MONITORSTUP

MonitorStup – Suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud (2024-2025)

La cocaïne et l'héroïne

Livia Andrani, Mélina Tognolini et Frank Zobel, Addiction Suisse
Pierre Esseiva, Emilia Gianola, Nikola Saric, Margot Forterre, Guillaume Grenier et Quentin Rossy, École des Sciences Criminelles /UNIL
Sanda Samitca, CEESAN/Unisanté

Lausanne, octobre 2026

unisanté

UNIL | Université de Lausanne
Ecole des sciences criminelles

ADDICTION | SUISSE

Étude financée par : Fonds Vaudois pour la prévention et la lutte contre les addictions

Citation suggérée :
Andrani L, Esseiva P, Gianola E, Samitca S, Tognolini M, Saric, N, Forterre M., Grenier G, Rossy Q et Zobel F. MonitorStup - suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud (2024-2025) : la cocaïne et l'héroïne. Lausanne : Addiction Suisse, École des sciences criminelles/UNIL, Unisanté

Remerciements :
Nous remercions le canton de Vaud qui finance ce travail et en particulier Hugues Balthasar et Silvana Muggli, nos interlocuteurs à la DGS. Nos remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont soutenus pour la réalisation de ce travail, en particulier les responsables et membres des brigades des stupéfiants de la police cantonale vaudoise et de celle de la Ville de Lausanne, les responsables et les personnes qui mettent en œuvre le *drug checking* vaudois, les équipes des Centres à bas-seuil (CABS) du Canton de Vaud, ainsi que les personnes qui consomment des stupéfiants qui ont bien voulu répondre à nos questions.
Enfin, nous remercions Robin Udrisard qui a contribué de différentes façons à ce travail.

Date d'édition : octobre 2026

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Table des matières

Résumé 11

Zusammenfassung 13

Riassunto 15

Summary 17

1 Introduction 19
1.1 De MARSTUP à MonitorStup 19
1.1.1 L'approche « MARSTUP » 19
Trois marchés : opioïdes, stimulants et cannabinoïdes 20
Trois dimensions du marché : produits, volume et structure 20
1.1.2 Les objectifs de MonitorStup 21
1.2 Méthodes 22

2 Rappel des résultats de MARSTUP (2018) 25

3 Contexte international et national 26
3.1 Contexte international 26
3.2 Contexte suisse 29
3.2.1 Données épidémiologiques 29
3.2.2 Données de la police 31
3.3 Synthèse du contexte international et national 33

4 Monitorage des produits (2025) 34
4.1 Introduction 34
4.2 Unités de conditionnement 35
4.3 Étude des produits 37
4.3.1 La pureté 38
4.3.2 Produits de coupage 42
4.3.3 Les prix 45
PAPU 46
ECS 49
Sondage européen en ligne sur les drogues (European Web Survey on Drugs, EWSD) 51
Synthèse sur les prix 52
4.4 Le « Crack » 52
4.4.1 Pureté, produit de coupage et prix du crack 53
Drug checking ECS 53
PAPU 54
4.5 Brève synthèse sur le monitorage des produits 55

5 Monitorage de la consommation (2025) 57
5.1 Analyse des eaux usées 57
5.1.1 Sources de données 57

5.1.2 Méthodologie 58
Résidus retrouvés en (très) faible quantité – le cas de l'AEME 62
5.1.3 Tendances dans le canton de Vaud 62
Benzoylecgonine 62
AEME 63
Cocaéthylène 65
5.1.4 Comparaison suisse 65
Benzoylecgonine 66
AEME 66
Cocaéthylène 68
5.1.5 Contexte européen 69
5.1.6 Tendances temporelles 70
Benzoylecgonine 72
AEME 74
5.2 Évolution de la consommation dans les ECS à Lausanne (2025) 76
5.3 Brève synthèse sur le monitorage de la consommation 77

6 Structure et organisation du marché 79
6.1 Données 80
6.2 Monitorage du marché 80
6.2.1 La vente 80
6.2.2 Le crack 82
La situation à Lausanne 82
La situation à Yverdon-les-Bains 82
6.2.3 Les canaux de vente digitaux 82
Cryptomarchés 82
Ventes de cocaïne 84
Volume et prix 85
6.3 Brève synthèse sur le monitorage de la structure et l'organisation du marché 86

7 Conclusions sur le monitorage de la cocaïne 88

8 Rappel des résultats de MARSTUP (2017) 91

9 Contexte international et national 92
9.1 Contexte international 92
9.2 Contexte suisse 95
9.2.1 Données épidémiologiques 95
9.2.2 Données de la police 97
9.3 Synthèse du contexte international et national 98

10 Monitorage des produits (2025) 100
10.1 Introduction 100
10.2 Unités de conditionnement 102
10.3 Étude des produits 102
10.3.1 Pureté 103
10.3.2 Produits de coupage 105
Monitorage des opioïdes de synthèse 106

10.3.3 Prix 106
PAPU ... 107
ECS ... 110
10.4 Brève synthèse sur le monitorage des produits 112

11 Monitorage de la consommation (2025) ... 114
11.1 Évolution de la consommation dans les ECS à Lausanne 114
11.2 Autres données de monitorage de la consommation 115
11.3 Brève synthèse sur la consommation 116

12 Évolution du marché (2025) ... 117
12.1 Données 117
12.2 Monitorage 117
12.2.1 Les canaux de vente digitaux 118
Volume et prix ... 119
12.3 Brève synthèse sur la structure du marché 121

13 Conclusions héroïne et autres opioïdes (2025) ... 122

14 Synthèse sur le monitorage 2024-2025 ... 123

15 Références ... 124

Liste des tableaux

Tableau 1	Cadre d’investigation	21
Tableau 2	Fourchettes de prix prises en compte en fonction du conditionnement	46
Tableau 3	Formulation des questions sur les prix payés pour acquérir des produits dans les vagues d’enquête 2022 à 2024 (PAPU)	47
Tableau 4	Villes, nombre d’habitant·e·s rattaché·e·s à la STEP, période de relevé et substances recherchées	61
Tableau 5	Taux de pureté annuels de la cocaïne en Suisse	71
Tableau 6	Nombre d’annonces de stupéfiants expédiés depuis la Suisse par cryptomarché	83
Tableau 7	Principales catégories de substances expédiées depuis la Suisse depuis janvier 2024	84
Tableau 8	Marché suisse par type de stupéfiants	85
Tableau 9	Produits de coupage détectés dans les spécimens d'héroïne du *drug checking*	106
Tableau 10	Prix en fonction du conditionnement	107
Tableau 11	Formulation des questions sur les prix payés pour acquérir des produits dans les vagues d’enquête 2022 à 2024	108
Tableau 12	Opiacés et autres opioïdes les plus vendus depuis la Suisse depuis janvier 2024	119
Tableau 13	Répartition des quantités d'héroïne et d'oxycodone achetées selon les feedbacks	120
Tableau 14	Volume et prix moyen de l'héroïne et de l'oxycodone sur les cryptomarchés	121

Liste des figures

Figure 1	Évolution des quantités estimées de cocaïne produites en Amérique latine (2005-2023)	26
Figure 2	Évolution des saisies de cocaïne en Europe (2011-2023)	27
Figure 3	Évolution des indices de pureté et de prix de la cocaïne en Europe (2013-2023)	28
Figure 4	Évolution de la prévalence (12 mois, 15-64 ans) de la consommation de cocaïne en Suisse et dans les pays voisins	29
Figure 5	Évolution 2013-2024 des entrées en traitement liées à l'usage de cocaïne HCl ou de crack dans un échantillon d'environ 70 institutions ou structures suisses	30
Figure 6	Évolution 2013-2024 des entrées en traitement liées à l'usage de crack dans un échantillon de quatre institutions vaudoises	30
Figure 7	Évolution du nombre de saisies de cocaïne HCl en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)	32
Figure 8	Évolution des quantités de cocaïne HCl (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)	32
Figure 9	Évolution du nombre de saisies de crack en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)	32
Figure 10	Évolution des quantités de crack (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)	32
Figure 11	Formule chimique du noyau tropanique et de la cocaïne (forme base et de sel hydrochloré)	34
Figure 12	Photos des différentes formes de conditionnement de la cocaïne	36
Figure 13	Nombre et proportion de spécimens analysés par les polices vaudoises du 1.11.2024 au 31.7.2025 (N = 2477)	37
Figure 14	Produits analysés à la permanence vaudoise du DC entre 2022 et juillet 2025 (N = 1868)	38
Figure 15	Produits analysés en festival par le DC Vaud entre 2022 et juillet 2025 (N = 875)	38
Figure 16	Évolution de la pureté de la cocaïne saisie par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 (N = 1809)	40
Figure 17	Évolution de la pureté de la cocaïne analysée entre 2022 et juillet 2025 par le DC vaudois lors de la permanence et de festivals de musique (N = 576) ainsi qu'aux ECS (N = 322).	41
Figure 18	Évolution de la pureté de la cocaïne saisie par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 et analysée par le DC vaudois à l'ECS ainsi qu'à la permanence et aux festivals entre 2022 et 2025.	42
Figure 19	Proportion des échantillons de cocaïne analysés en fonction du nombre de produits de coupage retrouvés (N = 1680) (2022-2025)	43
Figure 20	Fréquence de détection de différents produits de coupage, seuls ou combinés, dans les échantillons de cocaïne analysés (2022-2025) (N = 1680)	44
Figure 21	Fréquence de détection des diluants (violet) et des adultérants (orange) dans les échantillons de cocaïne (2022-2025)	44
Figure 22	Prix moyen par unité de vente	48
Figure 23	Prix à l'unité selon le lieu de remplissage du questionnaire	49

Figure 24	Quantité de cocaïne pure en fonction du poids des spécimens au *drug checking* de l'ECS (N = 308)	50
Figure 25	Quantité de cocaïne pure en fonction du prix à l'unité des spécimens au *drug checking* de l'ECS (N = 251)	51
Figure 26	Évolution de la pureté moyenne des spécimens de crack à l'ECS entre 2023 et mi-2025 (N = 98)	54
Figure 27	Prix du crack à l'unité selon la vague 2024 du PAPU (N = 112)	55
Figure 28	Charges journalières normalisées de benzoylecgonine (métabolite de la cocaïne)	63
Figure 29	Charges journalières normalisées d'AEME (crack)	64
Figure 30	Ratio AEME/BE	64
Figure 31	Co-consommation de cocaïne et d'alcool mesurée par le ratio des charges de cocaéthylène et de benzoylecgonine (COE/BE)	65
Figure 32	Charges journalière normalisées de benzoylecgonine dans plusieurs villes suisses	66
Figure 33	Charges d'AEME – métabolite du crack - mesurées dans différentes villes suisses	67
Figure 34	Ratio AEME/BE	68
Figure 35	Part de co-consommation de cocaïne et d'alcool par rapport à la consommation de cocaïne seule mesurée par le ratio des charges de cocaéthylène et de benzoylecgonine (COE/BE)	68
Figure 36	Classement des 20 villes avec les charges journalières normalisées de benzoylecgonine les plus élevées (Étude SCORE, 2024) ainsi que de cinq villes vaudoises et cinq villes suisses additionnelles en 2024	69
Figure 37	Évolution de la consommation de cocaïne à Yverdon-les-Bains avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne	72
Figure 38	Évolution de la consommation de cocaïne à Vevey avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne	73
Figure 39	Évolution de la consommation de cocaïne à Morges avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne	73
Figure 40	Évolution de la consommation de cocaïne à Lausanne avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne	74
Figure 41	Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Yverdon-les-Bains	75
Figure 42	Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Vevey	75
Figure 43	Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Lausanne	76
Figure 44	Évolution du nombre d'épisodes de consommation à l'ECS-Vallon selon le produit	77
Figure 45	Évolution du nombre d'épisodes de consommation à l'Antenne ECS-Riponne selon le produit	77
Figure 46	Culture et production d'opium, 1998-2024	92
Figure 47	Évolution des indices de pureté et de prix de l'héroïne en Europe (2013-2023)	94
Figure 48	Nombre de personnes sous TAO en Suisse (1985 à 2024)	96
Figure 49	Évolution de la proportion des demandes de traitement selon les substances (1997 – 2024, statistiques SAMBAD et FOS)	96
Figure 50	Consommation d'héroïne : infractions à la loi sur les stupéfiants* (1990-2024)	97
Figure 51	Nombre de décès dus à la drogue (1995-2024)	97

Figure 52 Évolution du nombre de saisies d'héroïne en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024) 98
Figure 53 Évolution des quantités d'héroïne (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024) 98
Figure 54 Molécule d'héroïne (Diacétylmorphine) 100
Figure 55 Schématisation de la production d'héroïne 101
Figure 56 Forme de conditionnement de l'héroïne saisie 102
Figure 57 Évolution de la pureté de l'héroïne saisies par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 (N = 479) 104
Figure 58 Évolution de la pureté des spécimens d'héroïne analysés par le DC vaudois lors de la permanence entre 2023 et 2025 (N = 64) et à l'ECS entre 2022 et 2025 (N = 86). 105
Figure 59 Strip tests pour la détection du fentanyl (bleu), de la xylazine (rouge) et des nitazènes (vert, deux sachets différents, même aspect de la bandelette) 106
Figure 60 Prix à l'unité par conditionnement et par année 109
Figure 61 Prix à l'unité par type de conditionnement et selon le lieu de remplissage du questionnaire 110
Figure 62 Poids et quantité d'héroïne pure contenue dans les spécimens *du drug checking* à l'ECS (N = 37) 111
Figure 63 Prix, poids et quantité d'héroïne pure contenue dans les spécimens du *drug checking* à l'ECS (N = 24) 112
Figure 64 Nombre d'épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS du Vallon 114
Figure 65 Nombre d'épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS de l'Antenne à la Riponne 114
Figure 66 Nombre d'épisodes de consommation de cocaïne HCl, de crack et d'héroïne à l'ECS du Vallon 115

Résumé

L'étude MARSTUP (2016-2020) visait à rendre compte des principales caractéristiques du marché des stupéfiants vaudois. Le projet MonitorStup constitue son prolongement à travers le développement et la mise en œuvre d'un système de monitorage qui s'appuie sur les outils et indicateurs développés au cours de ce projet. A l'aide de ceux-ci, il s'agit de suivre l'évolution des produits en circulation, des quantités consommées, des structures et de l'organisation du marché. Ce second rapport porte sur l'évolution du marché de la cocaïne et de l'héroïne avec des données qui couvrent la période 2024-2025.

Cocaïne

Les données internationales montrent que la production de cocaïne en Amérique latine et les saisies dans les ports européens ont connu une hausse continue durant la dernière décennie. En Suisse, les saisies de cocaïne restent stables mais d'autres indicateurs (enquêtes, demandes de traitement, hospitalisations, interpellations) suggèrent une diffusion de la consommation de cocaïne et de crack dont l'ampleur précise reste toutefois difficile à comprendre.

L'analyse des produits disponibles sur le marché vaudois montre, comme ailleurs en Europe, une forte hausse de la pureté de la cocaïne ainsi qu'une importante baisse des prix, notamment des échantillons vendus en rue. Le prix de la cocaïne pure a ainsi été divisé par quatre sur une période de moins de dix ans. Cette transformation est couplée à une plus grande accessibilité de la drogue illicite et se traduit aussi par la présence de produits très fortement dosés qui augmentent certains risques pour les personnes qui consomment (problèmes cardio-vasculaires, hallucinations, malaises, etc.). La réduction du coupage de la cocaïne avec des produits dangereux comme le lévamisole ou la phénacétine constitue le seul point positif de cette évolution.

Les données provenant de l'analyse des eaux usées montrent que la consommation de cocaïne est répandue dans le canton de Vaud, avec toutefois des variations entre les villes. Lorsqu'on met en perspective des données vaudoises avec celles d'autres villes suisses et européennes, Lausanne et Yverdon-les-Bains apparaissent comme des *hotspots* de la consommation de cocaïne et de crack (comme aussi Zürich et Coire en Suisse), auxquels la ville de Payerne pourrait désormais aussi venir s'ajouter. La consommation de cocaïne et de crack à Vevey et à Morges semble être plus faible.

Les hausses des résidus de cocaïne observées dans les villes vaudoises pourraient être en partie expliquées par l'augmentation de la pureté ces dernières années plus que par une croissance rapide du nombre de personnes qui consomment. Ce constat doit encore être confirmé car une hausse de la consommation de cocaïne sous forme de crack peut venir l'infirmer, en raison des plus faibles concentrations de résidus excrétés liés à cette forme de consommation.

Les données provenant de la police et celles provenant des personnes qui consomment de la cocaïne suggèrent que le marché de la cocaïne a globalement peu changé depuis l'étude

MARSTUP, mais que ses caractéristiques (diversité, concurrence, taille) se sont peut-être encore renforcées. Les situations à Lausanne, mais aussi à Yverdon-les-Bains et à Vevey, indiquent un marché de rue très présent. De nouvelles filières d'importation depuis l'Amérique latine en passant par la Guyane/les Antilles françaises, Paris et la région d'Annemasse, sont apparues et pourraient expliquer une partie de la baisse des prix observées. Les canaux de vente digitaux prennent sans doute aussi une importance croissante bien qu'encore restreinte par leur difficulté à répondre au besoin immédiat chez certaines personnes qui consomment. Des services de livraison rapides ont toutefois déjà été identifiés et pourraient s'étendre comme on l'a vu ailleurs.

Héroïne/opioïdes

On dispose actuellement de peu de données pour observer l'évolution de la demande et de l'offre d'héroïne et d'autres opioïdes. En parallèle, deux évènements – l'interdiction de la culture de l'opium en Afghanistan et la diffusion des opioïdes de synthèse en Amérique du Nord – font craindre des bouleversements sur le marché local.

La lecture des rapports internationaux montre que, jusqu'ici, le scénario d'une pénurie d'héroïne et un remplacement de cette substance par des opioïdes de synthèse ne se confirme pas. D'une part, l'approvisionnement en héroïne provenant de la région de l'Afghanistan se poursuit et, d'autre part, les saisies ou identifications d'échantillons de fentanyls ou de nitazènes restent rares dans la plupart des pays européens, y compris en Suisse.

Parmi les évolutions observées, la baisse de la pureté de l'héroïne sur le marché vaudois, une légère hausse des décès par overdose en Suisse et la promotion de pilules d'oxycodone sur les cryptomarchés par des vendeurs qui déclarent livrer en Suisse sont les plus préoccupantes. Les autres indicateurs, comme la stabilité voire la baisse des prix de l'héroïne, les données des traitements et des dénonciations en baisse, la stabilité ou réduction des épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS de Lausanne, l'absence d'indication de la présence d'opioïdes de synthèse dans les échantillons d'héroïne ou le maintien de certaines pratiques (coupage, emballage, distribution) par les acteurs qui vendent cette substance, renvoient à une situation plutôt stable.

Il s'agit donc surtout d'être vigilants, de continuer à monitorer les indicateurs qui existent et d'utiliser surtout le *drug checking* comme outil pour identifier la transformation des produits sur le marché. Des achats sur les cryptomarchés permettraient également d'obtenir une meilleure compréhension des produits disponibles et des dangers qui pourraient en découler.

Conclusion

On retiendra de ce second rapport MonitorStup que la situation liée à la cocaïne reste très préoccupante dans le canton de Vaud et que celle liée aux opioïdes requiert surtout de la vigilance en raison des développements internationaux. Les données récoltées renvoient le plus souvent à une situation actuellement assez stable.

Zusammenfassung

Die MARSTUP-Studie (2016–2020) hatte zum Ziel, die wichtigsten Merkmale des Waadtländer Betäubungsmittelmarktes zu erfassen. Das Projekt MonitorStup stellt eine Fortsetzung dieser Studie dar und umfasst die Entwicklung und Umsetzung eines Überwachungssystems, das auf den im Rahmen dieses Projekts entwickelten Instrumenten und Indikatoren basiert. Mithilfe dieser Instrumente sollen die Entwicklung der im Umlauf befindlichen Produkte, die konsumierten Mengen sowie die Strukturen und die Organisation des Marktes verfolgt werden. Dieser zweite Bericht befasst sich mit der Entwicklung des Kokain- und Heroinmarktes und enthält Daten für den Zeitraum 2024–2025.

Kokain

Internationale Daten zeigen, dass die Kokainproduktion in Lateinamerika und die Beschlagnahmungen in europäischen Häfen im letzten Jahrzehnt kontinuierlich zugenommen haben. In der Schweiz bleiben die Kokainbeschlagnahmungen stabil, doch andere Indikatoren (Umfragen, Behandlungsanfragen, Krankenhausaufenthalte, Festnahmen) deuten auf eine Ausbreitung des Kokain- und Crackkonsums hin, dessen genaues Ausmass jedoch nach wie vor schwer einzuschätzen ist.

Die Analyse der auf dem Waadtländer Markt erhältlichen Produkte zeigt – wie auch anderswo in Europa – einen starken Anstieg der Kokainreinheit sowie einen deutlichen Preisrückgang, insbesondere bei den auf der Strasse verkauften Proben. Der Preis für reines Kokain hat sich somit innerhalb von weniger als zehn Jahren um das Vierfache verringert. Diese Entwicklung geht mit einer leichteren Verfügbarkeit der illegalen Droge einher und äussert sich zudem in der Verbreitung hochdosierter Produkte, die bestimmte Risiken für die Konsumenten erhöhen (Herz-Kreislauf-Probleme, Halluzinationen, Unwohlsein usw.). Der einzige positive Aspekt dieser Entwicklung ist der Rückgang der Streckung von Kokain mit gefährlichen Substanzen wie Levamisol oder Phenacetin.

Die Daten aus der Abwasseranalyse zeigen, dass der Kokainkonsum im Kanton Waadt weit verbreitet ist, wobei es jedoch Unterschiede zwischen den einzelnen Städten gibt. Vergleicht man die Daten aus dem Kanton Waadt mit denen anderer Schweizer und europäischer Städte, so erweisen sich Lausanne und Yverdon-les-Bains als Hotspots des Kokain- und Crackkonsums (ebenso wie Zürich und Chur in der Schweiz), zu denen nun möglicherweise auch die Stadt Payerne hinzukommt. Der Kokain- und Crackkonsum in Vevey und Morges scheint geringer zu sein.

Der in den Waadtländer Städten beobachtete Anstieg der Kokainrückstände könnte sich teilweise eher durch die in den letzten Jahren gestiegene Reinheit erklären lassen als durch einen raschen Anstieg der Zahl der Konsumenten. Diese Feststellung muss noch bestätigt werden, da ein Anstieg des Kokainkonsums in Form von Crack sie widerlegen könnte, da bei dieser Konsumform geringere Konzentrationen an ausgeschiedenen Rückständen auftreten.

Die Daten der Polizei sowie jene von Kokainkonsumenten deuten darauf hin, dass sich der Kokainmarkt seit der MARSTUP-Studie insgesamt kaum verändert hat, seine Merkmale

(Vielfalt, Wettbewerb, Grösse) sich jedoch möglicherweise noch verstärkt haben. Die Situation in Lausanne, aber auch in Yverdon-les-Bains und Vevey, lässt auf einen sehr präsenten Strassenmarkt schliessen. Es sind neue Importwege aus Lateinamerika über Guyana/die französischen Antillen, Paris und die Region Annemasse entstanden, die einen Teil des beobachteten Preisrückgangs erklären könnten. Digitale Vertriebskanäle gewinnen zweifellos ebenfalls zunehmend an Bedeutung, auch wenn sie noch dadurch eingeschränkt sind, dass sie den unmittelbaren Bedarf bestimmter Konsumenten nicht decken können. Schnelle Lieferdienste wurden jedoch bereits identifiziert und könnten sich, wie anderswo zu beobachten, weiter ausbreiten.

Heroin/Opioide

Derzeit liegen nur wenige Daten vor, um die Entwicklung von Nachfrage und Angebot bei Heroin und anderen Opioiden zu beobachten. Gleichzeitig lassen zwei Ereignisse – das Verbot des Opiumanbaus in Afghanistan und die Verbreitung synthetischer Opioide in Nordamerika – Umwälzungen auf dem lokalen Markt befürchten.

Die Auswertung internationaler Berichte zeigt, dass sich das Szenario einer Heroinknappheit und einer Verdrängung dieser Substanz durch synthetische Opioide bislang nicht bestätigt hat. Einerseits hält die Heroinversorgung aus der Region Afghanistan weiterhin an, und andererseits sind Beschlagnahmungen oder Nachweise von Fentanyl- oder Nitazen-Proben in den meisten europäischen Ländern, einschliesslich der Schweiz, nach wie vor selten.

Unter den beobachteten Entwicklungen geben der Rückgang der Reinheit von Heroin auf dem Waadtländer Markt, ein leichter Anstieg der Todesfälle durch Überdosierung in der Schweiz sowie die Werbung für Oxycodon-Tabletten auf den Kryptomärkten durch Verkäufer, die angeben, in die Schweiz zu liefern, Anlass zu grösster Sorge. Die übrigen Indikatoren, wie die Stabilität oder sogar der Rückgang der Heroinpreise, die rückläufigen Zahlen bei Behandlungen und Anzeigen sowie die Stabilität oder Verringerung der Heroinkonsumfälle im ECS in Lausanne, das Fehlen von Hinweisen auf synthetische Opioide in den Heroinproben oder die Beibehaltung bestimmter Praktiken (Strecken, Verpacken, Vertrieb) durch die Akteure, die diese Substanz verkaufen, deuten auf eine eher stabile Situation hin.

Es geht daher vor allem darum, wachsam zu bleiben, die bestehenden Indikatoren weiterhin zu überwachen und insbesondere das Drug Checking als Instrument zu nutzen, um Veränderungen bei den sich auf dem Markt befindlichen Produkten zu erkennen. Käufe auf Kryptomärkten würden zudem ein besseres Verständnis der verfügbaren Produkte und der damit verbundenen Gefahren ermöglichen.

Fazit

Aus diesem zweiten MonitorStup-Bericht lässt sich festhalten, dass die Situation im Zusammenhang mit Kokain im Kanton Waadt weiterhin sehr besorgniserregend ist und dass die Situation im Zusammenhang mit Opioiden aufgrund internationaler Entwicklungen vor allem Wachsamkeit erfordert. Die erhobenen Daten deuten meist auf eine derzeit recht stabile Lage hin.

Riassunto

Lo studio MARSTUP (2016-2020) mirava a illustrare le principali caratteristiche del mercato degli stupefacenti nel Canton Vaud. Il progetto MonitorStup ne costituisce il proseguimento attraverso lo sviluppo e l'attuazione di un sistema di monitoraggio che si avvale degli strumenti e degli indicatori elaborati nel corso di quel progetto. Con l'ausilio di tali strumenti, si intende monitorare l'evoluzione dei prodotti in circolazione, delle quantità consumate, delle strutture e dell'organizzazione del mercato. Questo secondo rapporto verte sull'evoluzione del mercato della cocaina e dell'eroina con dati relativi al periodo 2024-2025.

Cocaina

I dati internazionali mostrano che la produzione di cocaina in America Latina e i sequestri nei porti europei hanno registrato un aumento costante nell'ultimo decennio. In Svizzera, i sequestri di cocaina rimangono stabili, ma altri indicatori (indagini, richieste di trattamento, ricoveri ospedalieri, interpellazioni) suggeriscono una diffusione del consumo di cocaina e crack, la cui portata precisa rimane tuttavia difficile da comprendere.

L'analisi dei prodotti disponibili sul mercato vodese evidenzia, come altrove in Europa, un forte aumento della purezza della cocaina e un significativo calo dei prezzi, in particolare per i campioni venduti per strada. Il prezzo della cocaina pura si è così ridotto di quattro volte in meno di dieci anni. Questa trasformazione va di pari passo con una maggiore accessibilità alla droga illecita e si traduce anche nella presenza di prodotti con dosaggi molto elevati che aumentano alcuni rischi per i consumatori (problemi cardiovascolari, allucinazioni, malesseri, ecc.). L'unico aspetto positivo di questa evoluzione è la riduzione della diluizione della cocaina con sostanze pericolose come il levamisolo o la fenacetina.

I dati derivanti dall'analisi delle acque reflue mostrano che il consumo di cocaina è diffuso nel Cantone di Vaud, con variazioni tuttavia tra le diverse città. Se si mettono a confronto i dati del Canton Vaud con quelli di altre città svizzere ed europee, Losanna e Yverdon-les-Bains emergono come focolai del consumo di cocaina e crack (così come Zurigo e Coira in Svizzera), ai quali potrebbe ora aggiungersi anche la città di Payerne. Il consumo di cocaina e crack a Vevey e a Morges sembra essere più contenuto.

L'aumento dei residui di cocaina osservato nelle città del Canton Vaud potrebbe essere in parte spiegato dall'aumento della purezza registrato negli ultimi anni, piuttosto che da una rapida crescita del numero di consumatori. Questa constatazione deve ancora essere confermata, poiché un aumento del consumo di cocaina sotto forma di crack potrebbe smentirla, a causa delle concentrazioni più basse di residui espulsi associate a questa forma di consumo.

I dati provenienti dalla polizia e quelli forniti dai consumatori di cocaina suggeriscono che il mercato della cocaina sia rimasto nel complesso pressoché invariato rispetto allo studio MARSTUP, ma che le sue caratteristiche (diversità, concorrenza, dimensioni) si siano forse ulteriormente rafforzate. La situazione a Losanna, ma anche a Yverdon-les-Bains e a Vevey, indica un mercato di strada molto presente. Sono emerse nuove rotte di importazione

dall'America Latina che passano per la Guyana/le Antille francesi, Parigi e la regione di Annemasse, e potrebbero spiegare in parte il calo dei prezzi osservato. Anche i canali di vendita digitali stanno senza dubbio acquisendo un'importanza crescente, sebbene siano ancora limitati dalla loro difficoltà a soddisfare il bisogno immediato di alcuni consumatori. Sono stati tuttavia già individuati servizi di consegna rapida che potrebbero espandersi, come si è visto altrove.

Eroina/oppioidi

Attualmente si dispone di pochi dati per osservare l'andamento della domanda e dell'offerta di eroina e di altri oppioidi. Parallelmente, due eventi – il divieto della coltivazione dell'oppio in Afghanistan e la diffusione degli oppioidi sintetici in Nord America – fanno temere sconvolgimenti sul mercato locale.

L'analisi dei rapporti internazionali mostra che, finora, lo scenario di una carenza di eroina e della sua sostituzione con oppioidi sintetici non trova conferma. Da un lato, l'approvvigionamento di eroina proveniente dalla regione dell'Afghanistan prosegue e, dall'altro, i sequestri o l'individuazione di campioni di fentanili o nitazeni rimangono rari nella maggior parte dei paesi europei, compresa la Svizzera.

Tra gli sviluppi osservati, il calo della purezza dell'eroina sul mercato vodese, un leggero aumento dei decessi per overdose in Svizzera e la promozione di pillole di ossicodone sui cryptomercati da parte di venditori che dichiarano di effettuare consegne in Svizzera sono i più preoccupanti. Gli altri indicatori, quali la stabilità o addirittura il calo dei prezzi dell'eroina, il calo dei dati relativi ai trattamenti e alle denunce, la stabilità o la riduzione degli episodi di consumo di eroina presso l'ECS di Losanna, l'assenza di indicazioni relative alla presenza di oppioidi sintetici nei campioni di eroina o il persistere di determinate pratiche (taglio, confezionamento, distribuzione) da parte di chi commercializza questa sostanza, indicano una situazione piuttosto stabile.

Si tratta quindi soprattutto di essere vigili, di continuare a monitorare gli indicatori esistenti e, soprattutto, di utilizzare il drug checking come strumento per identificare la trasformazione dei prodotti sul mercato. Gli acquisti sui cryptomercati consentirebbero inoltre di ottenere una migliore comprensione dei prodotti disponibili e dei pericoli che potrebbero derivarne.

Conclusione

Da questo secondo rapporto MonitorStup si evince che la situazione relativa alla cocaina rimane molto preoccupante nel Cantone di Vaud e che quella relativa agli oppioidi richiede soprattutto vigilanza a causa degli sviluppi internazionali. I dati raccolti indicano per lo più una situazione attualmente piuttosto stabile.

Summary

The MARSTUP study (2016–2020) aimed to provide an overview of the main characteristics of the drugs market in the Canton of Vaud. The MonitorStup project builds on this by developing and implementing a monitoring system based on the tools and indicators developed during that project. Using these, the aim is to track trends in the products in circulation, the quantities consumed, and the structures and organisation of the market. This second report focuses on trends in the cocaine and heroin markets, with data covering the period 2024–2025.

Cocaine

International data show that cocaine production in Latin America and seizures at European ports have risen steadily over the last decade. In Switzerland, cocaine seizures remain stable, but other indicators (surveys, treatment requests, hospital admissions, arrests) suggest a spread in the use of cocaine and crack, the precise extent of which, however, remains difficult to ascertain.

An analysis of the products available on the Vaud market shows, as elsewhere in Europe, a sharp rise in the purity of cocaine as well as a significant fall in prices, particularly for street-level samples. The price of pure cocaine has thus fallen to a quarter of what it was less than ten years ago. This shift is accompanied by greater accessibility to the illicit drug and is also reflected in the presence of highly potent products, which increase certain risks for users (cardiovascular problems, hallucinations, fainting spells, etc.). The only positive aspect of this trend is the reduction in the cutting of cocaine with dangerous substances such as levamisole or phenacetin.

Data from wastewater analysis show that cocaine use is widespread in the canton of Vaud, although there are variations between towns. When the data from Vaud are compared with those from other Swiss and European cities, Lausanne and Yverdon-les-Bains emerge as hotspots for cocaine and crack use (as do Zurich and Chur in Switzerland), to which the town of Payerne may now also be added. Cocaine and crack use in Vevey and Morges appears to be lower.

The increases in cocaine residues observed in towns in the canton of Vaud could be partly explained by the rise in purity in recent years rather than by a rapid increase in the number of people using the drug. This finding still needs to be confirmed, as a rise in the use of crack cocaine could contradict it, given the lower concentrations of excreted residues associated with this form of use.

Data from the police and from cocaine users suggest that the cocaine market has, on the whole, changed little since the MARSTUP study, but that its characteristics (diversity, competition, size) may have become even more pronounced. The situation in Lausanne, as well as in Yverdon-les-Bains and Vevey, indicates a very active street market. New import routes from Latin America via French Guiana/the French West Indies, Paris and the Annemasse region have emerged and may explain part of the observed fall in prices. Digital sales channels are undoubtedly also growing in importance, although their role remains

limited by their inability to meet the immediate needs of certain users. However, rapid delivery services have already been identified and could expand, as has been seen elsewhere.

Heroin/opioids

There is currently little data available to track trends in the demand for and supply of heroin and other opioids. At the same time, two developments – the ban on opium cultivation in Afghanistan and the spread of synthetic opioids in North America – are raising concerns about upheavals in the local market.

An analysis of international reports shows that, so far, the scenario of a heroin shortage and the replacement of this substance by synthetic opioids has not materialised. On the one hand, the supply of heroin from the Afghanistan region continues; on the other hand, seizures or identifications of samples of fentanyls or nitazenes remain rare in most European countries, including Switzerland.

Among the trends observed, the decline in the purity of heroin on the Vaud market, a slight rise in overdose deaths in Switzerland, and the promotion of oxycodone tablets on cryptomarkets by sellers claiming to deliver to Switzerland are the most worrying. Other indicators, such as the stability or even fall in heroin prices, declining figures for treatment and police reports, the stability or reduction in episodes of heroin use at the ECS in Lausanne, the absence of any indication of synthetic opioids in heroin samples, and the continuation of certain practices (cutting, packaging, distribution) by those selling this substance, all point to a largely stable situation.

It is therefore essential to remain vigilant, to continue monitoring existing indicators and, above all, to use drug checking as a tool to identify changes in products on the market. Purchases on cryptomarkets would also provide a better understanding of the products available and the potential risks they may pose.

Conclusion

The key takeaway from this second MonitorStup report is that the situation regarding cocaine remains a cause for serious concern in the canton of Vaud, whilst the situation regarding opioids requires particular vigilance due to international developments. The data collected generally points to a situation that is currently fairly stable.

1 Introduction

1.1 De MARSTUP à MonitorStup

L'étude MARSTUP (structure et produits du marché des stupéfiants), qui a duré de 2016 à 2020, visait à rendre compte des principales caractéristiques du marché des stupéfiants vaudois. Différentes méthodes ont été testées à cette fin (analyse des résidus dans les seringues usagées, analyse des eaux usées, comparaison d'estimations des volumes consommés, entretiens avec des policiers, des informateurs et des usager·ère·s de stupéfiants, analyse de décisions judiciaires, analyse d'articles de presse, etc.) et trois rapports ont été publiés sur le marché des opioïdes (Zobel et al., 2017), celui des stimulants (Zobel et al., 2018) et celui des cannabinoïdes (Zobel et al., 2020).

Le projet MonitorStup (suivi et analyse du marché des stupéfiants), commencé en 2023, constitue le prolongement de MARSTUP à travers le développement et la mise en œuvre d'un système de monitorage qui s'appuie sur les outils et indicateurs développés dans la première étude (MARSTUP). A l'aide de ceux-ci, il s'agit de suivre l'évolution des produits en circulation, des quantités consommées, des structures et de l'organisation du marché.

Des outils innovants, pour la plupart testés dans le cadre de MARSTUP, comme l'analyse des substances en temps réel à l'aide d'une technologie proche infrarouge (NIR), l'analyse des eaux usées, et l'élucidation des structures et de l'organisation du marché à travers la réunion d'informations provenant de spécialistes de la police et de la justice, ainsi que d'usager·ère·s de stupéfiants, sont à nouveau mis en œuvre et permettent de rendre compte des évolutions du marché des stupéfiants, mais aussi de certaines de ses caractéristiques peu connues jusqu'ici.

Le projet MonitorStup a également pour objectif de développer des mécanismes de détection précoce et de réaction rapide en cas de transformations du marché, comme l'apparition de nouvelles substances particulièrement dangereuses pour la santé des usager·ère·s de stupéfiants telles que des dérivés du Fentanyl ou les Nitazènes. Le projet va également essayer de mesurer l'évolution du marché et de la consommation de cannabis en lien avec l'essai pilote de vente de cannabis de la ville de Lausanne (Cann-L).

Comme pour MARSTUP, le projet s'appuie sur une approche interdisciplinaire unique en Suisse, réunissant trois instituts de recherche - Addiction Suisse, l'École des Sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne et Unisanté - aux profils et domaines de compétences complémentaires.

1.1.1 L'approche « MARSTUP »

Un marché, qu'il soit licite ou illicite, peut faire l'objet de multiples approches et analyses qui, au fil de l'accumulation des connaissances, peuvent devenir de plus en plus précises et complexes. L'étude MARSTUP a permis de mettre à jour certains éléments de base pour la

compréhension du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Un découpage à deux niveaux a permis de décrire ce marché : d'une part les composantes du marché des stupéfiants et, d'autre part, ses dimensions (Tableau 1).

Trois marchés : opioïdes, stimulants et cannabinoïdes

Le marché des stupéfiants constitue une unité d'analyse principalement du point de vue de la loi puisque tous les produits qui y sont échangés sont par essence illégaux ou en passe de le devenir. En réalité, il ne s'agit pourtant pas d'un seul marché, mais d'une multitude de marchés dans lesquels se retrouvent différents vendeurs et acheteurs, et où l'on échange de multiples produits avec des propriétés différentes. Pour partiellement rendre compte de cette diversité, nous avons divisé le marché des stupéfiants en trois composantes qui correspondent aux principaux produits qui le composent : le marché des opioïdes, celui des stimulants (cocaïne, ecstasy (MDMA), amphétamine, etc.) et celui des cannabinoïdes. Ces sous-marchés peuvent être liés de différentes façons, mais ils sont souvent davantage complémentaires que concurrentiels. Les produits proviennent d'origines différentes, ont des effets qui ne sont pas les mêmes et s'adressent, au moins en partie, à des publics différents. Ce n'est cependant qu'en réunissant l'analyse des trois principaux sous-marchés que l'on aura une compréhension relativement complète. A cela s'ajoute le fait que de plus petits sous-marchés (NPS, psychédéliques, etc.), généralement plus difficiles à étudier, existent et qu'il faut aussi essayer de les inclure dans l'analyse.

Trois dimensions du marché : produits, volume et structure

La division du marché des stupéfiants en trois sous-marchés n'est qu'une première étape. Il faut ensuite identifier les dimensions qu'il s'agit d'étudier pour rendre compte des caractéristiques significatives de ces sous-marchés. Pour le projet MARSTUP nous avons développé une approche basée sur l'analyse de quatre éléments constitutifs des marchés : les produits proposés, les volumes qui circulent, la structure et l'organisation du commerce, et la valeur des biens échangés. Dans le cadre de MonitorStup nous ne conservons que les trois premières dimensions ; la dernière, la valeur, est la plus difficile à monitorer à travers le temps puisqu'elle requiert la combinaison de très nombreuses données qui ne sont malheureusement que rarement disponibles.

Les produits

Le marché des stupéfiants est un marché où des biens de consommation (illicites) sont échangés. Il s'agit donc de comprendre en premier lieu quels sont ces biens et quelles sont leurs principales caractéristiques : molécules, degré de pureté, produits de coupage, conditionnement et quantités, prix, etc.

Le volume

Ensuite il faut estimer quelle est la quantité de ces produits qui sont échangés et qui sont en circulation. Faute d'avoir des données sur la vente, les quantités consommées permettent d'avoir un indicateur des volumes qui ont été achetés. En outre, les saisies de la police renseignent sur les quantités qui ont été retirées du marché (à un moment ou à un autre des

transactions). Ces données permettent ensuite d'estimer l'importance du marché en termes de volume et de chiffre d'affaires ou de revenus. De telles estimations sont toutefois très complexe et, pour le monitorage, on s'intéressera davantage aux tendances des volumes consommés pour comprendre l'évolution des quantités en circulation.

La structure et l'organisation

Pour vendre et acheter un bien de consommation il faut un marché où des acteurs déploient des pratiques d'importation/de production, de distribution, de vente et d'achat de ce bien. Dans le cadre d'un marché illégal ces pratiques sont généralement dissimulées et donc difficilement observables. Il s'agira donc de recourir à des personnes qui interviennent sur ce marché (vendeurs, acheteurs) ou qui ont la tâche de l'observer (police, travailleurs sociaux).

Tableau 1 Cadre d'investigation

	Opioïdes	Cocaïne et autres stimulants	Cannabinoïdes
Produits	Que trouve-t-on sur ce marché et à quel prix ?		
Volumes	Comment évoluent les quantités consommées et saisies ?		
Structure	Comment et par qui les drogues sont-elles produites/importées, préparées, vendues et achetées ?		

1.1.2 Les objectifs de MonitorStup

Les objectifs qui ont été attribués à ce projet sont de :

- Mieux comprendre et suivre les évolutions/mutations du marché des stupéfiants vaudois dans une perspective interdisciplinaire de santé publique et sécurité publique ;
- Permettre aux décideurs et professionnel·le·s (travailleurs sociaux, policiers, procureurs, professionnel·le·s de la santé) vaudois concernés de mieux comprendre le contexte dans lequel se déroulent leurs activités, ainsi que l'univers dans lequel les usager·ère·s et les personnes qui vendent des stupéfiants évoluent ;
- Offrir un outil d'identification et d'évaluation rapide en cas de problèmes de santé publique liés aux stupéfiants (molécules, taux de pureté, produits de coupage, etc.) en circulation dans le canton de Vaud ;
- Mettre à disposition un outil d'analyse et d'évaluation pour soutenir les réflexions stratégiques de la police ;
- Mettre à disposition des outils de suivi du marché et de la consommation de cannabis en lien avec l'essai pilote de vente de cannabis de la ville de Lausanne.

Le projet MARSTUP a montré que, à travers l'utilisation de multiples méthodes et sources de données, d'une perspective interdisciplinaire et d'un groupe d'accompagnement formé de professionnel·le·s concerné·e·s, il était possible de prendre la mesure du marché des stupéfiants pour en faire un objet de connaissances et de réflexions stratégiques. Le projet MonitorStup constitue un prolongement de ce travail. Il vise à maintenir et à approfondir les connaissances, ainsi que les collaborations développées dans le cadre de MARSTUP et, ce faisant, à contribuer à l'amélioration des politiques publiques dans le domaine des drogues à travers la compréhension des caractéristiques et mécanismes du marché des stupéfiants.

1.2 Méthodes

Pour le projet MonitorStup, comme pour l'étude MARSTUP, il importe donc de réunir l'ensemble des données existantes et susceptibles de permettre de comprendre le marché des stupéfiants. Certaines données disponibles (enquêtes, statistiques) contribuent à la compréhension du marché même si elles n'ont pas été recueillies spécifiquement dans ce but. Pour les compléter nous avons développé différentes études spécifiques afin de mieux décrire et comprendre le marché qui sont présentées dans ce chapitre.

- **Un monitorage systématique des produits en circulation dans le canton de Vaud.**

Ce monitorage s'appuie sur deux nouveaux éléments développés ces dernières années. D'une part, une nouvelle technologie développée par l'ESC/UNIL (NIRLab) qui permet d'augmenter le nombre et la diversité des analyses (Coppey et al., 2020). D'autre part, une multiplication des sources d'analyse à travers : a) des collaborations avec la police cantonale et b) la mise en place du programme de *drug checking* cantonal dans trois contextes différents : permanence à Lausanne, festivals et Espaces de consommation sécurisés de Lausanne (ECS) (Gianola, 2025). Ces deux éléments permettent d'augmenter le nombre d'analyses effectuées dans davantage de « milieux » et d'obtenir plus d'informations, notamment sur les prix et le rapport prix/pureté des substances.

- **Une estimation de l'évolution des quantités de stupéfiants consommées dans le canton**

Le projet reprend une approche développée dans le dernier volet de MARSTUP et qui consiste en une multiplication des sites d'analyse des eaux usées dans le canton. Cette approche permet, en l'absence d'autres données, de suivre les évolutions de la consommation de stupéfiants dans différentes parties du canton, de les comparer entre elles, mais aussi avec des données issues d'autres villes suisses et européennes. Par ailleurs, l'analyse des résidus liés à des substances jusqu'ici non incluses (Crack, Kétamine, etc.) permet de nouvelles observations sur les quantités consommées dans le canton de Vaud.

Les quantités saisies par la police sont aussi suivies dans le cadre de cet indicateur.

- **Un suivi de l'évolution des structures et pratiques du marché des stupéfiants**

L'étude MARSTUP s'est appuyée sur des entretiens avec des policiers des brigades des stupéfiants et certains de leurs informateurs, ainsi qu'avec des usager·ère·s de drogue pour comprendre les principales caractéristiques du commerce local des drogues. Cette méthode et ces deux sources de données sont reprises dans le cadre de MonitorStup mais avec une volonté de systématiser davantage les collectes d'information.

- **Une meilleure compréhension des pratiques d'achat et des volumes de consommation des principaux groupes d'usager·ère·s**

Les tendances de consommation et la part des différents groupes de personnes qui consomment font aussi partie de l'analyse du marché des stupéfiants. Deux outils sont utilisés à cette fin : l'enquête PAPU pour « Pointage annuel du profil des usager·ère·s dans les cantres à bas-seuil »[a] qui porte sur les comportements des usager·ère·s des centres à bas-seuil, une population plutôt marginalisée, et le volet suisse de l'European websurvey on drugs (EWSD)[b] qui s'intéresse davantage aux personnes qui consomment de manière moins régulière et qui sont souvent socialement intégrées.

- **Un suivi des travaux internationaux sur ce sujet**.

On dit parfois que le marché des stupéfiants a été un marché global bien avant que la globalisation des échanges mondiaux des dernières décennies ne se déploie. Il a ensuite lui aussi bénéficié de cette augmentation des voies d'acheminement des marchandises et de la digitalisation des communications. Pour toutes ces raisons, il faut voir le marché des stupéfiants vaudois comme un petit marché de destination de marchés beaucoup plus larges. Ceux-ci sont étudiés par différentes agences internationales et nationales, et leurs travaux sont pris en compte pour contextualiser et expliquer certaines évolutions locales.

[a] L'enquête PAPU Pointage annuel du profil des usagers et usagères des centres à bas-seuil d'accès du canton de Vaud est réalisée chaque année par Unisanté (Stadelmann et al., 2022, 2023; Stadelmann and Samitca, 2020)

[b] https://www.euda.europa.eu/activities/european-web-survey-on-drugs_en (Chavanne et al., 2025)

LA COCAÏNE (monitorage 2024-2025)

2 Rappel des résultats de MARSTUP (2018)

Le marché de la cocaïne a fait l'objet d'une analyse dans le second rapport du projet MARSTUP (Zobel et al., 2018) dont nous résumons les principaux résultats ci-dessous.

L'analyse des échantillons de cocaïne saisis par la police avait mis en évidence une large variété de taux de pureté, ainsi que de très nombreuses combinaisons de produits de coupage. Le taux de pureté moyen des échantillons saisis variait entre 40% et 50% en fonction de la forme sous laquelle la cocaïne était conditionnée (cylindres/*finger* ou boulettes/parachutes). Les taux de pureté suivaient toutefois une tendance à la hausse. Les produits de coupage incluaient des diluants/sucres (lactose principalement) et des adultérants (lidocaïne, procaïne, phénacétine, lévamisole, hydroxyzine et diltiazem).

L'estimation de la demande, ainsi que l'analyse des eaux usées ont abouti à une estimation du volume de cocaïne consommé dans le canton de Vaud se situant dans l'intervalle de 377 à 461 kg par an. Le volume total du marché (incluant les saisies de la police) était estimé entre 416 et 500 kg par an. Le marché de la cocaïne constituait ainsi le second marché des stupéfiants après le cannabis, avec un chiffre d'affaires estimé à 47-57 millions de francs par an et des revenus estimés à 28-29 millions de francs par an.

Basé sur différentes enquêtes et sur l'estimation des volumes consommés au moyen de l'analyse des eaux usées, une première estimation suggérait qu'environ 16'000 personnes consommaient de la cocaïne dans le canton de Vaud dont environ 2'000 de façon (très) régulière et 14'000 de façon plus occasionnelle. Ces données suggéraient une estimation de la prévalence environ 2.5 fois supérieure à celle relevée par les enquêtes en population générale comme l'Enquête Suisse sur la Santé.

D'après les interviews menées avec des policiers et des usager·ère·s de cocaïne, le marché de la cocaïne dans le canton de Vaud était un marché de destination, de proximité, pluri-forme et multiethnique. La cocaïne provenant d'Amérique du Sud arrivait en Suisse surtout via les Pays-Bas et l'Espagne, puis était redistribuée notamment vers le canton de Vaud. La distribution et la vente locale étaient en grande partie le fait de ressortissants Nigérians, mais aussi d'autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique du Sud ou d'Europe. La vente aux personnes qui consomment prenait différentes formes : vente en rue, commande par téléphone avec livraison, vente dans des lieux privés, vente entre amis, achats sur le Darknet, etc. Les modes d'approvisionnement variaient selon le type de personnes qui consomment (peu insérés versus insérés socialement).

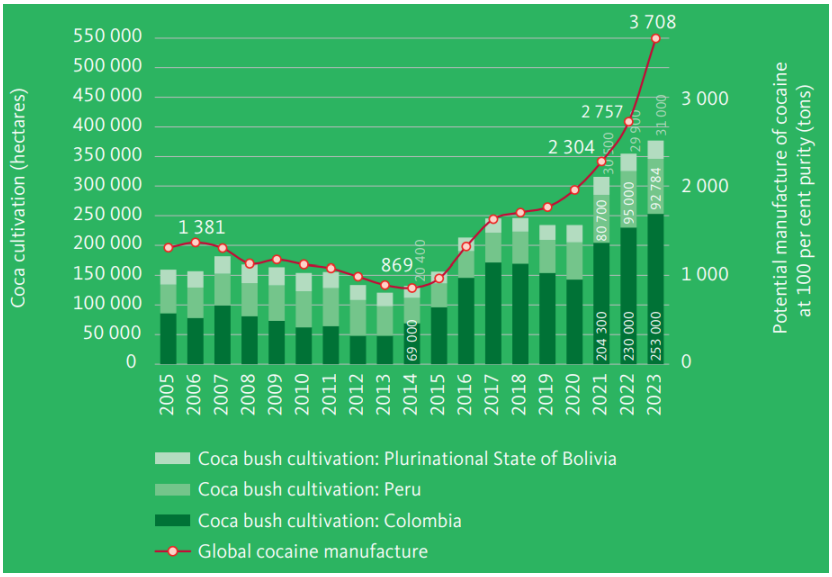
3 Contexte international et national

Ce chapitre présente quelques évolutions qui sont importantes pour comprendre l'univers dans lequel se déroulent les changements observés dans le canton de Vaud.

3.1 Contexte international

Les agences internationales rapportent une production record de cocaïne en Amérique latine, avec une augmentation ininterrompue depuis l'année 2014 (Figure 1 ; United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). En 2024, date de la plus récente estimation, les quantités produites auraient été équivalentes à plus de 3'700 tonnes de cocaïne pure, soit une hausse d'environ 35% par rapport à l'année précédente. Cette hausse serait notamment due à l'accroissement des plantations de feuilles de coca surtout en Colombie, avec une hausse d'environ 50% par rapport à l'année précédente (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Dans certaines des principales régions productrices de Colombie et du Pérou, une chute des ventes de cocaïne a été observée, créant un excès d'offre de feuilles de coca qui semble avoir généré une baisse des prix (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2023b). De nouveaux groupes criminels étrangers contribuent également à l'efficacité des chaînes de production et d'approvisionnement en Colombie (United Nations Office on Drugs and Crime, 2023).

Figure 1 Évolution des quantités estimées de cocaïne produites en Amérique latine (2005-2023)[c]

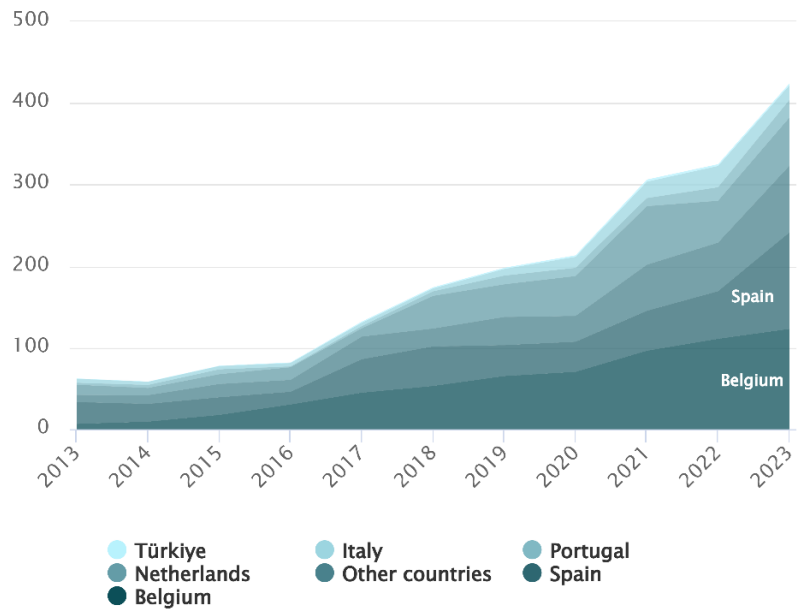


[c] United Nations Office on Drugs and Crime, 2025

De nouvelles routes se sont mises en place pour l'acheminement de la cocaïne depuis la Colombie jusqu'en Europe. Le rôle dominant des ports colombiens semble décliner, au profit d'un transit via le Paraguay puis le Brésil (*Southern Cone route*). L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) relève aussi l'émergence de l'Afrique comme pôle d'approvisionnement pour l'Europe depuis 2019 (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). En effet, les données sur les saisies suggèrent que le rôle de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, comme zone de transit vers des marchés de destination tels que l'Europe, s'est à nouveau considérablement élargi. Un rôle significatif est joué par les réseaux criminels nigérians dans le trafic au sein de l'Afrique.

Les ports de réception en Europe se sont également modifiés, avec le dépassement progressif de la péninsule ibérique par la Belgique et les Pays-Bas (EUDA and Europol, 2022; European Union Drugs Agency, 2025a). La Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne rapportent la plus grande partie des saisies de cocaïne en Europe qui totalisent désormais plus de 400 tonnes en 2023 (Figure 2 ; European Union Drugs Agency, 2025). Depuis quelques années, la Turquie et la Grèce prennent de l'importance dans le trafic de cocaïne. Le nombre de laboratoires de transformation de la cocaïne démantelés en Europe est également en hausse (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Enfin, le conflit armé en Ukraine a aussi eu un impact sur le marché de la cocaïne en Europe : d'une part, en réduisant la demande qui était en expansion en Ukraine, et d'autre part en rendant inaccessibles les ports ukrainiens qui permettaient d'éviter les contrôles dans les pays d'Europe de l'Ouest (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). En Europe, les réseaux criminels se sont également diversifiés, réduisant ainsi l'avantage compétitif qu'entretenaient d'importants groupes qui dominaient le trafic auparavant (EUDA and Europol, 2022). Ce développement de nouveaux réseaux augmente la disponibilité de la cocaïne sur le marché européen.

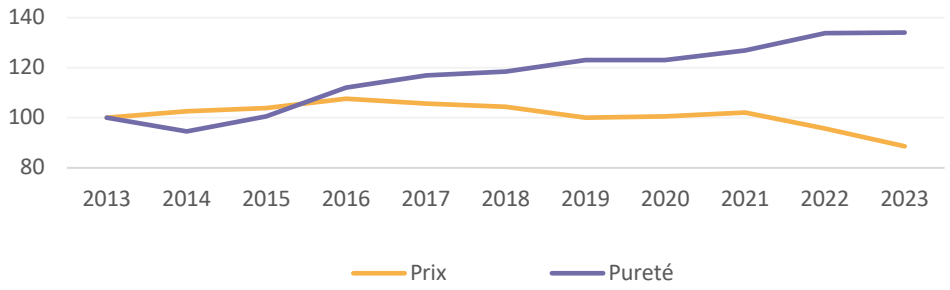
Figure 2 **Évolution des saisies de cocaïne en Europe (2011-2023)**[d]



[d] European Union Drugs Agency, 2025a

Ces multiples changements peuvent ensemble expliquer l'augmentation de la disponibilité de la cocaïne en Europe (United Nations Office on Drugs and Crime, 2023). Les taux de pureté de la cocaïne sur les marchés européens suivent également une tendance à la hausse depuis une décennie (Figure 3 ; European Union Drugs Agency, 2025). Cette hausse se traduit par un niveau en 2023 supérieur de 34 % à celui de 2013, avec des moyennes nationales comprises, dans la plupart des pays, entre 65 % et 80 %. En parallèle, le prix rapporté de la cocaïne au détail est demeuré globalement stable ou en baisse ces dix dernières années, oscillant entre 60 et 80 euros le gramme (European Union Drugs Agency, 2025a).

Figure 3 **Évolution des indices de pureté et de prix de la cocaïne en Europe (2013-2023)[e]**



Note. Base de l'indice : 2013 = 100.

La demande pour la cocaïne semble également en hausse depuis plusieurs années. Le nombre d'usager·ère·s augmente plus rapidement que la croissance démographique. L'Amérique du Nord ainsi que l'Europe sont les consommateurs principaux de ce marché, mais il semble que la demande en Asie et en Afrique se développe aussi depuis quelques années (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Depuis 2018, on relève une tendance à la hausse de la consommation de crack (de la cocaïne base utilisée pour l'inhalation/fumigation) dans plusieurs pays d'Europe, le nombre de personnes entrant en traitement pour la première fois a augmenté de 35% entre 2018 et 2023 (European Union Drugs Agency, 2025a).

L'utilisation de la violence par des réseaux criminels constitue une préoccupation croissante en Europe. En effet, plusieurs pays ont relevé une hausse au niveau des incidents violents liés au marché de la cocaïne (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande, ou encore la Grande-Bretagne ont rapporté une augmentation de la violence au cours des dernières années, notamment en lien avec la maîtrise des réseaux d'importation et/ou les rivalités entre organisations de trafic de drogue. Cette violence ne cible pas uniquement les personnes associées au réseau criminel, mais aussi des juges, des témoins, des procureurs ou encore la presse.

Dans un contexte d'augmentation de consommation de cocaïne, il est possible que la compétition entre les organisations criminelles augmente et génère davantage de violence. Dès lors, le marché de la cocaïne n'est plus seulement une question d'offre et de demande,

[e] (European Union Drugs Agency, 2025a)

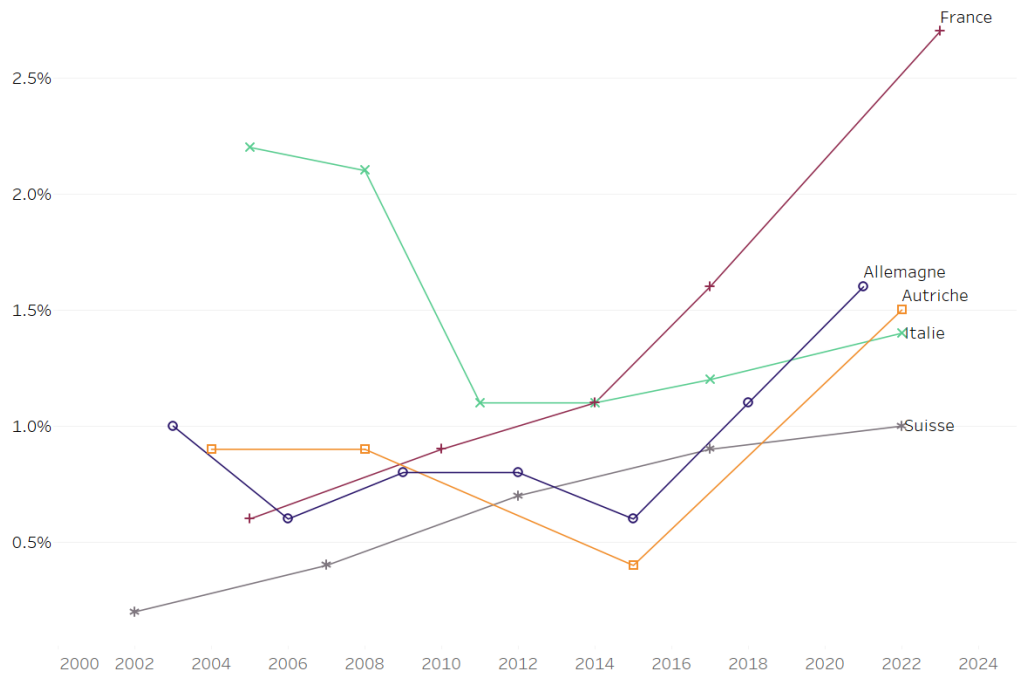
mais devient aussi une problématique de violence, comme on peut le voir dans une partie croissante de l'Amérique latine mais aussi de plus en plus en Europe.

3.2 Contexte suisse

3.2.1 Données épidémiologiques

L'enquête suisse sur la santé de 2022 indique qu'environ 1% de la population âgée entre 15 et 64 ans rapporte avoir consommé de la cocaïne dans les douze derniers mois, un chiffre certainement en dessous de la réalité mais qui montre néanmoins une hausse au fil des enquêtes (2007 : 0.4% ; 2012 : 0.7% ; 2017 : 0.9%) (Office Fédéral de la Statistique (OFS), 2024). Une tendance similaire peut aussi être observée dans les pays voisins, souvent avec une hausse plus importante ces dernières années (Figure 4).

Figure 4 **Évolution de la prévalence (12 mois, 15-64 ans) de la consommation de cocaïne en Suisse et dans les pays voisins[f]**



Une autre source d'information provient des données tirées d'un échantillon stable d'institutions ayant participé à la statistique nationale des traitements act-*info* (Krizic et al., 2025). Elle montre que tant les entrées en traitement liées à la cocaïne HCl qu'au crack ont augmenté entre 2013 et 2024 (Figure 5). Bien que les demandes liées au crack ne représentent toujours qu'une minorité, elles concernent selon les années entre 5 et 20% de l'ensemble des entrées en traitement liées à la cocaïne dans ces institutions.

[f] (European Union Drugs Agency, 2025a; Office Fédéral de la Statistique (OFS), 2024)

Ces données sont un indice d'une diffusion de la consommation de cocaïne et de crack en Suisse durant la dernière décennie. L'augmentation des entrées en traitement liées au crack peut aussi être observée dans un sous-échantillon de quatre institutions vaudoises stables (Figure 6). Même si l'augmentation des entrées en traitement liées à ce produit n'est pas linéaire, on note que leur nombre était deux fois plus important en 2023 qu'il ne l'était en 2013.

Figure 5 **Évolution 2013-2024 des entrées en traitement liées à l'usage de cocaïne HCl ou de crack dans un échantillon d'environ 70 institutions ou structures suisses**

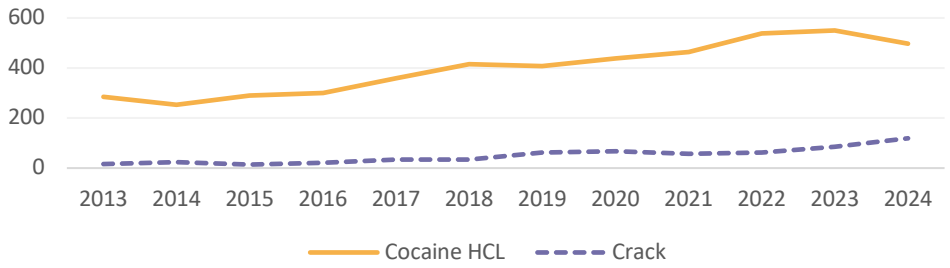
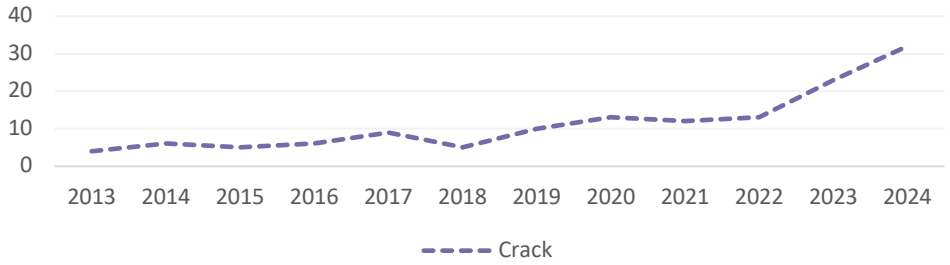


Figure 6 **Évolution 2013-2024 des entrées en traitement liées à l'usage de crack dans un échantillon de quatre institutions vaudoises** [g]



Cette évolution ne semble pas particulière à la Suisse puisque l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA)[h] rapporte également des chiffres en hausse s'agissant de la cocaïne, mais aussi du crack, avec environ 35'000 demandes de traitements liées à ce produit en 2023, soit cinq fois plus qu'en 2016 où l'on en dénombrait environ 7'000 (European Union Drugs Agency, 2025a). Deux pays voisins de la Suisse, la France et l'Italie, figurent parmi ceux ayant rapporté les hausses les plus importantes. Un autre pays voisin, l'Allemagne a publié en 2021 et mis à jour en 2023 une courte étude pour documenter une hausse de la consommation de crack dans certaines régions de l'Ouest et du Nord puis du Sud du pays. Cette hausse a surtout pu être observée auprès de personnes consommant déjà d'autres drogues, notamment la clientèle des structures avec locaux de consommation (Kühnl et al., 2023).

[g] Données act-*Info (Krizic et al., 2025)*
[h] Anciennement l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA).

Infodrog a réalisé il y a quelques années une collecte de données originale auprès des centres à bas-seuil d'accessibilité avec locaux de consommation en Suisse. Elle s'est intéressée aux substances consommées et aux modes de consommation par les personnes qui les utilisent (Wollschläger and Schori, 2019). Ce projet portait sur la période 2016-2018 avec des collectes de données effectuées annuellement durant une semaine dans six structures. Pendant les trois années de l'étude, environ la moitié des épisodes de consommation recensés (entre 13'800 et 16'500 au total par an) concernaient la voie fumée. Les structures rapportant la plus grande proportion de consommation par voie fumée étaient Lucerne et Soleure avec environ trois quarts des épisodes, devant Zürich, Bienne et Bâle avec la moitié environ et, finalement, Genève avec environ 20% d'épisodes liés à la fumée.

Parmi ces épisodes de consommation par voie fumée environ 40% au total concernaient la cocaïne. Cette proportion était particulièrement élevée à Soleure (72%), mais aussi importante à Zürich (46%), Lucerne (44%), et Bâle (40%), en revanche très faible à Genève (4%). On peut donc retenir de cette étude que la consommation de crack était déjà fortement répandue en Suisse en 2016-2018, particulièrement en Suisse alémanique avec une ville comme Soleure où la consommation de ce produit était majoritaire au local de consommation[i]. Genève faisait à cette époque figure d'exception avec un profil fortement orienté sur la consommation d'héroïne par injection et une consommation de cocaïne et de crack rare à cette époque.

3.2.2 Données de la police

L'analyse de l'évolution des saisies de cocaïne entre 2017 et 2024 met en évidence la stabilité du nombre de saisies liées à la cocaïne en Suisse et dans le canton de Vaud (Figure 7), avec des volumes qui augmentent et reculent au fil des « grosses affaires » menées par la police et de celles qui se sont révélées toutes seules, comme la saisie de 500 kg à l'usine Nespresso à Romont en 2022 (Figure 8). Les volumes saisis au niveau national ont ainsi pu atteindre plus de 800 kg en 2019 et en 2022, mais se situent généralement plutôt autour de 300 kg par an (751 kg en 2024). Au niveau vaudois, les saisies fluctuent entre environ 20 kg et 50 kg par an (27.8 kg en 2024). Sur la base des estimations des volumes de cocaïne en circulation de MARSTUP, ces saisies devraient représenter en moyenne 10-15 % du volume total en circulation tant au niveau cantonal que national.

Pour le crack, où le nombre de saisies et les quantités saisies sont infiniment plus petites, on observe une hausse générale des saisies ces dernières années au niveau national, souvent très fortement influencée par les saisies genevoises (Figure 9 et Figure 10). Au total, les saisies faites en 2024 en Suisse représentent à peine 680 grammes de cocaïne base. Le canton de Vaud y a contribué avec 95 grammes saisis cette année-là.

[i] En 2021-2022, les consommations par voie fumée représentaient toujours environ 80% des passages au local de consommation de cette ville, suggérant ainsi que la situation n'a pas fondamentalement changé.

Figure 7 **Évolution du nombre de saisies de cocaïne HCl en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**

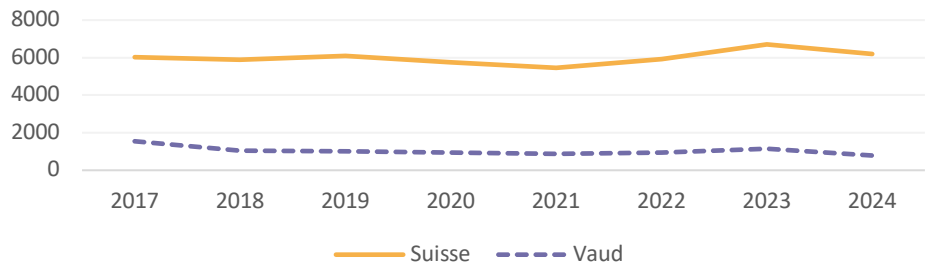


Figure 8 **Évolution des quantités de cocaïne HCl (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**

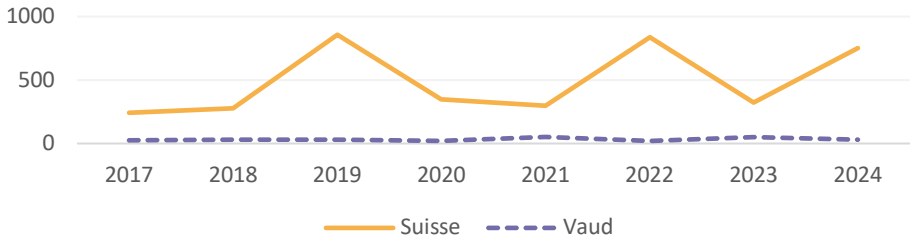


Figure 9 **Évolution du nombre de saisies de crack en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**

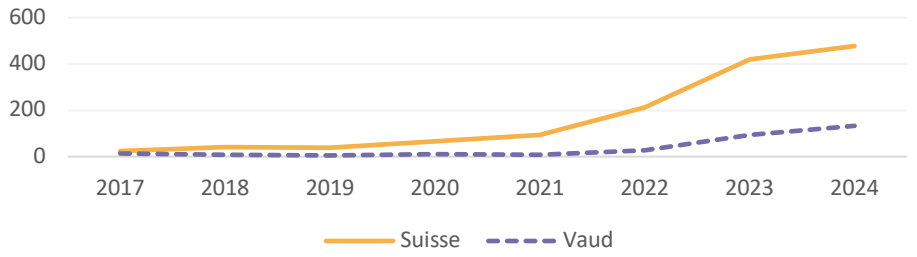
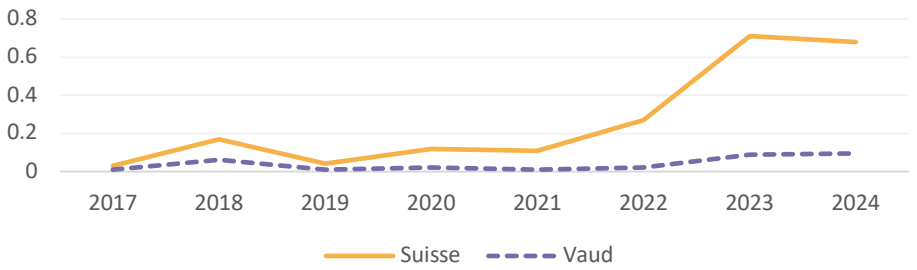


Figure 10 **Évolution des quantités de crack (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**



3.3 Synthèse du contexte international et national

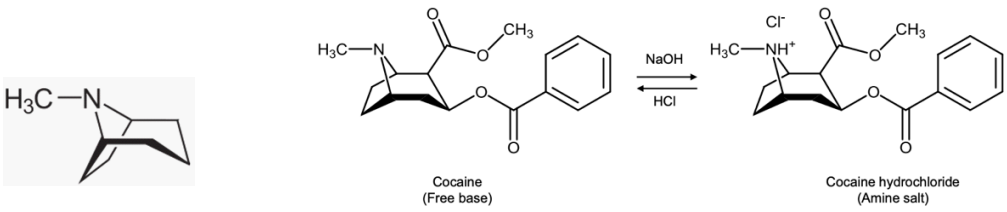
Les données réunies dans ce chapitre indiquent des tendances convergentes au niveau international et national. La production de cocaïne en Amérique latine a subi une forte augmentation depuis 2014, alors que les saisies dans les ports européens ont elles aussi spectaculairement augmenté. En parallèle, les agences internationales relèvent une tendance à la hausse des violences liées au marché de la cocaïne. Les zones de transit depuis les pays producteurs et certains points d'arrivée en Europe ont aussi en partie changé ces dernières années. Le démantèlement de laboratoires de transformation de la cocaïne suggère que différentes méthodes de dissimulation de la cocaïne ont cours lors de leur transfert vers l'Europe. En Suisse, si les saisies de cocaïne restent stables, les quelques autres indicateurs disponibles montrent une diffusion de la consommation de cocaïne et de crack dont l'ampleur reste cependant difficile à mesurer précisément. La même chose vaut au niveau européen. Autant au niveau international que national, la disponibilité de la cocaïne ainsi que sa pureté sont en hausse. Les prix sont stables ou en baisse depuis 2019 selon les rapports internationaux. Il faut toutefois se méfier de données agrégées au niveau international qui ne rendent peut-être pas compte, par exemple, de la situation dans les pays voisins de la Suisse.

4 Monitorage des produits (2025)

4.1 Introduction

La cocaïne est une substance naturellement présente dans les feuilles des plantes de la famille *Erythroxylum*, lesquelles poussent dans la région andine de l'Amérique du Sud. D'un point de vue chimique, la cocaïne est un alcaloïde dit tropanique[j] à cause du noyau autour duquel est construite la molécule. La propriété la plus importante de ce noyau est sa capacité d'exister tant sous forme de sel que de base, ce qui permet la mise en place d'un processus d'extraction selon l'affinité d'une forme ou de l'autre avec certains solvants (Figure 11). Ce processus d'extraction s'articule autour de trois étapes principales : la production de la pâte de coca à partir des feuilles d'*Erythroxylum*, la transformation de la pâte de coca en cocaïne base et la conversion de la cocaïne base en son sel hydrochloré (cocaïne HCl) (Casale and Klein, 1993).

Figure 11 Formule chimique du noyau tropanique et de la cocaïne (forme base et de sel hydrochloré)



Noyau tropanique	Cocaïne (base)	Cocaïne (sel hydrochloré)

Les formes base et sel de la cocaïne diffèrent principalement par deux caractéristiques physico-chimiques : la température de vaporisation et une solubilité différentielle (la base étant soluble dans les milieux organiques et le sel dans les milieux aqueux). La cocaïne hydrochlorée présente une température de vaporisation de 197°C alors que la forme base se vaporise à une température beaucoup plus basse de 96°C (Moffatt, 1987). Celle-ci, appelée le plus souvent crack ou *freebase*, est donc plus adaptée à une consommation par fumigation (fumer/inhaler), laquelle permet une adsorption et montée des effets extrêmement rapide (quelques secondes), mais avec une « descente » (diminution des effets) également très rapide (5-10 minutes). De son côté, la cocaïne hydrochlorée (sel) est très soluble dans l'eau (contrairement à la cocaïne base), ce qui la rend plus adaptée à une consommation par sniff (absorption par les muqueuses) ou par injection (une fois solubilisée dans l'eau). Avec ces types de consommation, l'absorption est (un peu) moins rapide que par fumigation, mais les effets persistent plus longtemps (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2021).

[j] https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/lebensmittelsicherheit/stoffe-im-fokus/kontaminanten/tropanalkaloide.html

Des informations supplémentaires concernant le processus d'extraction de la cocaïne, ainsi que ses effets peuvent être trouvés dans le second rapport « Cocaine insights » de l'UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2021).

Production de crack et *freebase*[k]

Crack et *freebase* sont essentiellement le même produit : une cocaïne sous forme de base. La différence réside dans la substance employée lors du processus de transformation. Dans les deux cas, de la cocaïne HCl est dissoute dans une certaine quantité d'eau, avant d'ajouter du bicarbonate de sodium (dans le cas du crack) ou de l'ammoniaque 9-12% (dans le cas de la *freebase*). Le mélange est ensuite porté à ébullition à l'aide d'un briquet. Une émulsion, nommée « goutte », apparaît alors à la surface de la solution aqueuse. Cette couche huileuse est ensuite récupérée à l'aide d'une pointe, généralement un couteau, puis disposée sur un mouchoir pour absorber l'eau restante.

Dans le cas de la *freebase*, l'emploi de l'ammoniaque provoque des vapeurs toxiques qui doivent être éliminées avant de pouvoir la consommer. Ceci peut être fait soit en laissant sécher le produit à l'air libre pendant une dizaine d'heures, soit en ajoutant une étape de lavage. Pour cette dernière le produit obtenu est mis à nouveau dans de l'eau, chauffé, avant de récupérer le produit et de le sécher encore une fois à l'aide d'un mouchoir. Cette étape doit être répétée jusqu'à élimination de tout l'ammoniaque résiduel. Généralement, un à deux lavages sont suffisants pour une dose standard de *freebase* produite à partir d'une boulette de 0,2 g de cocaïne hydrochlorée.

4.2 Unités de conditionnement

Comme détaillé dans le rapport MARSTUP (Zobel et al., 2018), la cocaïne est principalement conditionnée sous trois formes : les pains, les ovules (également appelés *fingers*) et les boulettes (appelées parachutes lorsque celles-ci sont partiellement ouvertes) (Figure 12).

Les « pains » sont des sortes de briques de cocaïne pressée, enveloppée dans du plastique et du ruban adhésif afin d'obtenir des unités aussi régulières que possible pour qu'elles puissent être stockées les unes sur les autres. Ils pèsent en général entre 500 g et 1 kg, et c'est l'unité de conditionnement employée pour le transport international en grandes quantités. Comme le but est justement de transporter la plus grande quantité de cocaïne dans le moins d'espace possible, les « pains » contiennent généralement un produit très pur qui n'est pas ou peu coupé. Des exceptions sont toutefois possibles puisque la cocaïne transite aujourd'hui souvent par différents pays et régions où il est en théorie possible de la reconditionner. L'augmentation de la pureté de la cocaïne saisie en Europe ces dernières années suggère

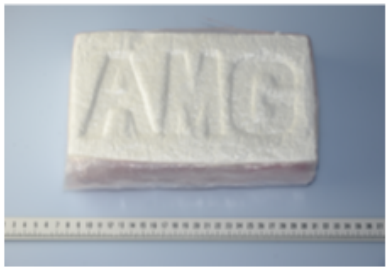
[k] Les deux processus de basification de la cocaïne (crack et *freebase*) ont été expliqués et montrés par plusieurs usager·ère·s de l'espace de consommation sécurisé (ECS) de Lausanne.

toutefois que l'emploi des produits pharmacologiques classiques (lévamisole, phénacétine, lidocaïne, etc.) qui servaient à augmenter les volumes et à modifier les propriétés de la cocaïne est aujourd'hui en forte baisse.

Les « ovules » ou *fingers* sont produits en pressant la cocaïne en forme de cylindre et en l'emballant ensuite dans plusieurs couches de plastique thermoscellées à l'aide d'un briquet. Une couche de ruban adhésif est ajoutée pour assurer une étanchéité maximale. Ces ovules sont souvent préparés dans les marchés d'arrivée de la cocaïne en Europe ou alors avant le transport par ingestion par des « mules » depuis l'Amérique latine ou l'Afrique. Ils pèsent généralement environ 10 g et constituent l'unité de conditionnement la plus courante pour l'importation en Suisse. La cocaïne peut ensuite être vendue directement sous cette forme, ou en demi-*finger*, mais elle est généralement reconditionnée sous forme de « boulettes » ou « parachutes ». Comme pour les pains, la cocaïne dans les *fingers* est généralement peu coupée afin de faciliter le transport d'une plus grande quantité de cocaïne avec un nombre de mules ou de voyages restreint. Toutefois, le fait qu'elle soit souvent reconditionnée en cours de transport vers la Suisse permet là aussi un ajout de produits. On sait ainsi que différentes « qualités » sont proposées par les distributeurs de cocaïne qui se trouvent autour des grands ports européens, suggérant ainsi que des pratiques de coupage ont lieu au niveau du reconditionnement.

Finalement, les « boulettes » contiennent en général entre 0.1 et 0.2 g de cocaïne, soit une dose, dans le marché de rue qui s'adresse essentiellement aux personnes marginalisées et dépendantes. Elles contiennent plus souvent 0.5 g à 1 g pour le marché qui s'adresse à d'autres clientèles. Le produit est enroulé dans du papier plastifié thermoscellé. Lorsque la cocaïne est conditionnée seulement dans cette première couche on l'appelle souvent « parachute », mais celui-ci est souvent encore enroulé dans plusieurs couches de plastique transparent, chacune thermoscellée avec parfois une couche finale de ruban adhésif. La « boulette » obtenue ainsi est l'unité de vente usuelle aux personnes consommatrices. Elle doit pouvoir être ingérée en cas d'intervention par la police. La cocaïne ainsi vendue est la plus susceptible d'avoir été coupée afin d'augmenter les profits du revendeur. Comme ce reconditionnement a généralement lieu en Suisse, les produits ajoutés devraient être principalement les sucres contenus dans des produits comme les laits pour bébés et non les agents pharmacologiques plus difficiles à obtenir dans notre pays.

Figure 12 Photos des différentes formes de conditionnement de la cocaïne



Pain de cocaïne

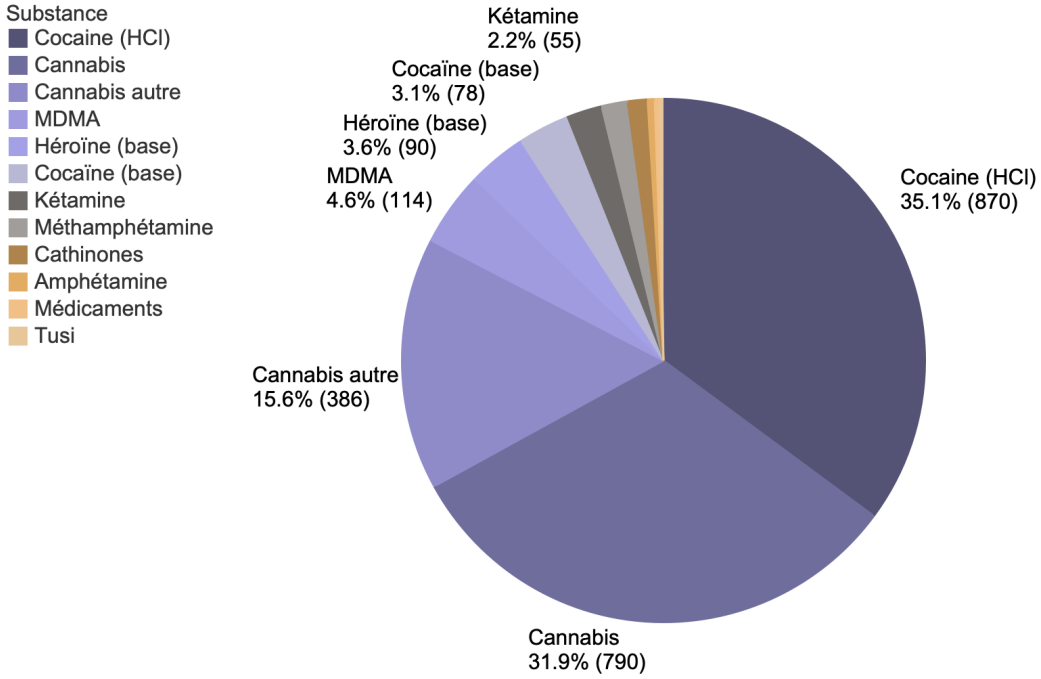


Parachutes et boulettes

4.3 Étude des produits

L'étude des jeux de données relatifs aux spécimens saisis et analysés par les polices vaudoises ainsi qu'aux spécimens soumis pour analyse dans le cadre du *drug checking* vaudois (DC) donne une première indication des produits stupéfiants présents sur le marché vaudois. Ainsi, entre janvier 2024 et juillet 2025, 2'477 spécimens ont été analysés par les polices vaudoises. La répartition des produits analysés est présentée à la Figure 13.

Figure 13 Nombre et proportion de spécimens analysés par les polices vaudoises du 1.11.2024 au 31.7.2025 (N = 2477)



Comme l'indique la Figure 13, les saisies policières se composent principalement de produits cannabiques et de cocaïne. A eux seuls, ces deux groupes de produits représentent plus du 80% des spécimens analysés. Le reste est partagé entre des pilules et des cristaux de MDMA, quelques spécimens d'héroïne (3.6%), de la kétamine et de la méthamphétamine.

Les données issues des analyses du DC Vaud 2022-2025 offrent une perspective plus variée, comme illustré par la Figure 14 (permanence) et la Figure 15 (festivals). En effet, bien que les produits cannabiques et la cocaïne occupent toujours une part importante des analyses, ceux-ci sont devancés par la MDMA, dont la proportion est encore plus large dans le cadre des festivals. D'autres produits, peu présents voire totalement absents dans les saisies policières, apparaissent au *drug checking*, notamment la kétamine, dont la proportion de spécimens au DC est substantielle, mais aussi les cathinones, le LSD ou le 2C-B. A l'inverse, l'héroïne ne représente que 3.5% des spécimens analysés à la permanence, tandis qu'un seul spécimen d'héroïne a été présenté dans le contexte d'un festival.

Ces deux sources de données offrent ainsi une vision différente du marché, soulignant la nécessité et la plus-value de combiner différents jeux de données.

Figure 14 Produits analysés à la permanence vaudoise du DC entre 2022 et juillet 2025 (N = 1868)

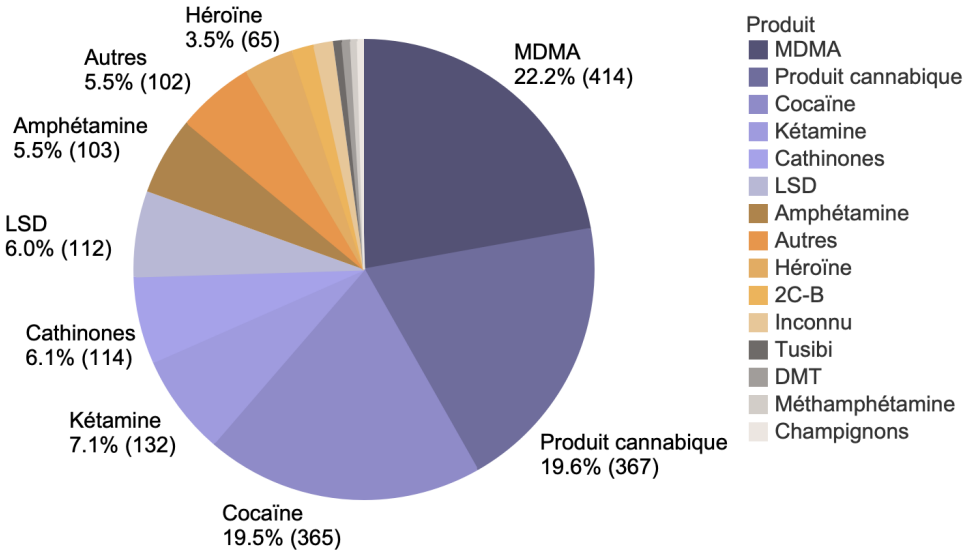
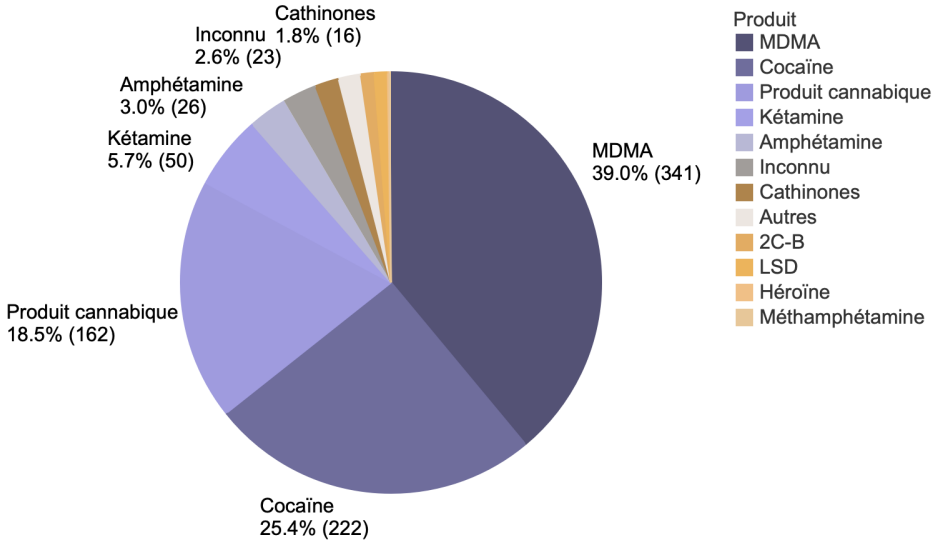


Figure 15 Produits analysés en festival par le DC Vaud entre 2022 et juillet 2025 (N = 875)



4.3.1 La pureté

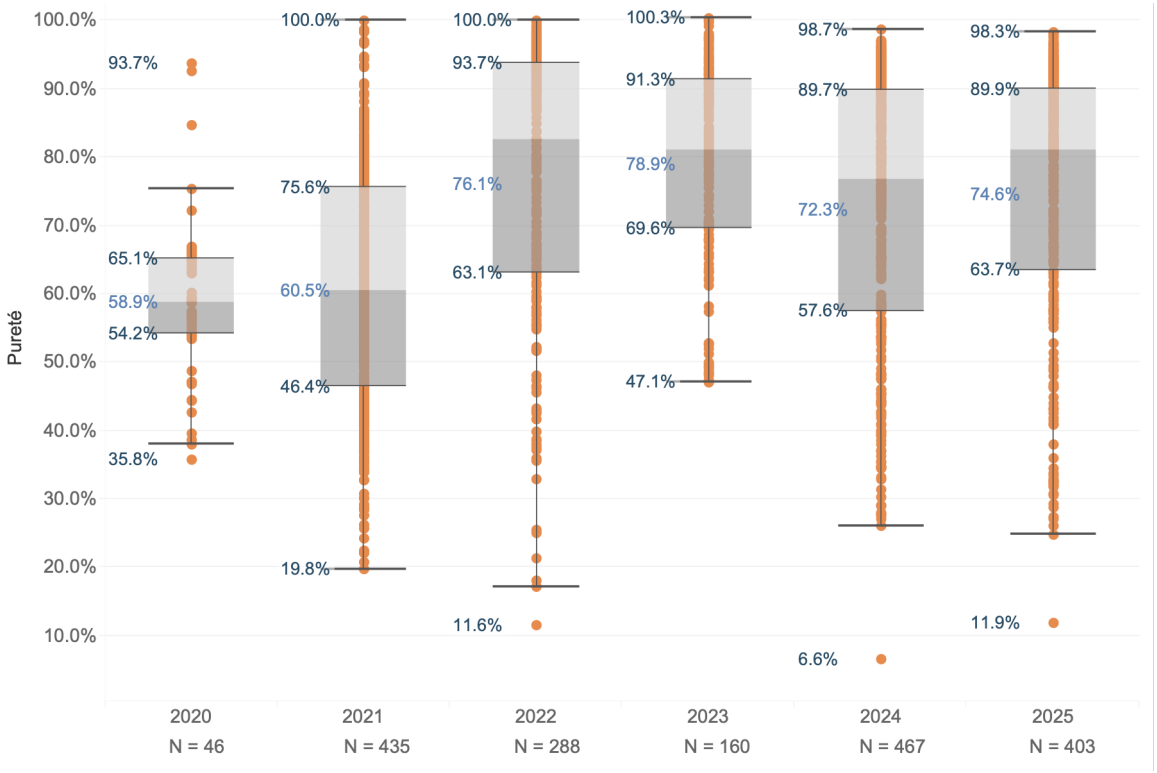
Dans le but d'étudier la pureté de la cocaïne présente sur le marché vaudois, le projet MonitorStup s'est appuyé sur l'analyse de différentes données, dont une grande partie n'existait pas encore à l'époque du projet MARSTUP. Il s'agit en particulier des échantillons provenant des trois contextes de mise en œuvre du *drug checking* (permanence à Lausanne,

festivals, Espace de consommation sécurisé de Lausanne (ECS)) entre 2022 et juillet 2025, ainsi que des échantillons provenant des saisies policières de différentes tailles et ampleurs, y inclus des saisies qui jusqu'alors ne faisaient pas l'objet d'analyses en termes de pureté, entre 2020 et 2025. Une Antenne ECS-Riponne ayant ouvert à Lausanne en mai 2024, les données relatives au DC ECS font référence à l'ECS Vallon uniquement entre 2022 et mai 2024, tandis qu'elles comprennent l'ECS Vallon et l'Antenne de la Riponne dès mai 2024.

L'accès à ces différentes sources de données apporte un éclairage beaucoup plus complet, bien que des limites subsistent, concernant la pureté des échantillons de cocaïne aux différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement dans notre canton. Les données provenant du *drug checking* permettent notamment d'obtenir des informations sur la pureté de la cocaïne prête à être consommée (principalement conditionnée sous forme de boulettes). Parallèlement, les saisies policières de petite et moyenne ampleur (auprès des personnes qui consomment ou des personnes qui vendent en rue) donnent une indication de la pureté avant consommation, mais également parfois lors des dernières étapes liées à la vente. Dans ces saisies, la cocaïne se présente généralement sous forme de boulettes, mais cela inclut aussi quelques ovules. Finalement, les saisies policières de plus grande ampleur permettent d'analyser la pureté du produit au niveau de l'importation et de la distribution, à savoir lorsqu'il est conditionné sous forme d'ovules et de pains.

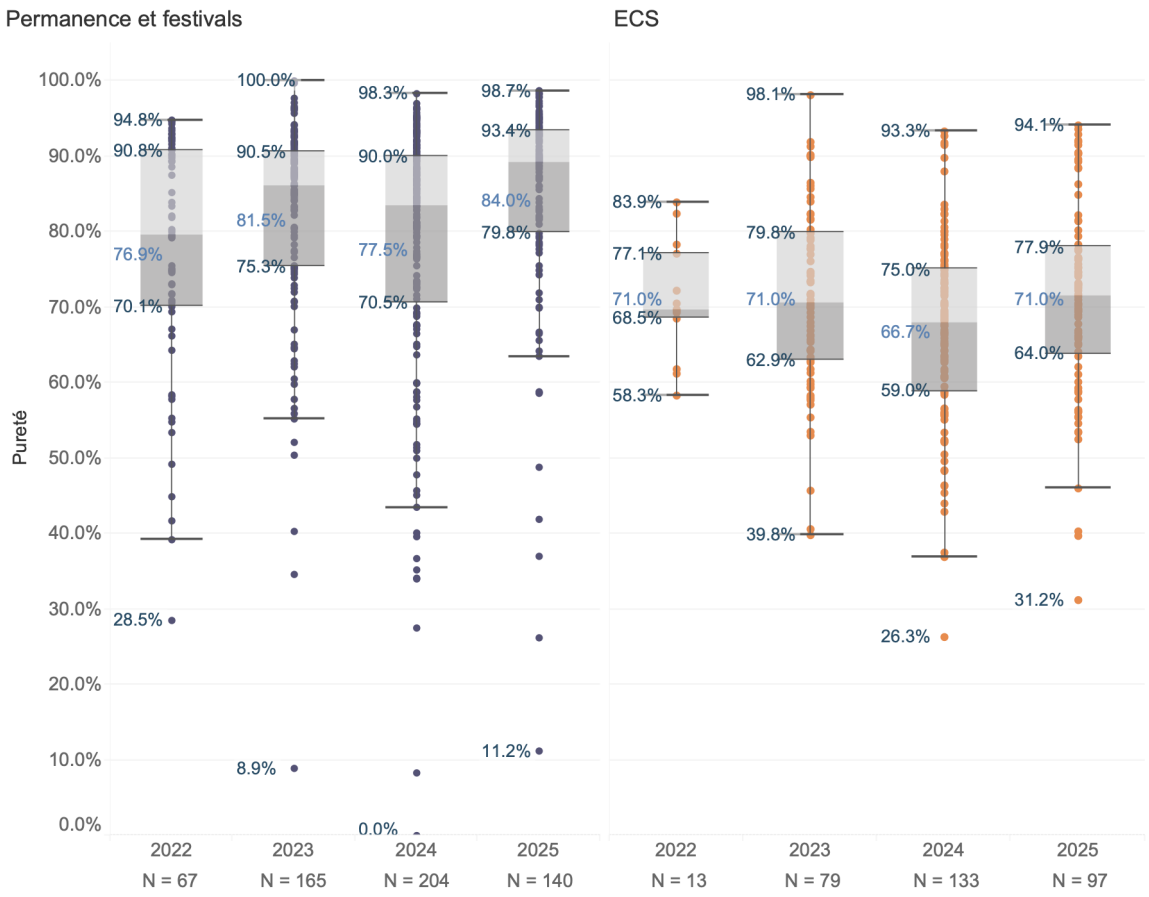
Ainsi, les données de pureté des spécimens saisis par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 soulignent une évolution à la hausse, notamment entre 2021 et 2022, avec un saut de près de 20%. Entre 2022 et 2025, la pureté médiane semble s'être stabilisée autour des 80% (Figure 16).

Figure 16 Évolution de la pureté de la cocaïne saisie par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 (N = 1809)



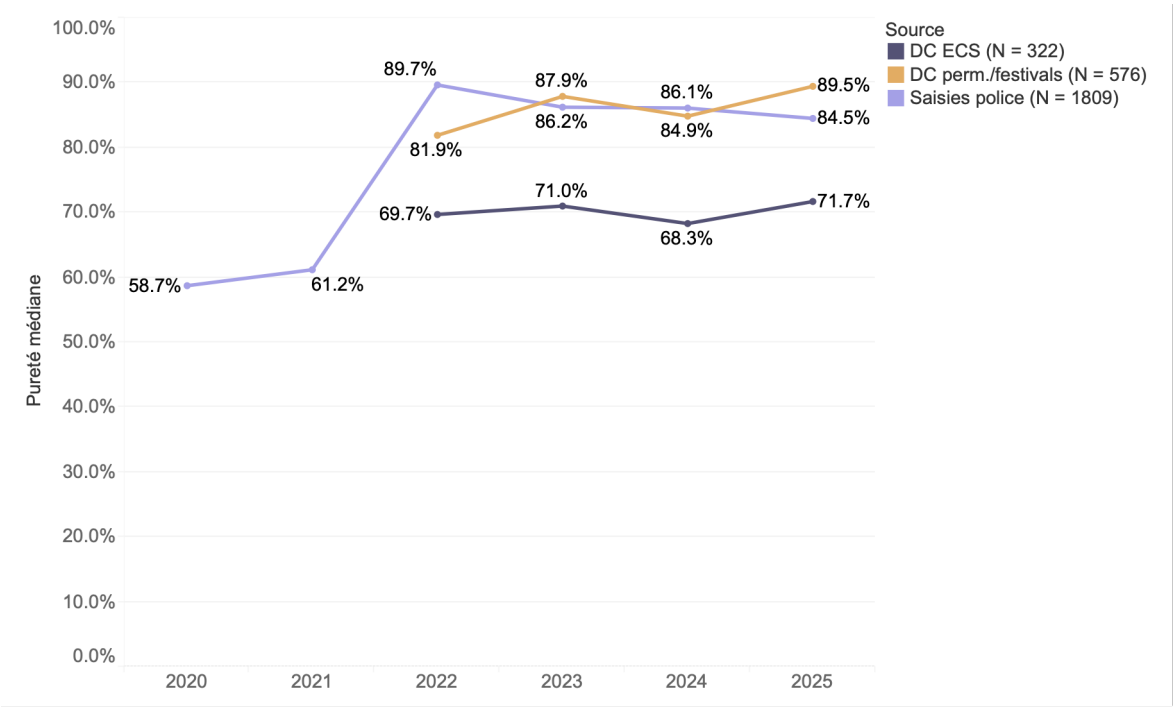
Les données du *drug checking*, disponibles dès 2022, présentent une évolution plus modeste, notamment à l'ECS, où la pureté médiane se maintient autour des 70%. Dans le contexte de la permanence et des festivals, on voit à l'inverse une légère tendance à la hausse, avec une différence de près de 10% en quatre ans, pour atteindre une médiane de près de 90% en 2025 (Figure 17). Cela indique que, malgré des variations importantes en termes de pureté, un certain nombre de spécimens de cocaïne en circulation dans le canton de Vaud ne sont presque plus coupés.

Figure 17 **Évolution de la pureté de la cocaïne analysée entre 2022 et juillet 2025 par le DC vaudois lors de la permanence et de festivals de musique (N = 576) ainsi qu'aux ECS (N = 322).**



Si l'on compare les puretés médianes qui ressortent des différentes sources de données (Figure 18), il apparaît que la cocaïne analysée à l'ECS est légèrement moins pure que dans les autres contextes, et ce dès 2022. En 2025 notamment, la médiane est environ 20% plus basse que celle du *drug checking* proposé à la permanence ou dans les festivals. La médiane dans ce contexte apparaît particulièrement élevée, dépassant même la médiane des saisies de police, bien que les valeurs restent relativement proches.

Figure 18 **Évolution de la pureté de la cocaïne saisie par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 et analysée par le DC vaudois à l'ECS ainsi qu'à la permanence et aux festivals entre 2022 et 2025.**



4.3.2 Produits de coupage

Les produits de coupage peuvent être divisés en deux grandes catégories : les adultérants et les diluants. Le premier groupe contient les substances pharmacologiquement actives qui imitent ou renforcent les effets de la cocaïne. Les diluants sont quant à eux ajoutés essentiellement dans le but d'augmenter la masse, mais ils n'ont guère d'impact sur les effets ressentis.

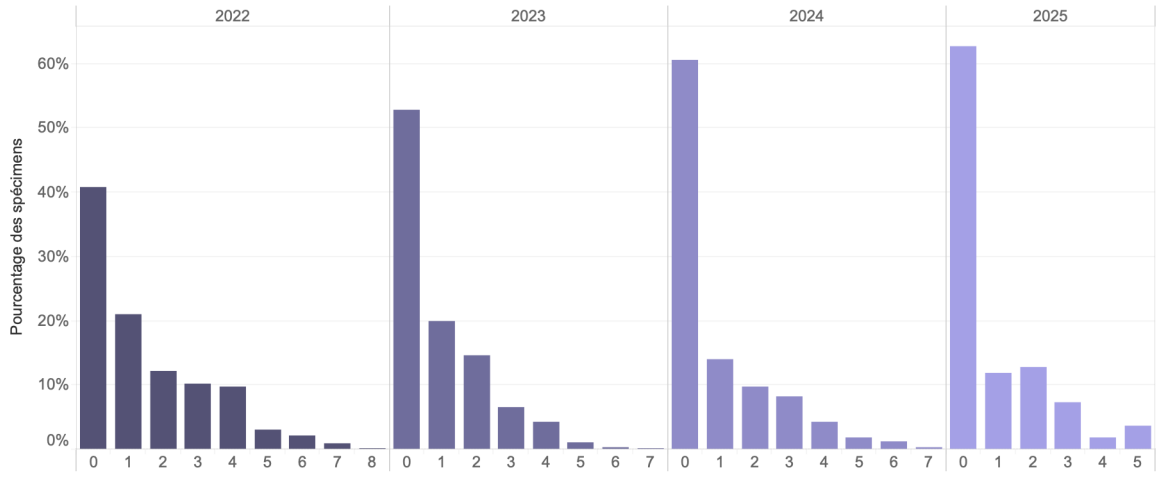
Afin d'étudier la fréquence d'apparition des différents produits de coupage de la cocaïne, une étude des échantillons analysés par le laboratoire de l'ESC entre 2022 et juillet 2025 a été faite. Ainsi, 1'680 échantillons de cocaïne ont été analysés par GC-MS[l] et tous les produits de coupage détectés ont été listés afin de déterminer le nombre d'échantillons coupés, ainsi que la fréquence d'apparition des différents produits.

La Figure 19 présente, par année, la proportion d'échantillons selon le nombre de produits de coupage détectés. On observe qu'une partie importante des échantillons analysés ne sont pas coupés et que cette proportion augmente au fil des années, pour dépasser les 60% en 2025. Étant donné qu'il s'agit de saisies de police du canton de Vaud, il est possible qu'une partie des échantillons non coupés se présentent sous forme de pains ou d'ovules et proviennent ainsi des niveaux les plus élevés du marché.

[l] Chromatographie gazeuse couplée avec un spectromètre de masse (GC-MS en anglais). Il s'agit d'un appareil analytique qui permet la séparation et l'identification des substances présentes dans un mélange.

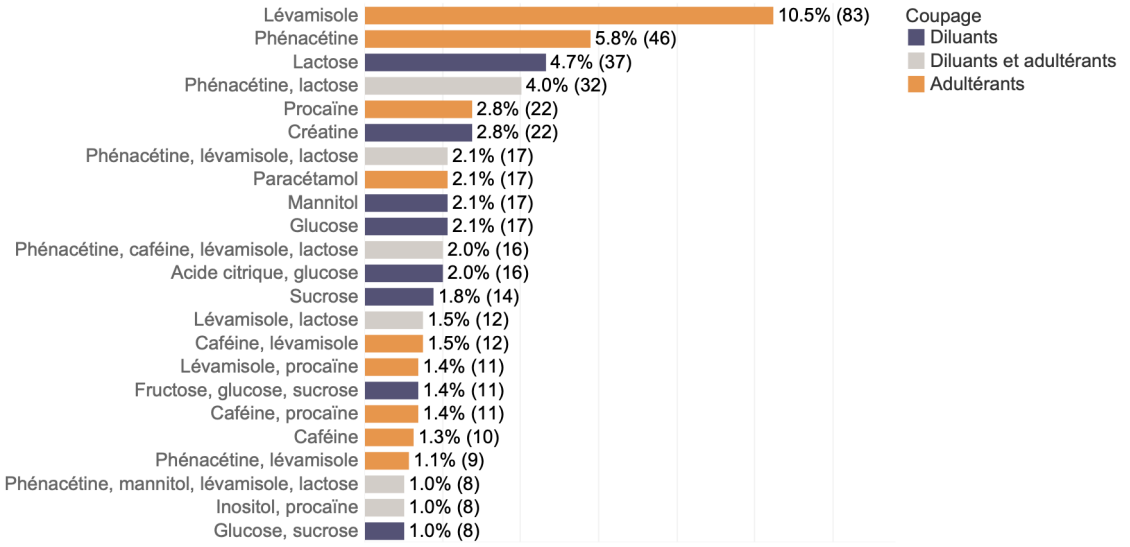
Parmi les échantillons coupés, la majorité le sont avec un, deux, voire trois produits de coupage. Le plus grand nombre de produits de coupage retrouvés dans un seul échantillon était de 8 en 2022 et de 5 en 2025, mais ces cas restent très marginaux. A noter que le nombre de produits de coupage n'est pas forcément corrélé avec la pureté de l'échantillon. En effet, la Figure 19 ne reporte que le nombre de produits et non la quantité de ces produits, qui peut rester très faible même si trois produits de coupage sont présents.

Figure 19 **Proportion des échantillons de cocaïne analysés en fonction du nombre de produits de coupage retrouvés (N = 1680) (2022-2025)**



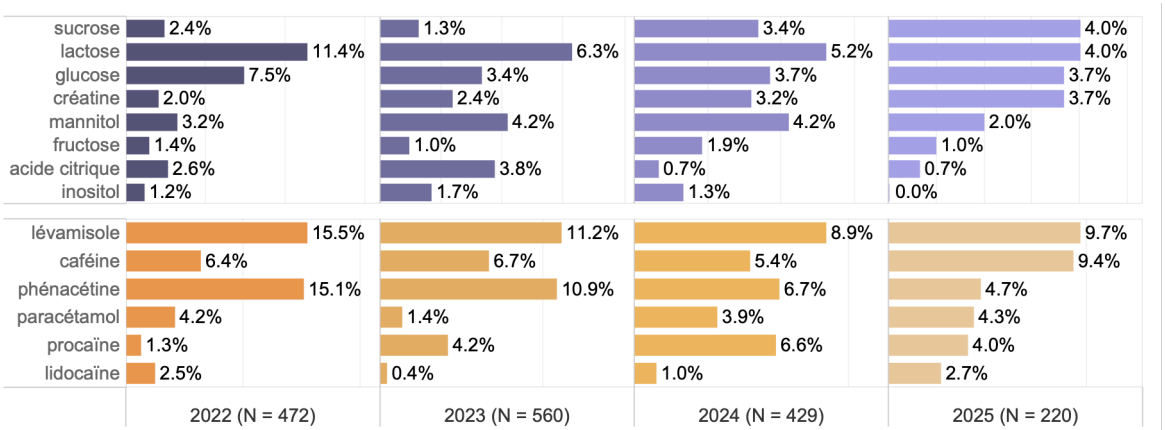
Comme l'illustre la Figure 20, le produit de coupage le plus souvent détecté est le lévamisole seul. On le trouve dans 10.5% des échantillons dans lesquels au moins un produit de coupage a été détecté. Il est suivi par la phénacétine seule (5.8%), le lactose seul (4.7%), puis le mélange phénacétine et lactose (4.0%). En comparant ces résultats avec la fréquence d'apparition des différents mélanges identifiés dans l'analyse des échantillons de cocaïne saisis entre 2014 et 2016 (Zobel et al., 2018), on observe certaines différences. En effet, le lévamisole est passé de la seconde position en 2014-2016 à la première en 2022-2025 ; le mélange phénacétine/lactose est passé de la neuvième à la quatrième place ; la combinaison de phénacétine/lévamisole/lactose est passée de la première à la septième place ; et le lactose seul de la dix-septième à la troisième. De manière générale, il apparaît que les trois coupages les plus fréquemment détectés correspondent à des substances uniques, alors que les mélanges semblent moins souvent utilisés. Cela pourrait être lié à l'augmentation de la pureté des échantillons de cocaïne mise en évidence dans le chapitre précédent, ainsi qu'à la réduction du nombre d'étapes de coupage le long de la route de la drogue.

Figure 20 **Fréquence de détection de différents produits de coupage, seuls ou combinés, dans les échantillons de cocaïne analysés (2022-2025) (N = 1680)**



Comme indiqué par la Figure 21, le lévamisole reste le produit de coupage le plus souvent détecté. La phénacétine, largement détectée en 2022, a perdu de l'importance au fil du temps et se classe en 3ème position en 2025, après la caféine. Le paracétamol et la procaïne viennent ensuite, suivis des divers sucres. Ainsi, le lactose et le glucose, particulièrement présents en 2022, le sont moins en 2025, tandis que le sucrose apparaît plus souvent.

Figure 21 **Fréquence de détection des diluants (violet) et des adultérants (orange) dans les échantillons de cocaïne (2022-2025)**



Les produits de coupage les plus courants

Les adultérants les plus fréquemment détectés dans les échantillons de cocaïne analysés dans le Canton de Vaud sont le lévamisole, la phénacétine et la caféine.

Le lévamisole est un antiparasitaire employé par les vétérinaires pour traiter l'apparition de vers dans l'intestin. Des études récentes ont montré que le lévamisole est métabolisé en aminorex, une substance qui a des effets de type amphétaminiques (Hofmaier et al., 2014). Certains effets stimulants décrits par les personnes qui consomment, et sur lesquels elles se basent pour juger si un spécimen de cocaïne est de bonne qualité, pourraient ainsi être imputés à la présence de lévamisole et non à la pureté du produit. Le lévamisole est lié à l'apparition de nécroses à la suite de la consommation de cocaïne, en particulier lorsqu'elle est injectée ou sniffée (Ching and Smith, 2012).

La phénacétine est un analgésique et antipyrétique retiré du marché à la fin du 20ème siècle à la suite de la découverte de ses effets cancérogènes et néphrotoxiques (McCredie et al., 1993). Cette substance est employée comme produit de coupage de la cocaïne en raison notamment de son aspect physique similaire.

La caféine est un stimulant qui renforce certains effets de la cocaïne comme la sensation de bien-être et l'augmentation de l'attention (Ferré, 2008).

4.3.3 Les prix

L'étude MARSTUP avait révélé, sur la base d'entretiens avec des usager·ère·s et des policiers, ainsi que d'une enquête en ligne qui dépassait les frontières cantonales, que le prix de la cocaïne se situait en 2018 autour de 100 CHF/gramme, et que l'unité de base (boulette ou parachute) coûtait généralement 20 CHF pour une dose estimée par les acheteurs à environ 200 mg. Une analyse des saisies de la police avait montré que, d'une part, les quantités étaient souvent inférieures à celles annoncées, notamment pour les unités de vente d'un gramme et, d'autre part, que prix et pureté n'étaient souvent pas associés (Zobel et al., 2018).

Dans le précédent rapport, une étude avait été réalisée sur 53 boulettes analysées à l'ECS (Vallon) et des boulettes saisies par la police en 2021. Il en était ressorti une baisse des prix par rapport à 2018 (prix moyen de 13 CHF la boulette (8-25 CHF)) ainsi que des variations entre les poids réels et les poids annoncés, comme déjà souligné par l'étude MARSTUP. De plus, aucune relation claire entre le prix payé et la quantité de cocaïne pure contenue dans la boulette (60-207 mg) n'avait été mise en évidence. Sur cette base, le prix moyen du gramme de cocaïne pure avait pu être estimé à env. 113 CHF, alors qu'il était estimé entre 200 et 250 CHF le gramme par l'étude MARSTUP. La hausse de la pureté de la cocaïne combinée à une baisse des prix a donc abouti à une diminution de presque moitié du prix au gramme pur en 2018.

Afin d'observer l'évolution des prix de ces deux dernières années, deux sources de données ont été prises en compte. D'une part, les données issues de l'enquête PAPU (« Pointage

annuel du profil des usager·ère·s des centres à bas-seuil ») menée par Unisanté et d'autre part les données du *drug checking* aux ECS. L'analyse de ces deux jeux de données est présentée ci-dessous.

PAPU

Dans le cadre de l'enquête PAPU, qui documente les comportements des consommateur·trice·s régulier·ère·s et marginalisé·e·s de drogues qui fréquentent les centres à bas-seuil d'accessibilité (CABS), des questions sur les prix payés pour les substances ont été introduites en 2022. Le questionnaire a été rempli dans cinq lieux différents, à Lausanne (Antenne Riponne (dès 2024), Distribus (jusqu'en 2023), ECS – Vallon, Passage et Terrasse), Morges (Entrée de secours), Nyon (Entrée de secours), Vevey (AACTS) et Yverdon (Zone bleue).

Des comparaisons de prix en fonction des lieux de remplissage du questionnaire sont parfois réalisées. Cependant, le lieu du remplissage ne correspond pas forcément au lieu d'achat. Ces analyses permettent donc simplement de mettre en perspective les prix payés par les personnes répondant dans un lieu plutôt qu'un autre.

En raison de la confusion qui existe parfois entre le prix à l'unité (par exemple, le prix pour une boulette) ou le prix au gramme, les réponses ont été filtrées pour supprimer les valeurs complétement aberrantes. Des fourchettes larges ont toutefois été gardées et sont précisées dans le Tableau 2.

Tableau 2 Fourchettes de prix prises en compte en fonction du conditionnement

Substance	Conditionnement	Borne inférieure	Borne supérieure
Cocaïne	Petite boulette	5	50
	Grande boulette	10	100
	Gramme, demi-finger	20	250
Crack	Caillou	1	50
	Galette	1	100

En outre, la formulation des questions liées au prix a été modifiée au fil des années afin de faciliter la réponse des participant·e·s, comme précisé dans le Tableau 3. En conséquence, les données recueillies ne sont pas toujours directement comparables. Un travail de traitement a parfois été nécessaire pour harmoniser l'information entre différentes versions du questionnaire, ce qui peut complexifier l'interprétation des séries temporelles. Ainsi, pour la cocaïne, seule l'année 2024 a été considérée pour les analyses.

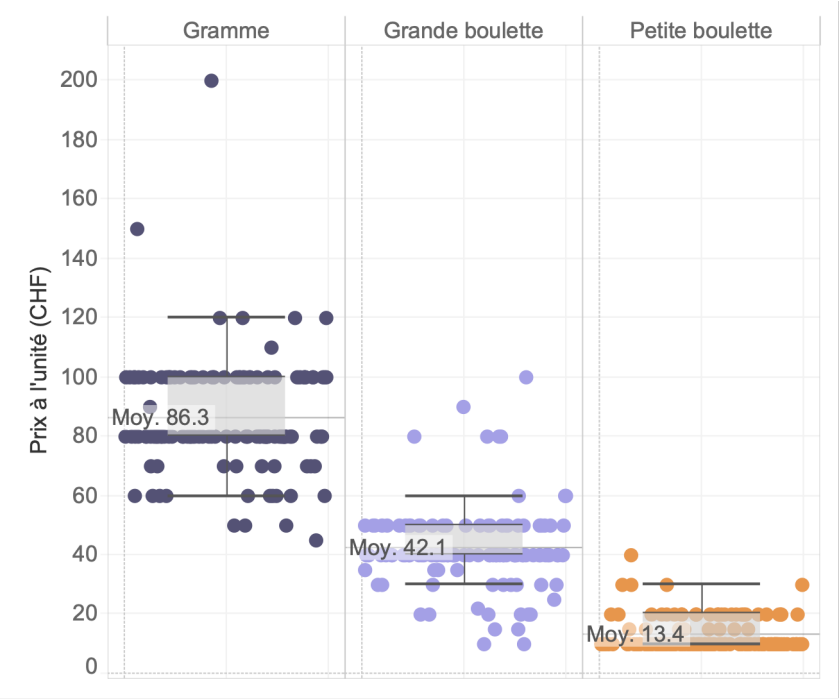
Tableau 3 Formulation des questions sur les prix payés pour acquérir des produits dans les vagues d'enquête 2022 à 2024 (PAPU)

Substance	Année	Personnes ciblées	Forme des questions
Cocaïne	2022	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	Quelle quantité avez-vous achetée ? (Réponse en grammes) Quel prix avez-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2023	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	Sous quelle forme l'avez-vous achetée ? (« boulettes » ou « autre forme », sans photo) Quelle quantité avez-vous achetée ? (Nombre d'unités ou grammes) Quel prix ave-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2024	Tous les répondants	Savez-vous combien coûte actuellement dans le canton de Vaud… ? Petite boulette (0.2 g) Grande boulette (0.5 g) 1 gramme (g), (demi)finger (Réponse en CHF)
Crack	2022	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	« Crack » Quelle quantité avez-vous achetée ? (Réponse en grammes) Quel prix avez-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2023	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	« Caillou déjà prêt (Crack / freebase » Quelle quantité avez-vous achetée ? (Réponse en grammes) Quel prix avez-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2024	Tous les répondants	« Caillou déjà prêt » Savez-vous combien coûte actuellement dans le canton de Vaud… ? Caillou (taffe) Galette (Réponse en CHF)

Les données issues de la vague 2024 du PAPU indiquent que le prix moyen des petites et grandes boulettes de cocaïne s'élève à respectivement 13.4 CHF et 42.1 CHF (Figure 22). Pour un gramme ou un demi-finger (5 gr) de cocaïne, le prix moyen est de 86.3 CHF le gramme. En considérant une petite boulette de 0.2 g et une grande boulette de 0.5 g, le prix rapporté au gramme de ces deux unités de vente est respectivement de 67 CHF et de 84.2 CHF. Contre-

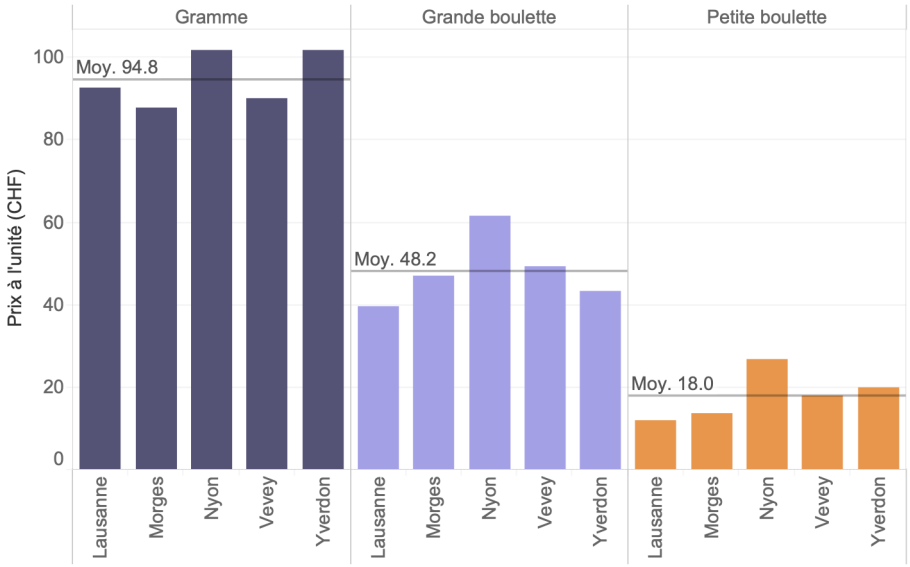
intuitivement, il semblerait ainsi que les plus petites unités se vendent à un prix moyen au gramme plus bas que les grandes unités.

Figure 22 Prix moyen par unité de vente



En comparant les prix annoncés pour ces trois unités de ventes en fonction du lieu du remplissage du questionnaire, l'on remarque que certaines différences de prix moyens existent, notamment à Nyon avec des prix un peu plus élevés que dans les autres villes, bien que les prix moyens restent globalement dans les mêmes ordres de grandeur (Figure 23). Pour rappel, le lieu ici désigne l'endroit où le questionnaire a été rempli, ce qui ne signifie pas forcément que les répondant·e·s ont acheté leur produit dans cette même localité.

Figure 23 Prix à l'unité selon le lieu de remplissage du questionnaire



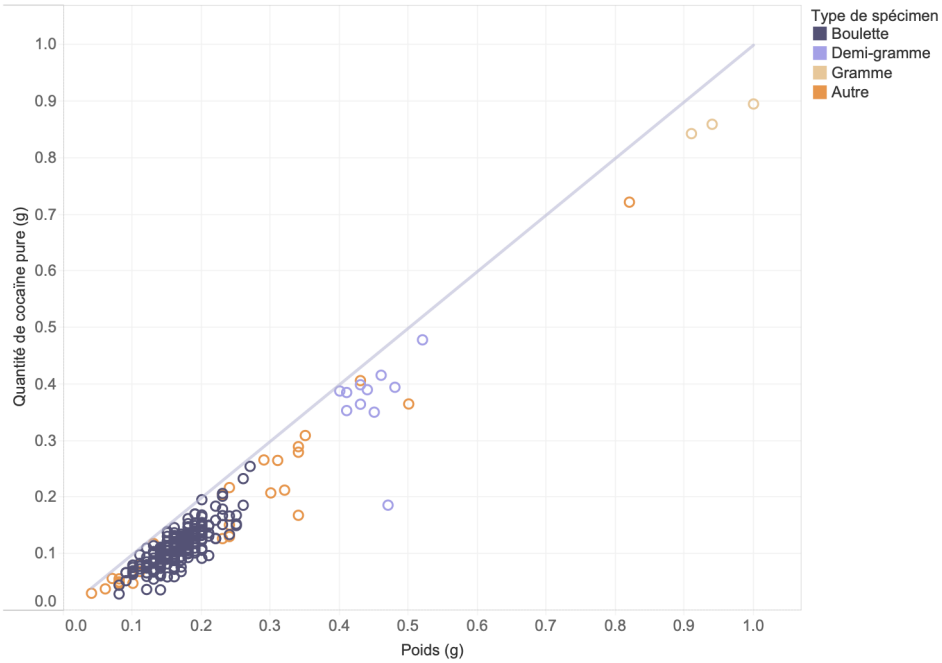
ECS

A l'ECS, le prix des boulettes s'élève dans la majorité des cas à 10 CHF. Parfois, des rabais de quantité peuvent être accordés (25 CHF pour trois boulettes, par exemple) tandis que des prix plus élevés sont également parfois rapportés. Globalement, la grande majorité des boulettes se vendent entre 6 et 15 CHF l'unité. Concernant les plus grosses quantités, les données sont beaucoup plus restreintes et les prix rapportés doivent être pris comme des estimations larges. Il semble néanmoins que les rabais peuvent être plus importants, avec des demi-grammes de cocaïne vendus entre 30 et 50 CHF et des prix généralement entre 50 et 70 CHF (range 35 – 100 CHF) pour un gramme.

En considérant le poids des spécimens amenés au *drug checking* de l'ECS, on observe sur l'axe x de la Figure 24 que le poids réel du spécimen est généralement inférieur au poids annoncé. En effet, une boulette type représente une unité de 0.2 g, alors qu'en réalité, le poids d'une majorité de boulettes s'étend plutôt entre 0.1 et 0.2 g. Idem pour le demi-gramme, en réalité entre 0.4 g et 0.5 g, et le gramme, compris plutôt entre 0.9 et 1 g. Le type de spécimen « autre » fait référence aux spécimens dont le poids théorique entier n'est pas connu ou il a été spécifié qu'il différait des 0.2 g habituellement attendus.

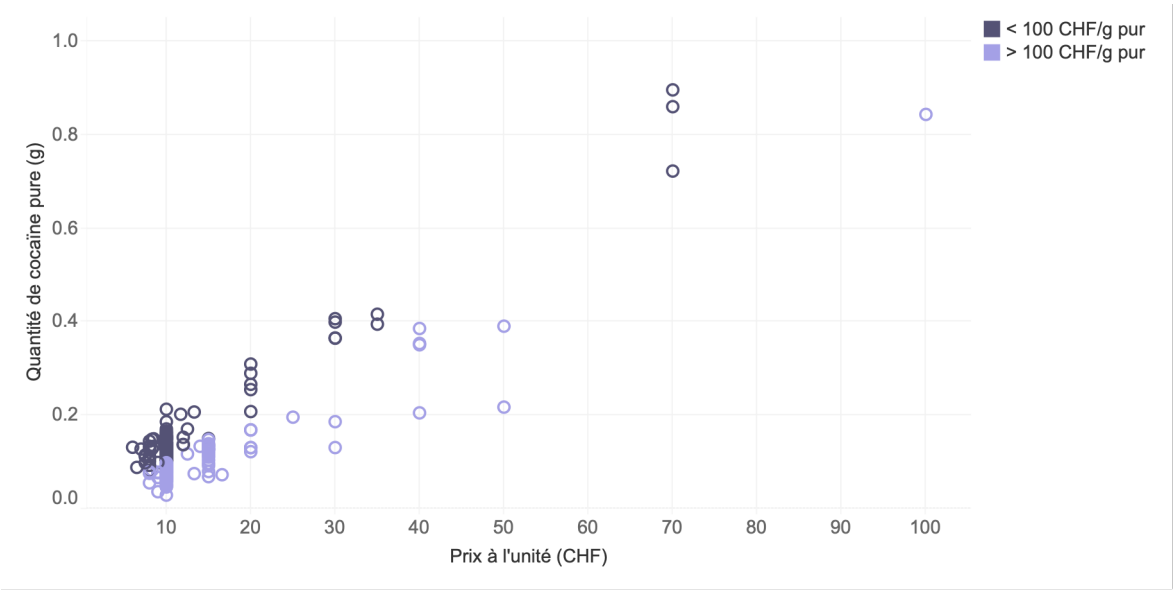
L'axe y présente quant à lui la quantité de cocaïne pure contenue dans les spécimens, en fonction de la pureté mesurée. La ligne diagonale indique visuellement où devrait se situer les points de données si la pureté était de 100%. L'on remarque ainsi que la majorité des points se trouvent proche de cette ligne, soulignant à nouveau la pureté très élevée de la cocaïne sur le marché vaudois, et ce même auprès d'usager·ère·s marginalisé·e·s.

Figure 24 Quantité de cocaïne pure en fonction du poids des spécimens au *drug checking* de l'ECS (N = 308)



Des informations sur le poids, la pureté ainsi que le prix sont simultanément disponibles pour un nombre appréciable de spécimens soumis au *drug checking* de l'ECS. Sur cette base, la Figure 25 illustre la quantité de cocaïne pure en fonction du prix à l'unité des différents spécimens. Il apparaît qu'il n'y a pas vraiment de relation claire entre le prix payé et la quantité de cocaïne pure obtenue. En effet, pour 10 CHF, les consommateur·trice·s ont reçu des boulettes contenant entre 30 et 213 mg de cocaïne pure. L'on remarque également que le prix rapporté au gramme de cocaïne pure s'étend de 45.5 à 338.8 CHF, avec un prix moyen à 101.9 CHF. Ainsi, plus de la moitié des spécimens (60.6%) représentent un prix rapporté au gramme de cocaïne pure inférieur à 100 CHF, alors que cette proportion était d'environ un tiers dans l'étude réalisée sur les 53 boulettes en 2022-2023.

Figure 25 Quantité de cocaïne pure en fonction du prix à l'unité des spécimens au *drug checking* de l'ECS (N = 251)



Sondage européen en ligne sur les drogues (European Web Survey on Drugs, EWSD)

Le EWSD est une enquête en ligne coordonnée par l'Agence Européenne sur les Drogues (European Union Drugs Agency, EUDA) destiné aux usager·ère·s majeur·e·s de drogues. La dernière édition date de 2024 et permet d'obtenir un aperçu des pratiques de consommation de diverses substances d'une certaine tranche de la population suisse. Puisqu'il s'agit d'un sondage en ligne auto-administré et publicisé au travers de canaux spécifiques, les participant·e·s ne sont pas représentatif·ve·s de la population générale. En revanche, comme il cible les usager·ère·s de drogues, cela permet d'obtenir beaucoup plus d'informations sur cette pratique qu'au travers d'enquêtes en population générale.

Les participant·e·s à l'enquête répondent à quelques questions générales (informations socio-démographiques, substances consommées), puis il leur est proposé de répondre à des modules avec des questions spécifiques sur une substance en particulier. Notamment, des questions sur les quantités achetées et les prix sont incluses, permettant de renseigner sur les prix pratiqués dans le cadre d'une population de consommateur·trice·s différente de celle qui fréquente les ECS.

Au total, 1'504 personnes résidant en Suisse ont répondu au questionnaire. Les résultats pour la Suisse sont détaillés dans le rapport de l'étude (Chavanne et al., 2025). Dans le cadre de la présente étude, seul·e·s les participant·e·s vaudois·e·s (N = 251) sont considéré·e·s, ce qui peut conduire à quelques différences avec les conclusions du rapport original.

Ainsi, parmi les 251 vaudois·e·s, 67 ont accepté de répondre au module spécifique sur la cocaïne HCl. Sur la base de ces données, il apparaît que la majorité des répondant·e·s achètent 1 g, voire 1 à 5 g à la fois, et paient pour la plupart 100 CHF le gramme, même si quelques personnes paient aussi entre 80 et 90 CHF le gramme. En considérant l'ensemble des répondant·e·s suisses, les conclusions sont similaires. Ces constatations concordent

avec les estimations de prix émises dans MARSTUP déjà en 2018 (Zobel et al., 2018). Cependant, en rapportant ce prix au gramme de cocaïne pure sur la base de la pureté moyenne de la cocaïne en 2025 du *drug checking* permanence et festivals (89.5%), on obtient un prix d'environ 112 CHF le gramme de cocaïne pure, soit presque moitié moins que ce qui était observé dans MARSTUP il y a une dizaine d'années.

Synthèse sur les prix

Les données récoltées sur les prix de la cocaïne amènent à deux constats. D'une part, au travers des données de l'EWSD, il apparaît que les usager·ère·s intégré·e·s paient encore régulièrement 100 CHF pour un gramme de cocaïne. Il semble que le prix ait ainsi peu évolué, bien que l'augmentation de la pureté de la cocaïne implique un prix au gramme pur en forte diminution. A l'inverse, les données du PAPU et du *drug checking* à l'ECS corroborent les observations déjà émises dans le rapport précédent concernant une baisse générale des prix de la cocaïne, accompagnée d'une augmentation de la pureté, qui résulte en un prix au gramme de cocaïne pure nettement en baisse. Il apparaît que le prix le plus commun pour une boulette de 0.2 g est maintenant de 10 CHF, avec des rabais de quantité supplémentaires possibles. Ainsi, plus de la moitié des spécimens pour lesquels ces informations étaient disponibles ont été vendus à un prix rapporté au gramme de cocaïne pure inférieur à 100 CHF. Ainsi, la cocaïne pure est désormais souvent moins chère dans le marché de rue pour les populations marginalisées que dans celui qui s'adresse aux personnes socialement intégrées.

4.4 Le « Crack »

La cocaïne sous sa forme base – crack ou *freebase* – se distingue par la rapidité d'apparition et de disparition de ses effets, ce qui en fait un produit particulièrement propice au *craving*. Le « flash » ressenti quelques secondes après l'inhalation ne dure qu'une dizaine de minutes, poussant les personnes qui consomment à renouveler rapidement les prises pour en prolonger les effets ou éviter les désagréments liés à la descente (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2021). Ce cycle peut conduire à une consommation compulsive avec une négligence vis-à-vis de besoins primaires, une dégradation rapide de la santé et une augmentation de l'agressivité qui peut être liée à l'effet conjoint d'une surstimulation et du manque de sommeil.

Ce phénomène s'inscrit dans un contexte de progression de la consommation de crack dans plusieurs villes suisses et européennes, avec des répercussions sociales, sanitaires et sécuritaires importantes pour les professionnel·le·s de la réduction des risques, les forces de l'ordre, les structures de traitement et la population en général. Cette évolution s'explique notamment par une très grande disponibilité de la cocaïne HCl en Suisse. À Genève en particulier (Egli Anthonioz and Zobel, 2023), l'arrivée de vendeurs proposant des cailloux prêts à l'emploi a transformé le marché local depuis 2021-2022, raccourcissant le processus de consommation et augmentant le risque d'entrée dans des cycles compulsifs, contrairement à la pratique plus répandue à Lausanne, où les personnes qui consomment achètent de la cocaïne HCl pour la transformer elles-mêmes en crack.

Ces constats ont motivé plusieurs études menées au cours de l'année 2023 (Debons and Samitca, 2023; Egli Anthonioz and Zobel, 2023), dont nous rappelons ici les principaux enseignements.

Une première étude avait pour objectif de tester si des différences de pureté existaient entre le crack acheté dans la rue et celui préparé par les personnes qui consomment elles-mêmes. Entre février et mars 2023, 37 échantillons ont été collectés à l'espace de consommation Quai 9 à Genève, dont 12 autoproduits et 25 achetés. Les deux types présentaient des puretés relativement élevées, légèrement supérieures pour le crack autoproduit (83% en moyenne) que pour le crack acheté (72,3%). Des produits de coupage ont été détectés dans près de 80% des échantillons, indépendamment de leur origine, principalement la phénacétine, mais aussi le lévamisole, la lidocaïne, des sucres, la caféine et le paracétamol.

Une seconde étude avait pour objectif de vérifier la croyance souvent rapportée selon laquelle le processus de basification permettrait d'éliminer les produits de coupage. 19 échantillons de cocaïne HCl ont été analysés avant et après transformation en crack lors d'interventions de *drug checking*, complétés par des analyses GC-MS en laboratoire à l'École des Sciences Criminelles (ESC) sur quatre échantillons coupés avec des mélanges différents et basifiés selon deux méthodes (ammoniaque et bicarbonate de soude). Il en ressort que la basification augmente effectivement la pureté moyenne (de 66,8% à 79,1%), en éliminant en particulier les produits de coupage hydrophiles comme les sucres, qui restent dans l'eau lors du processus. La caféine et le paracétamol, de nature plus neutre, se retrouvent quant à eux en moindre quantité mais restent partiellement présents. En revanche, les substances lipophiles telles que la phénacétine, le lévamisole et la procaïne ne sont pas affectées et se retrouvent en quantités similaires dans le crack final. Ce résultat est particulièrement important dans une perspective de réduction des risques : ces substances pharmacologiquement actives se retrouvent dans le crack quelle que soit la méthode de préparation utilisée.

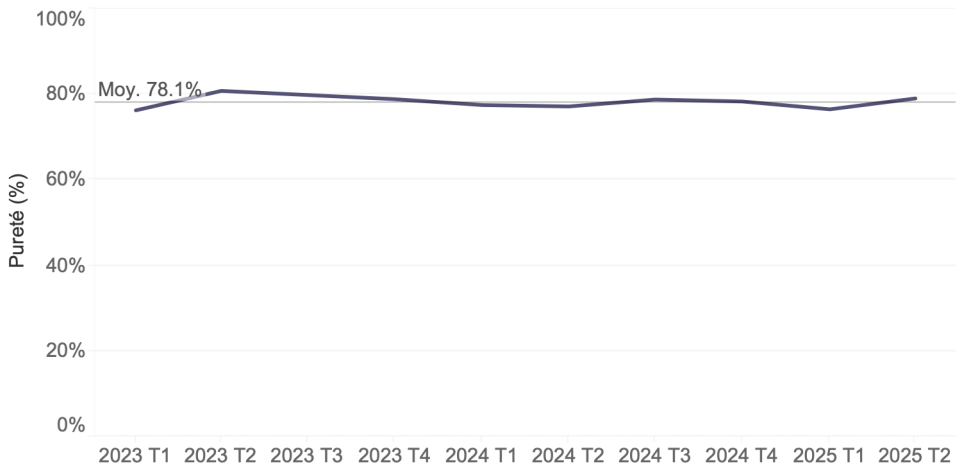
4.4.1 Pureté, produit de coupage et prix du crack

***Drug checking* ECS**

Les analyses présentées ici ont été réalisées dans le cadre du *drug checking* à l'ECS sur des échantillons de crack collectés entre 2023 et 2025. Elles portent à la fois sur la pureté des échantillons, les produits de coupage détectés et sur les prix rapportés par les personnes qui consomment, afin de mieux cerner les caractéristiques actuelles du crack en Suisse romande.

La pureté moyenne des spécimens de crack se situe à près de 80% et n'a pas subi d'évolution majeure depuis 2023 (Figure 26). Ces valeurs sont en accord avec la pureté rapportée dans la première étude réalisée en 2024.

Figure 26 Évolution de la pureté moyenne des spécimens de crack à l'ECS entre 2023 et mi-2025 (N = 98)



Tout comme cela avait été fait en 2023, la pureté de spécimens de cocaïne basifié par les consommateur·trice·s a été étudiée dans le cadre d'interventions de *drug checking* à l'ECS. Depuis la dernière étude, 58 spécimens supplémentaires ont pu être analysés avant basification, sous la forme sel, et après basification, sous la forme base.

Les constatations sont similaires aux conclusions de l'étude de 2023. En effet, la pureté augmente après basification pour la majorité des spécimens (50 sur 58), cependant dans des proportions variables. Cela s'explique par le type de produits de coupage présents dans les spécimens, en fonction de leur propension à passer ou non dans la phase organique. Globalement, la pureté moyenne de la cocaïne HCl de ces 58 spécimens était de 67.9% et passe à 78.0% après basification. La différence de pureté entre les deux étapes va de -21.2 (pureté du crack inférieure) à +26.3 (pureté du crack supérieure), avec une différence positive moyenne de 13.4. Les valeurs négatives (diminution de la pureté) pourraient provenir d'une basification moins réussie. Des produits de coupage ont été identifiés par le NIR dans 13 spécimens et il s'agissait systématiquement de sucrose, sauf dans un cas où c'était du lactose.

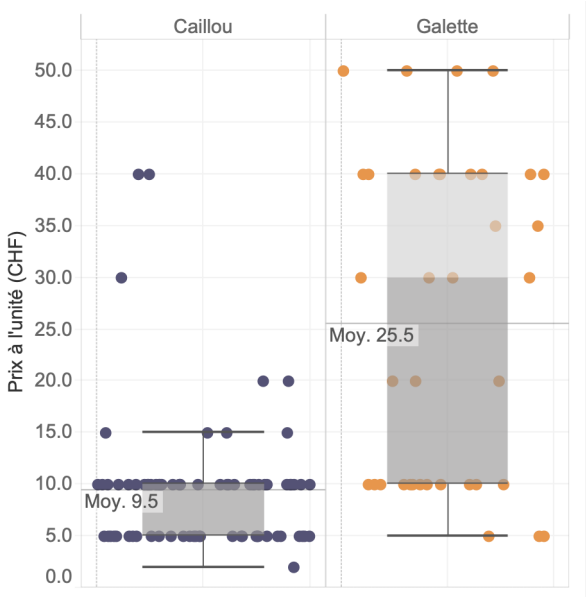
Puisque la plupart des personnes consommatrices basifient elles-mêmes leur propre crack à partir de cocaïne HCl, les informations relatives au prix du crack sont rares. Des prix dans les mêmes ordres de grandeur que ceux de la cocaïne HCl, soit d'environ 100 CHF le gramme, auraient été avancés.

PAPU

Les répondant·e·s à la vague 2024 du PAPU indiquent qu'un caillou de crack coûterait en moyenne 9.50 CHF, tandis qu'une galette se vendrait à un prix moyen de 25.50 CHF (Figure 27). Si les réponses varient légèrement plus pour la galette, une grande majorité des usager·ère·s ont renseigné un prix de 5 ou 10 CHF pour un caillou de crack. En raison du faible nombre de répondant·e·s, il n'a pas été possible de réaliser une analyse fiable des prix moyens

en fonction du lieu de remplissage du questionnaire, comme cela a été fait pour la cocaïne HCl.

Figure 27 Prix du crack à l'unité selon la vague 2024 du PAPU (N = 112)



4.5 Brève synthèse sur le monitorage des produits

On retient de ce chapitre la forte hausse de la pureté de la cocaïne vendue à Lausanne et dans le canton de Vaud qui se poursuit en 2024 et 2025. Les spécimens saisis par la police et analysés par le *drug checking*, notamment à la permanence ainsi que dans les festivals, atteignent régulièrement des taux de pureté à plus de 85%. Dans les ECS, les taux de pureté se sont stabilités à des taux moyens d'environ 70%, soit légèrement inférieurs aux autres contextes.

En parallèle, on observe également une importante baisse des prix, notamment pour les échantillons vendus en rue à Lausanne. Ainsi, les consommateur·trice·s dépendant·e·s rapportent très souvent des prix de 10 CHF pour une boulette de 0.2 g. A l'inverse, les usager·ère·s intégré·e·s paient en général 100 CHF le gramme non pur.

De ces deux éléments découle donc une diminution de moitié ou plus du prix de la cocaïne pure à Lausanne. En effet, en combinant des données de prix, de poids et de pureté, le prix rapporté au gramme de cocaïne pure serait inférieur à 100 CHF pour plus de 60% des spécimens analysés au *drug checking* de l'ECS. Sachant que le prix du gramme de cocaïne pur était estimé entre 200 et 250 CHF dans MARSTUP, cela correspond à une transformation majeure du marché de la cocaïne en quelques années.

Cette transformation induit une plus grande accessibilité, voire une hyper-disponibilité de la cocaïne. D'autre part, cela amène également une plus grande prévisibilité par rapport aux produits qui circulent puisque leurs taux de pureté semblent plus homogènes que par le passé

et que les produits de coupage sont moins présents. Cependant, les usager·ère·s, notamment dépendant·e·s, ne semblent pas toujours conscient·e·s de la pureté très élevée des spécimens de cocaïne, y compris ceux vendus en rue. Cette évolution signifie donc que des produits très fortement dosés en termes de quantité de cocaïne pure circulent sur le marché, augmentant ainsi certains risques pour les personnes qui consomment (problèmes cardio-vasculaires, hallucinations, malaises, etc.), parfois à leur insu. Cela souligne l'importance de mesures de réduction des risques comme le *drug checking*, qui permettent d'informer les consommateur·trice·s de ces éléments.

La diffusion du crack, jusqu'ici essentiellement préparé par les personnes qui le consomment elles-mêmes, entraîne différents défis. Notamment, la croyance selon laquelle les produits de coupage de la cocaïne disparaîtraient après basification est tenace, alors qu'elle n'est pas entièrement correcte. En effet, bien que les sucres ne soient pas transformés, permettant ainsi d'augmenter dans une certaine mesure la pureté du spécimen, les adultérants, pharmacologiquement actifs, sont, eux, bien transformés et se retrouvent ainsi dans le spécimen de crack qui sera fumé. A la différence de la situation à Genève, les usager·ère·s dans le canton de Vaud basent leur produit à partir de la cocaïne HCl achetée dans la rue. Ainsi, la consommation de crack ne semble pas être directement liée au faible prix du produit, comme c'était le cas à Genève. Toutefois, la baisse du prix de la cocaïne HCl et la hausse de son taux de pureté ont indirectement rendu le crack plus accessible pour celles et ceux qui veulent en consommer.

5 Monitorage de la consommation (2025)

5.1 Analyse des eaux usées

Le projet MARSTUP s'était appuyé sur des enquêtes populationnelles et sur l'analyse des eaux usées pour présenter une première estimation de la taille du marché vaudois des stupéfiants. La disparition de certaines enquêtes et le coût de ce type de collectes de données impliquent qu'une telle estimation volumétrique ne pourra pas se faire dans le cadre de MonitorStup. En revanche, il est possible de suivre l'évolution de la consommation à l'aide de l'analyse des eaux usées.

L'analyse des eaux usées est un outil permettant de monitorer les quantités relatives de stupéfiants consommés au sein d'une population cible. Elle consiste à mesurer dans des échantillons d'eaux usées des résidus, qui peuvent être des substances psychoactives ou leurs métabolites, excrétés par les usager·ère·s dans leurs urines à la suite de la consommation et de la métabolisation de ces substances. Pour cela, des échantillons d'eaux usées sont collectés à l'entrée des stations d'épuration, puis analysés et quantifiés en laboratoire. La concentration mesurée est ensuite multipliée par les volumes d'eaux journaliers arrivés en entrée de la station d'épuration (STEP) pendant la période d'échantillonnage et divisée par la population connectée à la STEP en question. Le résultat final consiste en des charges journalières normalisées, exprimées en milligrammes de résidu ciblé par jour et par 1'000 habitants. Cet indicateur permet ensuite la comparaison entre différentes villes.

5.1.1 Sources de données

Dans le cadre de MonitorStup, des échantillons ont été collectés régulièrement aux STEP d'Yverdon-les-Bains, de Morges et de Vevey durant l'année 2023. Les graphiques présentés par la suite résument les données collectées de janvier 2023 à juin 2025. Depuis janvier 2025, la STEP de Payerne a également intégré le projet MonitorStup et les données des deux premiers trimestres analysés (janvier-juin 2025) seront également présentées dans ce rapport.

Pour mettre en perspective les résultats observés dans ces quatre villes vaudoises, les données du projet national d'analyse des eaux usées DroMedARio[m] ont été utilisées. Ce projet inclut des prélèvements réalisés tous les 13 jours dans 10 villes suisses (Zurich, Bâle, Berne, Zuchwil, Coire, Schwyz, Genève, **Lausanne**, Neuchâtel et Lugano). Au total, 28 prélèvements ont été collectés chaque année entre 2021 et 2024, avec 7 prélèvements par trimestre représentant chacun un jour de la semaine. Les données des années 2023 et 2024 ont été utilisées pour contextualiser les résultats obtenus à Morges, Yverdon-les-Bains, Vevey et Payerne. Pour la présentation des tendances, les données des années 2021 à 2022 pour Lausanne ont également été exploitées. De même, les données de MARSTUP ont été

[m] https://www.dromedario.ch/

réutilisées à cette fin. Cela inclut la campagne de prélèvements s'étendant d'avril 2017 à fin 2018 pour Yverdon-les-Bains, de janvier 2018 à septembre 2019 pour Vevey et de janvier 2014 à septembre 2019 pour Lausanne.

Le projet DroMedARio s'est terminé en 2024 et un autre projet de monitorage de la consommation de stupéfiants en Suisse occidentale par l'analyse des eaux usées lui a succédé. Il s'agit du projet ChaMalEaux, qui suit une méthodologie en tout point similaire à celle du projet MonitorStup, tant au niveau de l'échantillonnage que de l'analyse en laboratoire. ChaMalEaux inclut, entre autres, les villes de Lausanne, Genève, Berne et Neuchâtel et les données des deux premiers trimestres 2025 pour ces villes ont également été utilisées.

De plus, dans le but d'évaluer l'impact de l'augmentation de la pureté de la cocaïne de rue en Suisse ces dernières années sur les tendances temporelles de consommation, les données de pureté issues des statistiques annuelles de la Société Suisse de Médecine Légale (SSML) sur la cocaïne de 2014 à 2024 ont aussi été exploitées. Ces statistiques sont basées sur tous les échantillons de cocaïne analysés par plusieurs laboratoires suisses habilités durant une année (Société Suisse de Médecine Légale, 2024)[n]. Pour 2025, les données n'étaient pas encore disponibles au moment où l'analyse a été réalisée. Ainsi, la valeur prise en compte provient d'analyses de spécimens de cocaïne en Suisse en spectroscopie proche infrarouge (Near-Infrared, NIR), couplée à des algorithmes de quantification de l'entreprise NIRLAB[o] (Coppey et al., 2020).

Finalement, les données de l'étude européenne annuelle organisée par le réseau SCORE (Sewage Analysis CORE group Europe), soutenue par l'EUDA (anciennement EMCDDA), ont été utilisées[p]. Les résultats de l'année 2024 permettent ainsi de mettre en perspective les résultats vaudois avec ceux du reste de l'Europe (EUDA and SCORE, 2024).

5.1.2 Méthodologie

Des prélèvements d'eaux usées ont été régulièrement collectés sur les sites d'Yverdon-les-Bains, de Morges, de Vevey et, plus récemment, de Payerne. Les différents prélèvements individuels d'un trimestre ont ensuite été physiquement recombinés, proportionnellement au volume d'eaux usées arrivé en entrée de STEP pendant la durée du prélèvement. Un seul échantillon global a donc été analysé par trimestre. Lausanne, pour les années 2021 et 2022, a de son côté été traitée selon la stratégie du projet DroMedARio : chacun des sept prélèvements d'un trimestre a été individuellement analysé. En revanche, pour les données 2023-2024 de Lausanne ainsi que pour toutes les autres villes suisses du projet DroMedARio, les prélèvements ont été traités de la même manière que pour MonitorStup, avec une recombinaison des échantillons par trimestre. Finalement, pour l'étude SCORE, la consigne est d'analyser sept prélèvements journaliers consécutifs au printemps, durant une semaine si possible exempte d'événements particuliers. Pour les villes suisses, les données

[n] https://sgrm.ch/fr/toxicologie-et-chimie-forensique/chimie-forensique/statistiques-de-cocaine-et-heroine

[o] https://www.nirlab.com/

[p] https://www.euda.europa.eu/publications/pods/waste-water-analysis_en

envoyées à SCORE sont basées sur la stratégie de prélèvement DroMedARio mentionnée ci-dessus pour Lausanne (2021-2022), avec l'analyse individuelle des sept échantillons d'un trimestre[q].

Les résidus d'intérêt sont ici la benzoylecgonine (BE), l'anhydroecgonine methyl ester (AEME) et le cocaéthylène (COE). La BE est le métabolite principal de la cocaïne (sous toutes ses formes[r]), tandis que l'AEME est un métabolite spécifique à la consommation de cocaïne fumée (crack, freebase). Il s'agit d'un produit de pyrolyse qui n'est formé dans le corps qu'à la suite de la fumigation de la cocaïne. Le ratio AEME/BE est intéressant pour se prononcer sur l'importance de la consommation de crack par rapport à la consommation de cocaïne sur un site donné. Nous manquons cependant encore de recul pour interpréter ces valeurs, notamment parce que l'AEME est retrouvée en très faible quantité dans les eaux usées (voir aussi l'encadré en page 6). L'évolution des ratios présentée dans ce rapport nécessite donc d'être interprétée avec prudence.

Finalement, le COE est un métabolite produit lorsqu'il y a consommation à la fois d'alcool et de cocaïne. Il est pertinent de s'y intéresser sous la forme d'un ratio COE/BE car, plus ce ratio est grand, plus la co-consommation de ces produits est élevée par rapport à une consommation de cocaïne sans alcool. La BE était déjà analysée dans MARSTUP, tandis que l'AEME et le COE ont été rajoutés en 2023 dans MonitorStup. Les tendances temporelles présentées pour ces deux composés couvrent une période plus courte, nécessitant une interprétation plus prudente. En effet, il est nécessaire de garder à l'esprit que plus le nombre de points de données est faible, plus il faut être prudent sur les constatations émises. Cela est d'autant plus vrai dans le cas de Payerne, où seuls deux points de données sont disponibles à ce stade.

Les résultats présentés sont calculés sur la base de simulations statistiques appelées Monte Carlo. Cet outil permet de considérer chaque paramètre entrant dans un calcul non pas comme une valeur unique, mais comme une distribution de valeurs. Le calcul est répété pendant n itérations, où une valeur différente de la distribution définie pour chaque paramètre est prise en compte, donnant un résultat différent. Finalement, le résultat attendu forme également une distribution, dont il est possible d'extraire la moyenne et un intervalle crédible à 95%. Cette méthode permet donc d'exprimer des charges journalières normalisées d'un stupéfiant ciblé ainsi que la consommation de cocaïne pure et de cocaïne de rue en prenant en compte certaines des incertitudes liées à l'analyse des eaux usées et aux calculs de différents résultats.

Les valeurs présentées sont donc des charges journalières normalisées, exprimées en milligrammes par jour par 1'000 habitants, du composé ciblé ou du stupéfiant consommé (cocaïne). Pour les comparaisons spatiales, les résultats sont donnés sous la forme d'une moyenne calculée sur toutes les données disponibles, dont la période peut varier selon les

[q] Ces données, du premier trimestre 2023 pour Bâle, Berne Genève et Zurich ont également été réutilisées pour la présentation des tendances en fonction des jours de la semaine.

[r] L'excrétion de BE varie en fonction du mode de consommation. Les données existantes suggèrent qu'elle est la plus élevée lors d'une injection de cocaïne puis du sniff. L'inhalation de crack est associée à une excrétion de BE beaucoup plus faible. C'est pourquoi il est important de considérer à la fois les données sur la BE et sur l'AEME pour interpréter la situation. Comme les analyses de ce dernier sont très récentes, l'analyse des évolutions par mode de consommation est encore difficile.

villes. Pour les évolutions temporelles, chaque valeur trimestrielle est représentée individuellement. A noter que, dans le cas de Lausanne, les valeurs de 2021 et 2022 sont issues du projet DroMedARio. Ainsi, les valeurs trimestrielles présentées sont le résultat d'une moyenne calculée sur sept échantillons individuellement analysés.

Pour les tendances temporelles, une visualisation supplémentaire est proposée, sur laquelle chaque valeur trimestrielle est divisée par la pureté médiane de la cocaïne de l'année en question (entre 0 et 100%). Cette pureté médiane est issue des statistiques annuelles publiées par la SSML. La SSML différencie les échantillons traités par les laboratoires en fonction de leur poids. Afin de refléter au mieux la pureté de la cocaïne consommée, il a été choisi d'utiliser, pour chaque année, la moyenne entre la pureté médiane des deux catégories de poids les plus petits, « moins de 1 gramme » et « entre 1 et 10 grammes », qui correspondent aux unités habituellement achetées pour consommation. La tendance temporelle ainsi obtenue permet de tenir compte de l'augmentation de la pureté de la cocaïne et offre une perspective différente sur l'évolution de la consommation.

Bien que l'analyse des eaux usées offre une perspective standardisée sur les volumes et les évolutions de la consommation de cocaïne, il est nécessaire de prendre également en considération les limites de cette méthode. En plus des incertitudes inhérentes à cette technique, bien documentées dans la littérature (Castiglioni et al., 2013; European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction, 2016), il existe également quelques différences méthodologiques spécifiques aux données utilisées dans MonitorStup.

Concernant les représentations spatiales, les prélèvements datent de périodes différentes et ont également été traités de manière légèrement différente (recombinaison physique sur un trimestre ou analyse des sept échantillons individuellement). En outre, pour les tendances temporelles, les analyses réalisées de 2014 à 2019 l'ont été dans des conditions forcément différentes de celles actuelles (changements au niveau du réseau, de la STEP, de l'opérateur, des méthodes, etc.). Bien que les techniques et méthodes utilisées soient équivalentes, il ne peut être exclu que cela ait malgré tout une influence sur les résultats. La STEP de Vidy a également connu d'importants travaux de rénovation qui ont impacté la campagne de prélèvements du projet MARSTUP. Celle-ci a notamment dû être interrompue entre juin 2016 et mars 2017, avant de reprendre en avril 2017 sur un autre site qui ne couvre cette fois que l'Est lausannois (8 communes contre 16 auparavant).

Finalement, il existe des différences au niveau des STEPs. Celle d'Yverdon-les-Bains recueille les eaux usées de la ville et de six autres communes voisines. La majorité de la population raccordée à la STEP provient toutefois de la ville d'Yverdon-les-Bains. A l'inverse, la STEP de Morges récolte les eaux usées provenant de la ville et de 14 communes avoisinantes, et la population de Morges représente moins de la moitié de la population totale raccordée à la STEP. Ces différences peuvent changer le profil des habitants raccordés aux STEP (profil urbain ou rural) et pourraient en partie expliquer certains résultats. Il faut donc garder en tête que les villes, le réseau de collecte des eaux usées et l'architecture des STEP sont différents et rendent les villes moins directement comparables que ce que l'on voudrait. Les tendances temporelles sur le long terme au sein d'une même

STEP sont donc généralement plus robustes que les différences observées entre STEP, qui peuvent être influencées par divers paramètres difficiles à contrôler.

Le Tableau 4 présente une synthèse des périodes de relevés ainsi que des substances analysées.

Tableau 4 Villes, nombre d'habitant·e·s rattaché·e·s à la STEP, période de relevé et substances recherchées

Ville	Nb habitant·e·s	Période de relevé	Substances
Yverdon-les-Bains	33 644 hab.	MOS : jan. 2023-juin 2025 MAS : jan. 2017-déc. 2018	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2023-2025) Cocaéthylène (COE) (données 2023-2025)
Morges	40 381 hab.	MOS : jan. 2023-juin 2025	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2023-2025) Cocaéthylène (COE) (données 2023-2025)
Vevey	54 852 hab.	MOS : jan. 2023-juin 2025 MAS : jan. 2018-juin 2019	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2023-2025) Cocaéthylène (COE) (données 2023-2025)
Payerne	11 928 hab.	MOS : jan. 2025-juin 2025	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2025) Cocaéthylène (COE) (données 2025)
Lausanne	247 824 hab.	MOS : jan. 2025-juin 2025 DMA : jan. 2021-déc. 2024 MAS : jan. 2014-déc. 2019	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2023-2025) Cocaéthylène (COE) (données 2023-2025)
Genève	454 433 hab.	CME : jan. 2025-juin 2025 DMA : jan. 2023-déc. 2024	Benzoylecgonine (BE) AEME (données 2023-2025) Cocaéthylène (COE) (données 2023-2025)

Note. MAS : MARSTUP, MOS : MonitorStup, DMA : DroMedARio, CME : ChaMalEaux

Résidus retrouvés en (très) faible quantité – le cas de l'AEME

Les résidus ciblés lors de l'analyse des eaux usées sont présents à des concentrations qui peuvent fortement varier. Ces concentrations dépendent non seulement des quantités de produits qui sont consommées, mais également d'autres facteurs, comme le taux d'excrétion par le corps après une consommation, ou la stabilité dans les eaux usées. Lorsque l'on s'intéresse à la consommation d'une substance, on sélectionne dans la mesure du possible un composé détectable en quantité suffisante.

L'AEME, le marqueur de la consommation de cocaïne sous forme de crack, est excrété en très faibles quantités par le corps (Romero-Noreña et al., 2024) et est donc typiquement présent dans de faibles concentrations, souvent proches de la limite de quantification de la méthode analytique. Ces faibles concentrations peuvent encore être réduites en cas de fortes pluies par exemple. Pour l'heure, aucun composé alternatif permettant d'obtenir des informations similaires n'a été identifié. Pour l'AEME, il faut donc être plus prudent sur les comparaisons des valeurs.

Lorsque les concentrations sont en dessous de la limite de quantification, on s'abstient de quantifier les charges de ce composé et on indique simplement que la mesure est inférieure à cette limite (< LOQ). Pour le calcul de moyennes annuelles, si un point de mesure est en dessous de la limite, on lui attribue toutefois, par convention, une valeur fixe équivalent à la moitié de la limite de quantification. Ceci permet d'éviter de trop biaiser le calcul des moyennes. Si plus de la moitié des mesures effectuées sont inférieures à la limite de quantification, la moyenne n'est pas calculée.

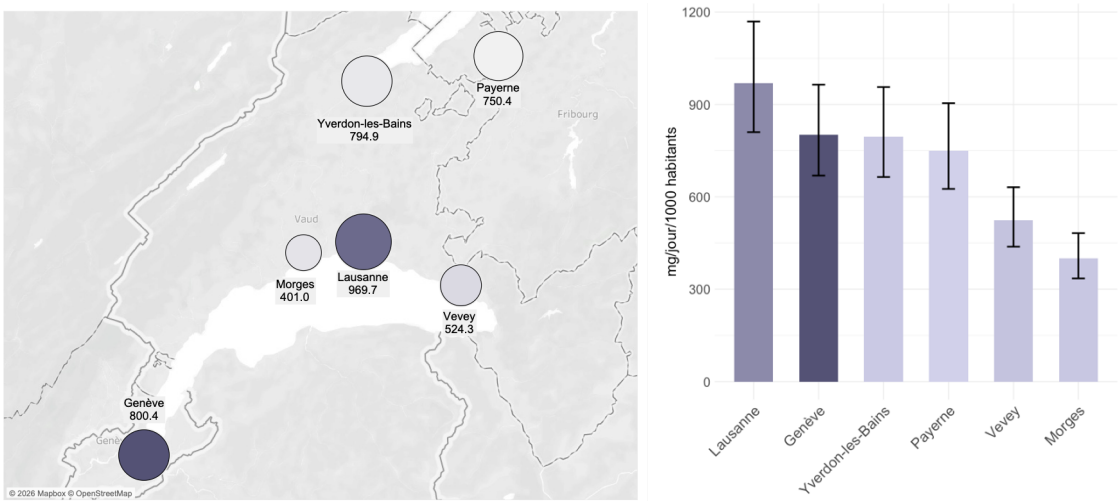
5.1.3 Tendances dans le canton de Vaud

Les tendances dans le canton de Vaud sont présentées aux côtés des données de la ville de Genève à titre de comparaison.

Benzoylecgonine

Comme indiqué à la Figure 28, les charges journalières normalisées de benzoylecgonine sont plus importantes dans les grandes villes. Ainsi, Lausanne et Genève arrivent sans surprise en haut du classement. Ces observations sont en accord avec les constatations souvent émises d'une consommation généralement plus élevée dans les centres urbains, d'autant plus dans le cas de substances qui sont également utilisées dans un cadre festif. Néanmoins, Lausanne présente les charges les plus élevées, bien que la population soit plus petite qu'à Genève, tandis qu'Yverdon-les-Bains se retrouve presque au même niveau que Genève, avec une population nettement inférieure. Payerne suit de près, malgré une population également beaucoup plus petite que Genève. Cela suggère une consommation importante de cocaïne dans ces villes, notamment par rapport à Vevey et Morges.

Figure 28 Charges journalières normalisées de benzoylecgonine (métabolite de la cocaïne)



Le diamètre des points représente les charges mesurées par habitant et la couleur la taille de la population.

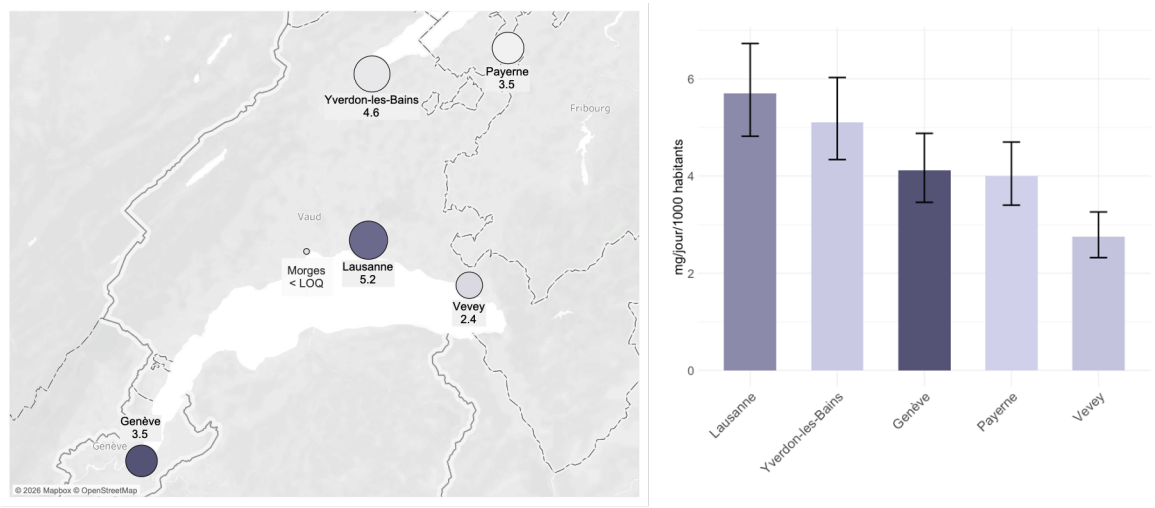
Données : Payerne : jan.-juin 2025, autres villes : jan. 2023-juin 2025

AEME

Par nature, les charges d'AEME associées à la consommation de crack sont toujours assez faibles voire, dans certains cas, inférieures à la limite de quantification[s] . C'est notamment le cas pour les points de mesures réalisés à Morges. Comme indiqué à la Figure 29, on observe cependant des charges qui semblent plus élevées à Yverdon-les-Bains, dépassant celles de la ville de Genève, ainsi qu'à Payerne, qui arrive peu derrière. Ceci suggère que la consommation de cocaïne dans ces deux villes comprend aussi une part significative de consommation de crack. Les charges les plus élevées sont observées à Lausanne, où les charges de benzoylecgonine sont également les plus importantes.

[s] Limite technique en dessous de laquelle la quantification analytique n'est pas possible.

Figure 29 Charges journalières normalisées d'AEME (crack)

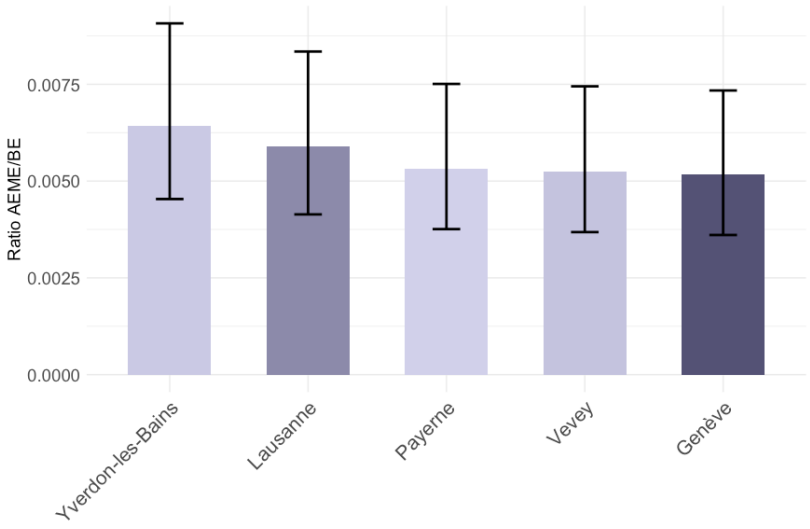


Le diamètre des points représente les charges mesurées par habitant et la couleur la taille de la population. < LOQ : inférieur à la limite de quantification de la méthode analytique

Données : Payerne : jan.-juin 2025, autres villes : jan. 2023-juin 2025

La consommation de *crack* peut aussi être appréciée en s'intéressant au ratio entre l'AEME et la benzoylecgonine, qui donne une indication de la proportion de la consommation de crack par rapport à la consommation de cocaïne sous toutes ses formes. La Figure 30 permet de constater que Payerne, Vevey et Genève présentent des ratios assez similaires, tandis que le ratio semble un peu plus élevé à Yverdon-les-Bains et à Lausanne. Ceci suggère qu'il y a dans ces deux villes une proportion potentiellement plus élevée de consommation de cocaïne sous forme de *crack* que dans les autres villes.

Figure 30 Ratio AEME/BE



La couleur représente la taille de la population.

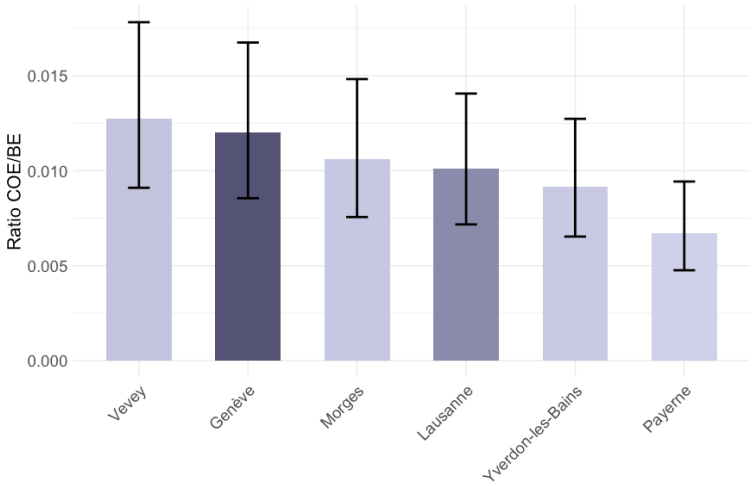
Données : Payerne : jan.-juin 2025, autres villes : jan. 2023-juin 2025

Cocaéthylène

La Figure 31 représente les ratios entre le cocaéthylène (co-consommation d'alcool et de cocaïne) et la benzoylecgonine (consommation de cocaïne). Plus ce ratio est élevé, plus la co-consommation de cocaïne et d'alcool est grande par rapport à la consommation de cocaïne seule, ce qui pourrait indiquer qu'une part de la consommation a lieu dans un contexte festif ou autre. En effet, le weekend, où l'on suppose que la consommation récréative prend une plus grande place que la semaine, le ratio mesuré de COE/BE tend à être plus élevé. Cela reste néanmoins délicat à interpréter car la poly-consommation chez les usager·ère·s dépendant·e·s est également répandue, notamment avec l'alcool.

Le ratio le plus élevé a été mesuré à Vevey et il est proche de celui de Genève. Morges, Lausanne et Yverdon-les-Bains viennent ensuite avec des ratios relativement similaires, tandis que le ratio est inférieur à Payerne. Ceci indique une plus grande part de co-consommation d'alcool et de cocaïne à Vevey et Genève, et, potentiellement, une plus grande utilisation de la cocaïne en contexte récréatif dans ces deux villes qu'à Yverdon-les-Bains et Payerne.

Figure 31 Co-consommation de cocaïne et d'alcool mesurée par le ratio des charges de cocaéthylène et de benzoylecgonine (COE/BE)



Données : Payerne : jan.-juin 2025, autres villes : jan. 2023-juin 2025

La couleur représente la taille de la population

5.1.4 Comparaison suisse

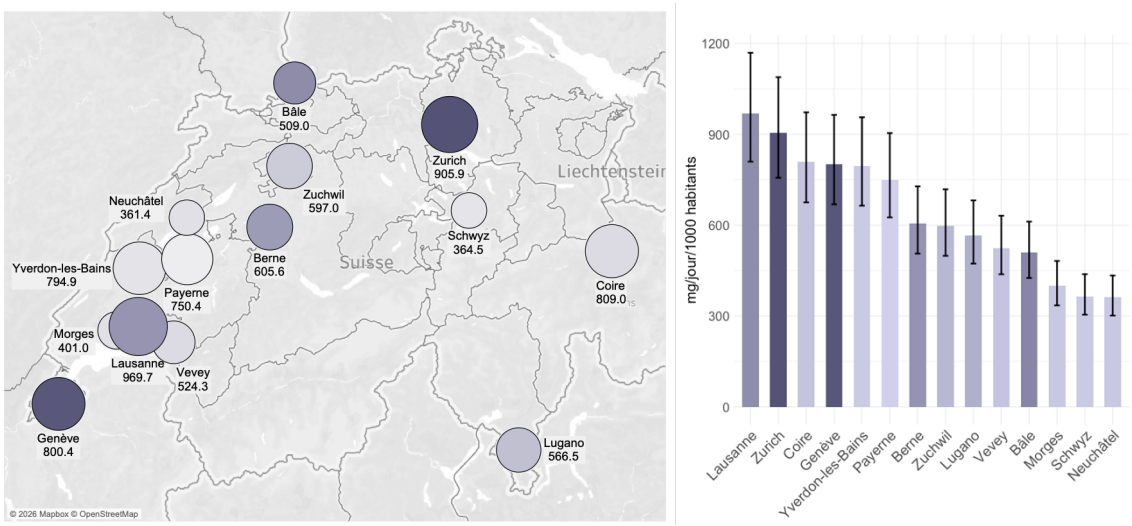
Des analyses effectuées dans d'autres villes suisses permettent de mettre en perspective les données vaudoises. Aux villes d'Yverdon-les-Bains, Morges, Vevey, Payerne, Lausanne et Genève, s'ajoutent les villes de Neuchâtel, Berne, Bâle, Zuchwil, Schwyz, Zurich, Coire et Lugano. Les périodes considérées sont, pour Payerne, de janvier à juin 2025, pour Yverdon-les-Bains, Vevey, Morges, Lausanne, Genève, Neuchâtel de janvier 2023 à juin 2025, pour Berne de janvier 2023 à mars 2025 et pour les autres villes de janvier 2023 à décembre 2024. Les substances analysées sont la benzoylecgonine (BE), c'est-à-dire le métabolite de la

cocaïne, l'AEME, métabolite du *crack*, ainsi que son ratio avec la BE, et le cocaéthylène (COE), métabolite de la co-consommation de cocaïne et d'alcool, sous forme de ratio COE/BE. Les valeurs présentées sont des moyennes par ville sur toute la période concernée.

Benzoylecgonine

Il faut se garder de donner trop d'importance au classement exact des villes dans cette analyse comparative. En effet, comme décrit dans la méthode, certaines différences au niveau des STEPs peuvent avoir un impact sur les résultats. Toutefois, la Figure 32 montre que Lausanne est, avec Zürich, l'une des villes avec les charges journalières de benzoylecgonine les plus élevées. Coire, Genève et Yverdon-les-Bains viennent ensuite avec des charges similaires, tout comme Payerne. Vevey fait partie d'un troisième groupe avec des villes comme Berne, Lugano et Bâle, mais aussi Zuchwil, une commune du canton de Soleure avec moins de 9'000 habitants. Finalement, les charges mesurées à Morges sont plus basses, bien qu'elles restent importantes. On peut donc conclure de ces données que la cocaïne est consommée à peu près partout en Suisse et dans le canton de Vaud, que les grandes villes, dont Lausanne, restent des hauts lieux de cette consommation, mais aussi qu'il existe des hotspots dans des villes plus petites comme Coire, Yverdon-les-Bains, Payerne ou Zuchwil.

Figure 32 Charges journalière normalisées de benzoylecgonine dans plusieurs villes suisses



Le diamètre des points représente les charges mesurées par habitant et la couleur la taille de la population.

Données : Payerne : jan.-juin 2025 ; Zuchwil, Bâle, Zurich, Schwyz, Coire, Lugano : jan. 2023-déc. 2024 ; Berne : jan. 2023-mars 2025 ; Autres villes : jan. 2023- juin 2025

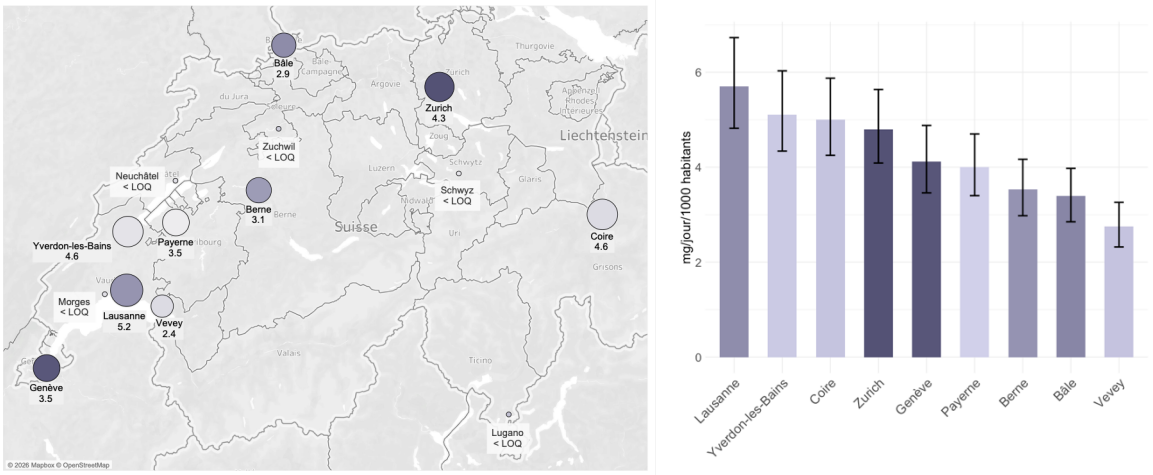
AEME

La Figure 33 permet de contextualiser à l'échelle suisse le marqueur du crack et, à l'image des résultats pour la benzoylecgonine, Lausanne fait à nouveau partie des villes avec les charges les plus élevées, tout comme Yverdon-les-Bains, Coire et Zurich. Payerne quant à elle se retrouve un peu plus bas, avec des valeurs similaires à Genève. Vevey semble moins

touchée et se retrouve sur la fin du classement, tandis que les charges à Morges sont en-dessous de la limite de quantification.

Les données montrées ici sont des moyennes réalisées sur quelques points de mesures (notamment deux seulement à Payerne), dont certaines sont parfois proches, voire inférieures aux limites de quantification des méthodes analytiques. Ces limites imposent une interprétation prudente de ces résultats.

Figure 33 Charges d'AEME – métabolite du crack - mesurées dans différentes villes suisses

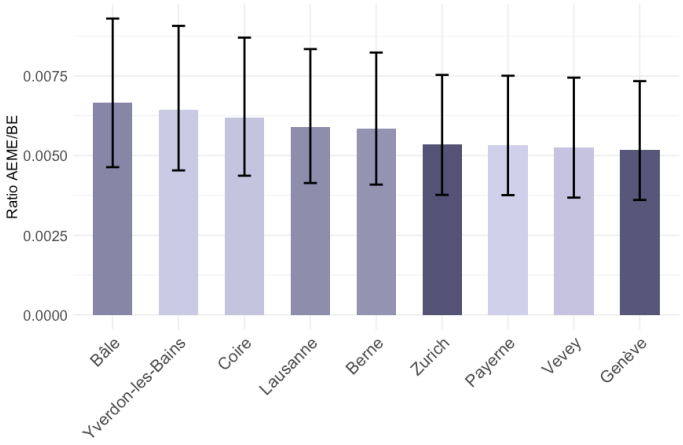


Le diamètre des points représente les charges mesurées par habitant et la couleur la taille de la population. < LOQ : inférieur à la limite de quantification de la méthode analytique.

Données : Payerne : jan.-juin 2025 ; Zuchwil, Bâle, Zurich, Schwyz, Coire, Lugano : jan. 2023-déc. 2024 ; Berne : jan. 2023-mars 2025 ; Autres villes : jan. 2023- juin 2025

Comme l'indique la Figure 34, les ratios entre AEME et benzoylecgonine à Yverdon-les-Bains et Lausanne restent dans le haut du classement en comparaison suisse, bien que certaines villes suisses allemandes comme Bâle et Berne semble avoir un ratio plus élevé malgré des charges relativement basses tant pour la benzoylecgonine que pour l'AEME. Il semblerait ainsi que la part de consommation de crack dans ces villes soit un peu plus élevée en regard de la consommation de cocaïne sous d'autres formes. Payerne et Vevey ont des ratios moins élevés et se retrouvent en bas du classement, avec Zurich.

Figure 34 Ratio AEME/BE



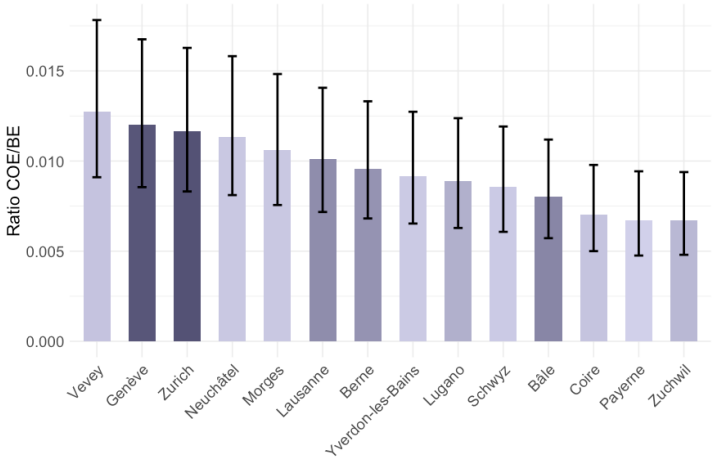
La couleur représente la taille de la population.

Données : Payerne : jan.-juin 2025 ; Zuchwil, Bâle, Zurich, Schwyz, Coire, Lugano : jan. 2023-déc. 2024 ; Berne : jan. 2023-mars 2025 ; Autres villes : jan. 2023- juin 2025

Cocaéthylène

Comme on peut le remarquer avec la Figure 35, qui illustre la part de co-consommation d'alcool et de cocaïne par rapport à une consommation de cocaïne seule, les villes vaudoises, à l'exception de Vevey et de Payerne, se situent dans le milieu du classement, avec des valeurs moyennes. Vevey a en revanche le ratio le plus élevé, suivie de Genève et Zurich, suggérant une part plus importante de co-consommation. A l'inverse, Payerne a un ratio plus faible, tout comme Zuchwil et Coire, indiquant une co-consommation d'alcool et de cocaïne moins fréquente.

Figure 35 Part de co-consommation de cocaïne et d'alcool par rapport à la consommation de cocaïne seule mesurée par le ratio des charges de cocaéthylène et de benzoylecgonine (COE/BE)



La couleur représente la taille de la population.

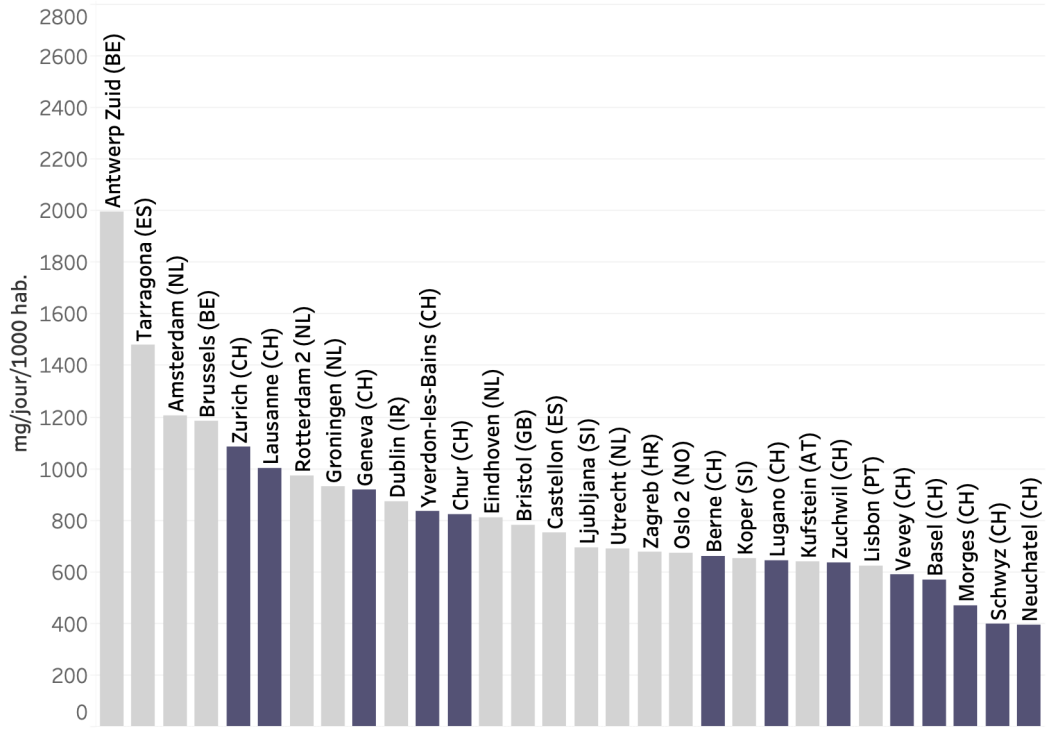
Données : Payerne : jan.-juin 2025 ; Zuchwil, Bâle, Zurich, Schwyz, Coire, Lugano : jan. 2023-déc. 2024 ; Berne : jan. 2023-mars 2025 ; Autres villes : jan. 2023- juin 2025

5.1.5 Contexte européen

Pour évaluer la place de la consommation de cocaïne dans le canton de Vaud, les données de l'étude européenne SCORE 2024 ont été exploitées afin de comparer les villes vaudoises avec les 20 villes européennes aux charges journalières normalisées de benzoylecgonine les plus élevées de cette étude. Comme pour les comparaisons vaudoises et suisses, il faut se rappeler que les STEPs des villes peuvent avoir différentes caractéristiques et que l'échantillonnage et la périodicité des données ne sont pas toujours les mêmes (voir chapitre sur la méthode). La pureté de la cocaïne peut aussi varier d'une ville et d'un pays à l'autre, ce qui influence les résultats de ce type d'études qui mesurent une molécule donnée.

La Figure 36 illustre les charges journalières normalisées de benzoylecgonine. Le classement inclut le top 20 des villes européennes, ainsi que les villes suisses, qui participent à SCORE. Les autres villes suisses du projet DroMedARio ainsi que les villes vaudoises de MonitorStup pour lesquelles des données en 2024 sont disponibles sont insérées au rang qu'elles auraient occupé dans ce top 20.

Figure 36 Classement des 20 villes avec les charges journalières normalisées de benzoylecgonine les plus élevées (Étude SCORE, 2024) ainsi que de cinq villes vaudoises et cinq villes suisses additionnelles en 2024



Source : Étude SCORE 2024 publiée sur le site de la EUDA25, avec insertion des charges journalières normalisées mesurées dans cinq villes vaudoises et cinq villes suisses en 2024 (DroMedARio et MonitorStup)

On observe que huit des quatorze villes suisses s'inscrivent dans le top 20 européen, même s'il faut rappeler que les autres pays n'ont pas un échantillon avec autant de villes de tailles différentes pour que la comparaison soit véritablement valide. Ces données permettent tout

de même de conclure que la Suisse et le canton de Vaud présentent vraisemblablement des niveaux de consommation de cocaïne très élevés en comparaison européenne. Les principales grandes villes de notre pays, notamment Lausanne, mais aussi des villes plus petites comme Yverdon-les-Bains ont des valeurs plus élevées que la plupart de celles mesurées dans les principales capitales européennes, à l'exception d'Amsterdam et de Bruxelles. On peut encore ajouter que les autres villes européennes qui figurent en haut de ce classement sont presque toutes dans les pays d'arrivée du trafic de cocaïne en Europe, notamment l'Espagne et les Pays-Bas. Or, ces deux pays affichent des prévalences de consommation de cocaïne en population générale, qui reflètent avant tout l'usage occasionnel, environ trois fois supérieures à la Suisse. Une hypothèse pour expliquer la présence des villes suisses en haut de ce classement pourrait être que la consommation régulière et problématique de cocaïne y est particulièrement répandue.

5.1.6 Tendances temporelles

Afin d'étudier l'évolution temporelle de la consommation de cocaïne, des données des villes d'Yverdon-les-Bains, de Vevey, de Morges et de Lausanne ont été utilisées. Pour Yverdon-les-Bains, les relevés ont été faits entre avril 2017 et décembre 2018 (MARSTUP) et entre janvier 2023 et juin 2025 (MonitorStup) ; pour Vevey entre janvier 2018 et septembre 2019 (MARSTUP) et entre janvier 2023 et juin 2025 (MonitorStup) ; pour Morges entre janvier 2023 et juin 2025 (MonitorStup) et pour Lausanne entre janvier 2014 et septembre 2019 (à l'exception de quelques trimestres pour lesquels les données ne sont pas disponibles) (MARSTUP) et entre janvier 2021 et juin 2025 (DroMedARio et ChaMalEaux).

Les tendances temporelles représentent cette fois la consommation de cocaïne, calculée en retour sur la base des charges journalières normalisées de benzoylecgonine, le métabolite ciblé dans les eaux usées. L'unité est toujours celle des charges journalières normalisées (mg/j/1'000 hab.) de cocaïne. De plus, la tendance temporelle est présentée à double, d'abord sans, puis avec normalisation par la pureté, où chaque valeur trimestrielle est divisée par la pureté moyenne de la cocaïne de l'année en question, basée sur les statistiques de la SSML, à l'exception de la valeur de pureté moyenne de 2025. Celle-ci n'ayant pas encore été publiée par la SSML, la valeur utilisée provient d'analyses d'échantillons de cocaïne à l'aide de la spectroscopie NIR et de la technologie NIRLAB. La source de données étant différente, les valeurs 2025 doivent être considérées avec prudence. Le Tableau 5 présente les valeurs annuelles de pureté considérées. Ces valeurs de pureté nationales ne rendent pas compte d'éventuelles variations régionales, mais permettent au moins de prendre en compte la tendance globale. L'intérêt de cette comparaison est d'observer la différence entre les deux courbes pour appréhender l'influence de la pureté du produit sur la mesure de la consommation de cocaïne.

Tableau 5 Taux de pureté annuels de la cocaïne en Suisse

Année	Pureté de la cocaïne	Source
2012	32[a]	SSML
2013	33[a]	SSML
2014	36[a]	SSML
2015	43[a]	SSML
2016	56[a]	SSML
2017	70[a]	SSML
2018	70[a]	SSML
2019	72.6[a]	SSML
2020	72.65[a]	SSML
2021	78.7[a]	SSML
2022	86.7[a]	SSML
2023	89.9[a]	SSML
2024	88.4[a]	SSML
2025	77.65	NIRLAB

Note. Moyenne des médianes des échantillons < 1 g et des échantillons entre 1 g et 10 g pour la cocaïne HCl.

Il faut encore noter qu'un changement dans les modes de consommation, comme le passage de l'injection de cocaïne à la fumée du crack, doit aussi être pris en compte puisque le taux d'excrétion de benzoylecgonine par le corps est inférieur de presque moitié pour le crack. Ainsi, une situation stable en matière de résidus pourrait en fait cacher une hausse de consommation de crack. C'est pourquoi les tendances temporelles du résidu spécifique à ce produit (l'AEME) ainsi que son ratio avec la benzoylecgonine sont présentées afin d'apprécier l'évolution de la consommation de crack. Les tendances entre janvier 2023 et juin 2025 des villes d'Yverdon-les-Bains, de Vevey et de Lausanne sont présentées. La ville de Payerne n'est pas incluse puisque seuls deux points de données sont disponibles à ce jour, tout comme la ville de Morges, dont les valeurs d'AEME sont en-dessous de la limite de quantification.

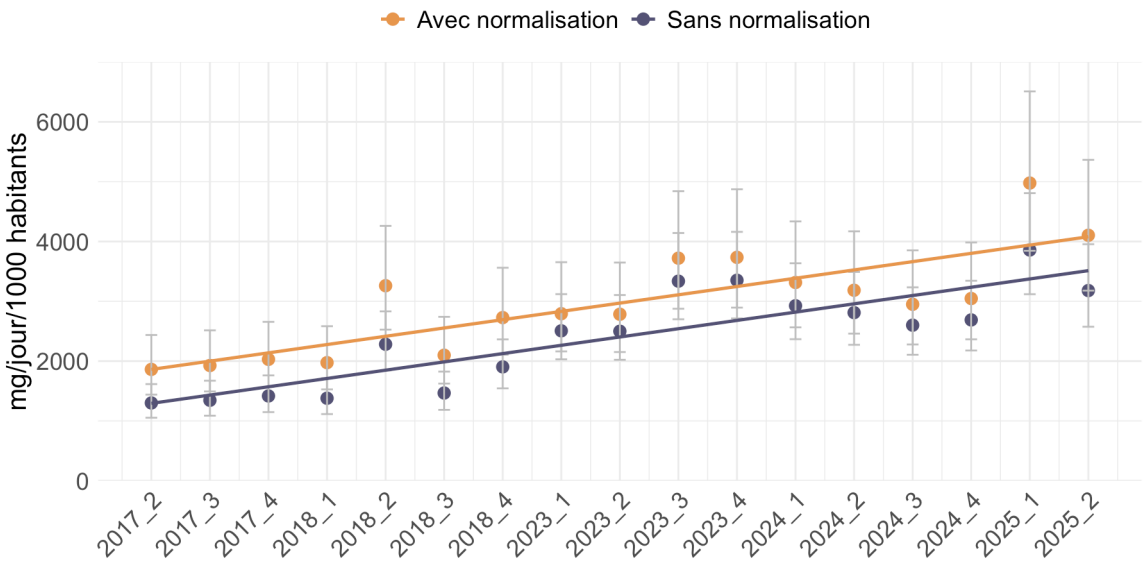
Il est important de souligner que les quantités d'AEME retrouvées dans les eaux usées sont très faibles et souvent proches de la limite de quantification analytique. Cela implique que les différences entre les villes ou entre deux points de mesure peuvent être très fines, même si elles paraissent visuellement importantes. De plus, c'est dans ces concentrations très basses que l'incertitude analytique est la plus élevée. Ainsi, les données relatives à l'AEME doivent être considérées avec grande prudence.

Benzoylecgonine

Les données pour Yverdon-les-Bains montrent une augmentation de la consommation de cocaïne, qui a presque doublé sur la période d'intérêt. Comme le montre la Figure 37, cette évolution ne semble pas avoir été impactée par la hausse de la pureté de la cocaïne sur cette période, avec une tendance qui reste à la hausse. Cette augmentation de la consommation pourrait être due à plusieurs facteurs : une hausse du nombre de personnes qui consomment et/ou une hausse de la quantité consommée par individu.

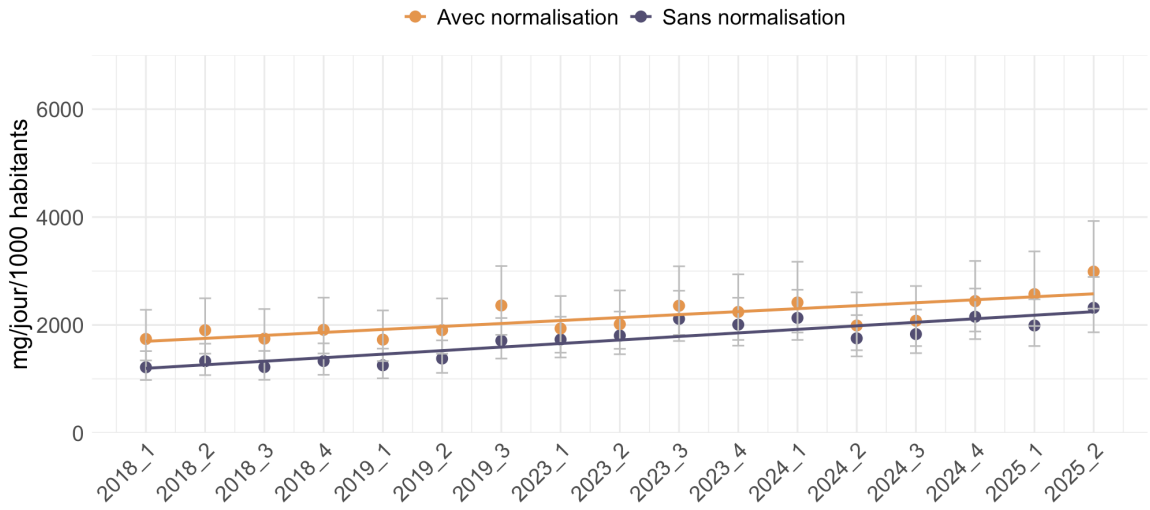
De plus, l'augmentation mise en évidence par les charges de benzoylecgonine pourrait être sous-estimée en raison du taux d'excrétion fortement variable selon le mode de consommation de la cocaïne. En effet, d'autres indicateurs ont révélé une forte hausse de la consommation de crack entre 2020 et 2023. Or, la fumigation de cocaïne implique l'excrétion d'environ deux fois moins de benzoylecgonine que la consommation par sniff. L'absence de données sur l'AEME durant cette période rend difficile l'appréciation de l'ampleur de ce phénomène, mais il apparaît tout de même que la tendance présentée est une sous-estimation de l'augmentation réelle. Les données 2025 montrent elles aussi une tendance à la hausse qui devra être confirmée par d'ultérieurs points de données.

Figure 37 **Évolution de la consommation de cocaïne à Yverdon-les-Bains avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne**



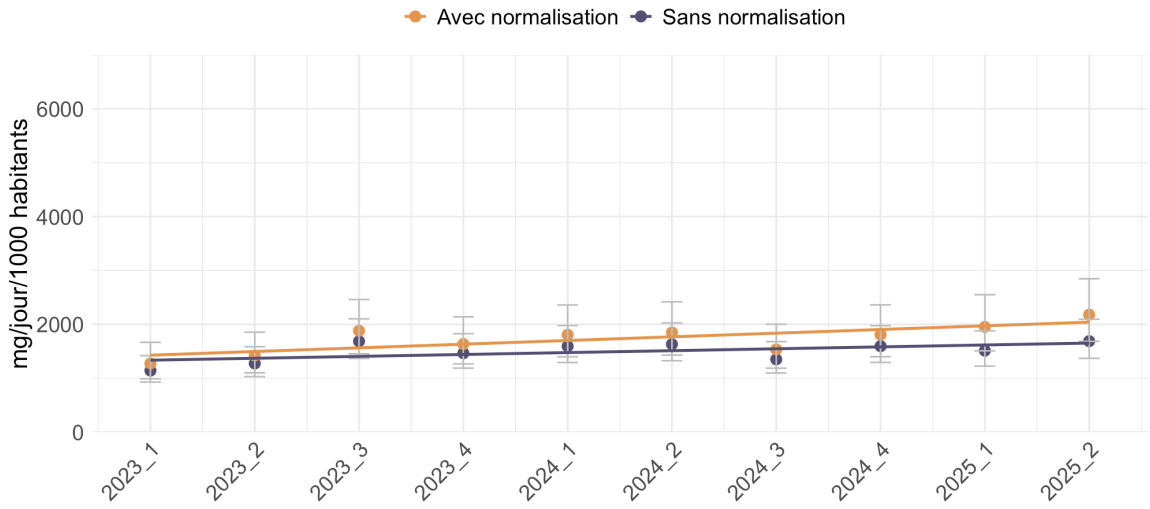
La situation est différente à Vevey où la hausse est moins prononcée qu'à Yverdon-les-Bains et où la pureté de la cocaïne ne semble avoir eu qu'une influence limitée sur la mesure de la consommation (Figure 38). Les données suggèrent néanmoins que les volumes consommés ont augmenté à Vevey entre 2018 et 2025.

Figure 38 Évolution de la consommation de cocaïne à Vevey avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne



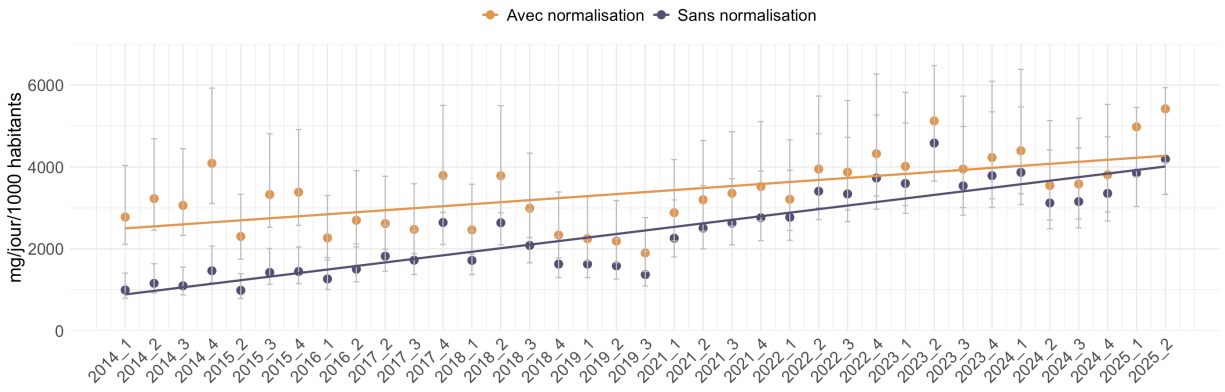
Les analyses des eaux usées à Morges ayant commencé en 2023 seulement, l'interprétation de l'évolution temporelle est plus limitée. Comme le montre la Figure 39, la consommation globale de cocaïne à Morges n'a que peu augmenté sur cette période. En tenant compte de l'évolution de la pureté entre 2023 et 2025, la hausse reste toujours assez limitée.

Figure 39 Évolution de la consommation de cocaïne à Morges avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne



Pour Lausanne, on observe une situation assez stable entre 2014 et 2016, suivie d'une légère augmentation qui devient plus forte dès 2021, avec des valeurs ces dernières années presque trois fois plus élevées qu'en 2014-2016. La hausse de la pureté de la cocaïne semble jouer un rôle majeur dans cette évolution. Les mesures qui s'étendent sur dix ans permettent de rendre compte de l'augmentation marquée de la pureté de la cocaïne vendue au détail au cours de ces années, dont la forme HCl est passée d'environ 35% en 2014 à près de 90% en 2024 et 80% début 2025. Cela remet en perspective l'augmentation des charges mesurées entre 2014 et 2025, même si la pureté ne permet pas à elle seule d'expliquer la hausse. Malgré la normalisation par la pureté, on observe en effet une augmentation importante comme illustré à la Figure 40. En outre, de même qu'à Yverdon-les-Bains, l'impact de l'augmentation de la consommation de crack à Lausanne, en particulier entre 2020 et 2023, attestée notamment par la hausse du nombre d'épisodes de consommation dans les ECS, n'est pas pris en compte dans la tendance présentée, puisque l'AEME n'était pas analysée avant 2023. Cela suggère que l'augmentation de la consommation est vraisemblablement sous-estimée. Il y a donc des raisons de croire que la consommation, mesurée à travers le nombre de personnes et/ou les quantités moyennes consommées, a significativement augmenté dans la capitale vaudoise ces dix dernières années.

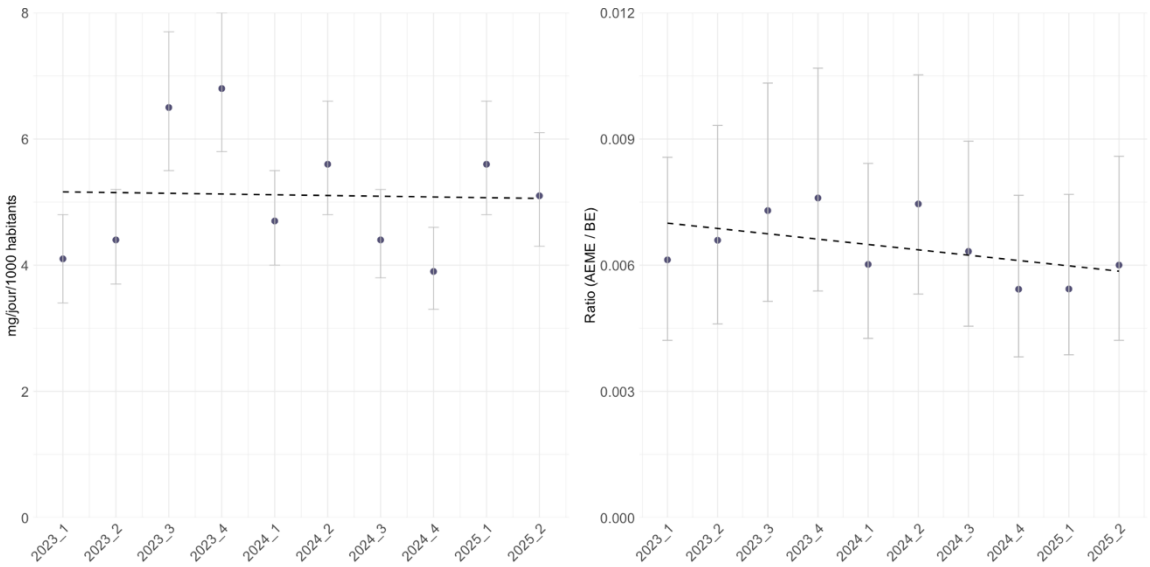
Figure 40 **Évolution de la consommation de cocaïne à Lausanne avec ou sans contrôle pour l'évolution de la pureté de la cocaïne**



AEME

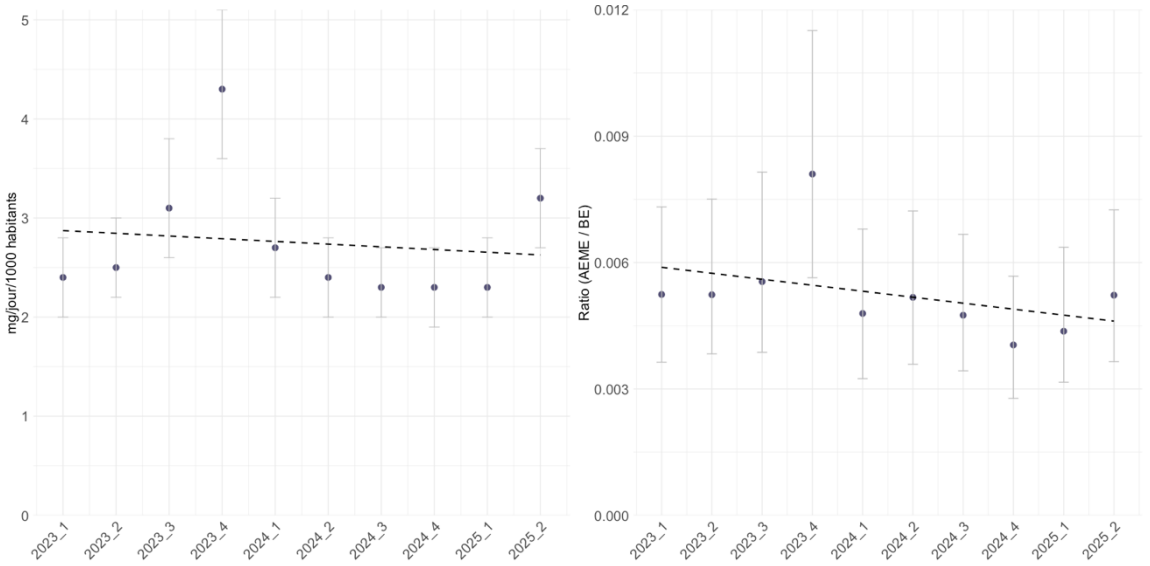
Comme le montre la Figure 41, les charges d'AEME ont connu quelques variations mais la tendance générale reste relativement stable dans la ville d'Yverdon-les-Bains, tout comme le ratio entre l'AEME et la benzoylecgonine, qui ne présente pas de forte variation entre 2023 et 2025.

Figure 41 **Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Yverdon-les-Bains**



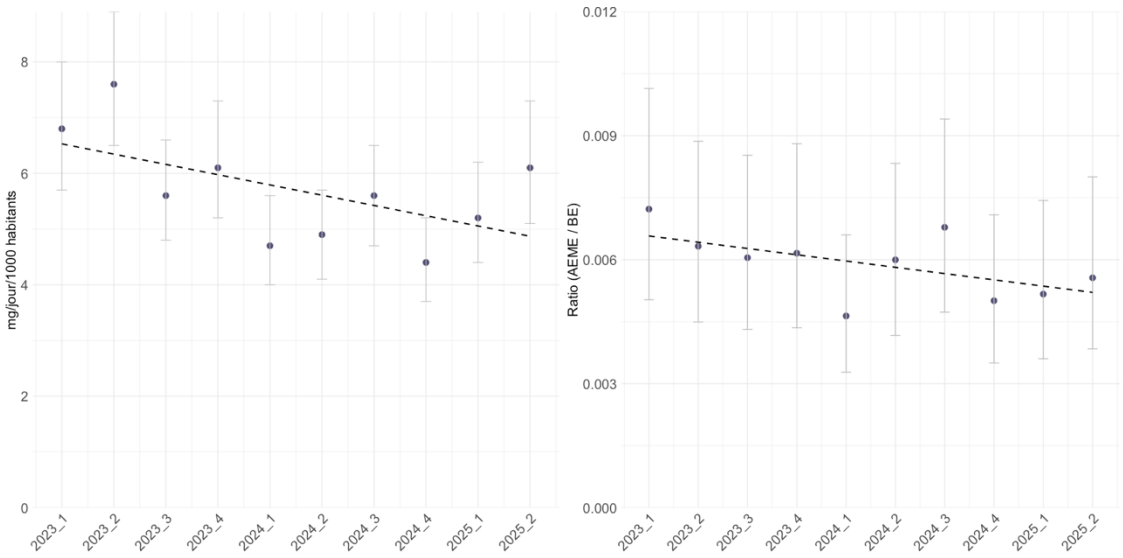
La situation est semblable à Vevey, bien que le ratio entre AEME et benzoylecgonine soit moins élevé qu'à Yverdon-les-Bains, reflétant les charges d'AEME qui sont, elles aussi, moins importantes à Vevey (Figure 42).

Figure 42 **Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Vevey**



A Lausanne (Figure 43), les charges journalières normalisées d'AEME sont un peu plus variables qu'à Yverdon-les-Bains et Vevey et semblent tendre vers une très légère diminution depuis 2023, bien que d'autres points de données soient nécessaires pour appuyer cette observation. En revanche, le ratio entre l'AEME et la benzoylecgonine reste plus ou moins stable. Bien que ces observations semblent aller à l'encontre d'autres indicateurs qui révèlent une augmentation de la consommation de crack, il est important de noter que l'analyse de ce marqueur n'a été mise en place qu'en 2023. Ainsi, il est possible qu'une augmentation ait eu lieu avant 2023, sans que cela ne puisse être mis en évidence par les données actuelles.

Figure 43 Évolution des charges journalières normalisées d'AEME et du ratio AEME/BE à Lausanne

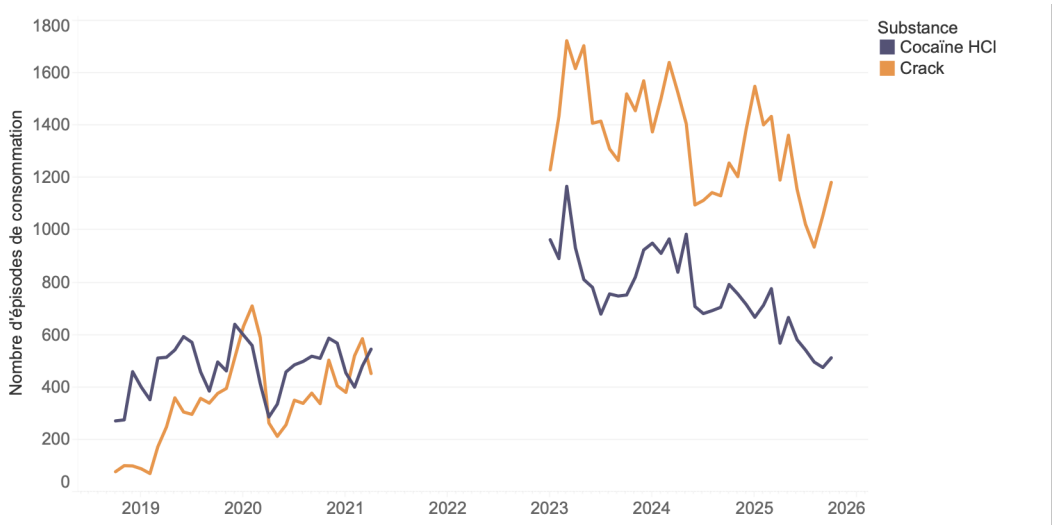


5.2 Évolution de la consommation dans les ECS à Lausanne (2025)

L'évolution du nombre d'épisodes de consommation à l'ECS du Vallon, où les données sont rapportées depuis 2018, illustre un changement dans les tendances de consommation qui s'opère entre 2021 et 2023, avec le crack qui devance peu à peu la cocaïne HCl (Figure 44). Le nombre absolu d'épisodes de consommation est lui aussi en augmentation, bien que cela ne soit pas forcément corrélé avec une augmentation réelle de la consommation. En effet, des différences dans les nombres absolus sont également tributaires des changements logistiques, notamment en termes de places disponibles pour l'injection, le sniff ou l'inhalation.

La cocaïne HCl et le crack restent les produits les plus consommés aux ECS (ECS Vallon et Antenne ECS-Riponne). Concernant le crack, il s'agit majoritairement de cailloux préparés en salle de consommation et non de cailloux importés déjà prêts.

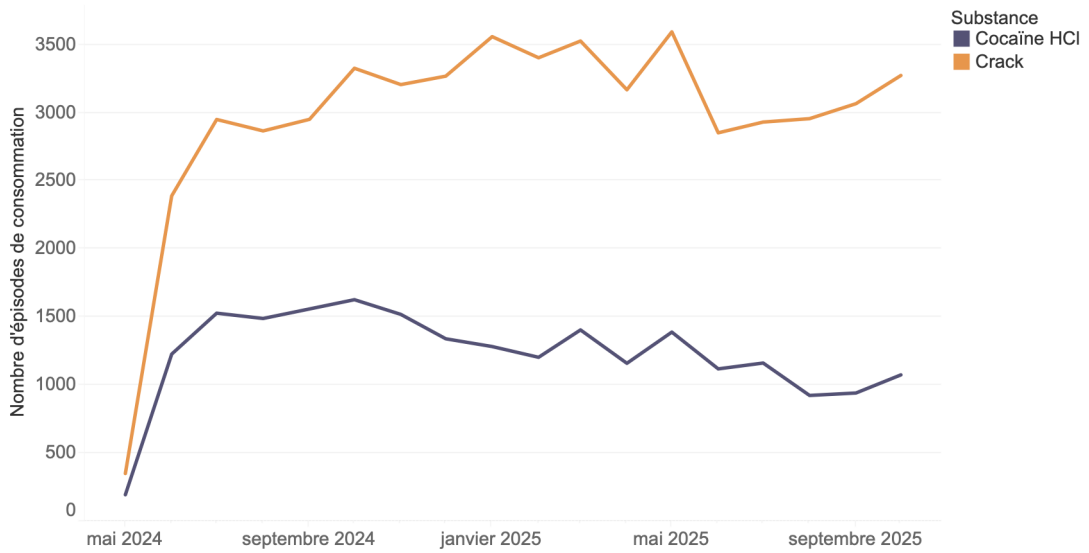
Figure 44 **Évolution du nombre d'épisodes de consommation à l'ECS-Vallon selon le produit**



Note. Entre mars 2021 et février 2023 les données ont été saisies de routine mais pas dans le cadre d'un projet (Évaluation ECS pour la premières années et évaluation des mesures complémentaires pour les données depuis 2023) ; elles sont difficilement comparables.

Ouverte en mai 2024, l'Antenne de la Riponne présente des constatations similaires, avec un nombre d'épisodes liés au crack bien supérieur à ceux liés à la cocaïne HCl (Figure 45).

Figure 45 **Évolution du nombre d'épisodes de consommation à l'Antenne ECS-Riponne selon le produit**



5.3 Brève synthèse sur le monitorage de la consommation

Les données provenant de l'analyse des eaux usées nous indiquent que la consommation de cocaïne est répandue dans l'ensemble du canton de Vaud, avec toutefois des variations

parfois importantes entre les villes. Lausanne, mais aussi de plus petites villes comme Yverdon-les-Bains et Payerne, semblent être des lieux où la consommation de cette substance est particulièrement élevée. Lausanne et Yverdon-les-Bains ont également connu une hausse de cette consommation ces dernières années. En particulier, les données disponibles depuis 2014 pour la ville de Lausanne permettent d'observer une augmentation relativement prononcée de la consommation de cocaïne.

Lorsque l'on met en perspective les données vaudoises avec celles d'autres villes suisses et européennes, force est de constater que Lausanne et Yverdon-les-Bains se trouvent également parmi les villes affichant des charges élevées, même en comparaison de certains grands centres urbains européens.

Ces deux villes semblent être par ailleurs des hotspots de la consommation de crack, Payerne paraissant également touchée par le phénomène, bien que le nombre de points de données dans cette ville ne soit pas encore suffisant pour se prononcer. La consommation de cocaïne et de crack à Vevey et à Morges semble être plus faible et l'évolution moins prononcée.

Les hausses de consommation de cocaïne observées dans les villes vaudoises, notamment à Lausanne, pourraient être en partie expliquées par l'importante augmentation de la pureté de la cocaïne ces dernières années, bien qu'une augmentation du nombre de consommatrices et consommateurs et/ou des quantités consommées est également plausible. Néanmoins, cela implique que les utilisateurs consomment une cocaïne de plus en plus pure, et donc de plus grandes quantités de substance, souvent à leur insu.

Le crack, dont une hausse pourrait facilement passer inaperçue avec l'analyse de la benzoylecgonine seule, à cause du taux d'excrétion plus bas de ce métabolite lors de la fumigation, peut être monitoré à l'aide de son métabolite exclusif, l'AEME et du ratio entre ce dernier et la benzoylecgonine. Ces deux indicateurs n'ont pas montré de tendance à la hausse entre 2023 et 2025 mais l'évolution pourrait avoir eu lieu auparavant (2020-2023) comme le montrent les données de l'ECS. Le nombre de points de données étant encore relativement peu élevé pour cette substance, l'ajout futur de nouvelles valeurs ou des analyses rétroactives d'échantillons plus anciens pourraient permettre d'observer une éventuelle tendance de manière plus claire.

A l'inverse, le nombre d'épisodes de consommation dans les ECS de Lausanne soulignent quant à eux une évolution assez claire, avec une augmentation générale du nombre d'épisodes et surtout une inversion de tendance entre la cocaïne HCl et le crack, ce dernier prenant largement le dessus depuis 2023.

Ainsi, le tableau d'une cocaïne de moins en moins chère et de plus en plus pure, se complète avec celui de villes où la consommation semble être élevée et parfois croissante. Toutes ne sont toutefois pas égales, et certains centres, particulièrement Lausanne et Yverdon-les-Bains, ressortent comme des lieux de forte consommation en Suisse et en Europe.

6 Structure et organisation du marché

L'étude MARSTUP (Zobel et al., 2018) avait permis de relever certains éléments du fonctionnement du marché de la cocaïne en terre vaudoise. La drogue arrivait ainsi en Suisse par différentes routes et moyens de transport, principalement via les Pays-Bas et l'Espagne, les principaux centres de transit en Europe. La cocaïne importée se présentait sous différentes formes : des pains de 500 g à 1 kg avec un taux de pureté élevé (70-90%) et surtout des cylindres/*fingers* en général de 10 à 20 g avec une pureté moyenne plus proche de 40-50%.

Le canton de Vaud était un marché de destination et de proximité, pluri-forme et multiethnique. Des ressortissants Nigérians constituaient le groupe de trafiquants le plus important, peut-être aussi parce qu'ils sont présents à tous les échelons du marché depuis l'exportation d'Amérique du Sud jusqu'à la vente de rue aux personnes qui consomment en Suisse. Il y avait toutefois aussi des ressortissants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique du Sud ou d'Europe qui participaient à ce marché selon différentes modalités (marché de rue ou plus discrets).

S'agissant des réseaux nigérians, la cocaïne était souvent regroupée dans les pays de transit/distribution en Europe avant d'être importée par une mule ou un convoyeur. Elle était alors livrée dans des dépôts (appartements) en Suisse d'où elle était collectée par des semi-grossistes. Ceux-ci pouvaient ensuite la couper avec des diluants, notamment du lait pour bébé, avant de la proposer à leurs vendeurs. Le crédit semblait être présent aux différents niveaux du marché, à l'exception de la vente aux usager·ère·s. Le commerce était aussi marqué par un flux tendu puisque la cocaïne circulait généralement assez rapidement et en relativement petits volumes. Tant la police que les usager·ère·s interviewé·e·s rapportaient assez peu de violence sur ce marché.

Les réseaux nigérians et ouest africains étaient très orientés sur le *business*, mais affichaient aussi une certaine solidarité notamment vis-à-vis des forces de l'ordre. Les personnes qui entraient sur ce marché bénéficiaient de certaines aides, mais devaient apprendre à se débrouiller seules pour obtenir un revenu.

La vente aux personnes consommatrices prenait différentes formes : dans la rue, au téléphone, dans des lieux privés, entre amis, etc.

Les personnes marginalisées socialement se procuraient principalement leurs produits dans la rue, où de plus petites quantités étaient vendues. Les personnes socialement intégrées quant à elles privilégiaient, selon les circonstances, les commandes par téléphone ou les réseaux de connaissances, bien qu'elles aient parfois aussi recours à la rue. La revente entre usagers ne semblait pas être très répandue.

6.1 Données

Le monitorage d'un marché constitué de structures multiples et changeantes constitue l'un des défis de l'étude MonitorStup. Une série d'interviews a d'abord été reconduite avec les polices municipales de Lausanne et cantonales vaudoise et zurichoise durant l'hiver-printemps 2023, ainsi qu'avec dix personnes consommatrices de cocaïne dans le canton de Vaud entre fin 2022 et mi-2023. Puis, des rencontres avec les équipes des brigades des stupéfiants vaudoise et de la ville de Lausanne ont été organisées à mi-2024 et mi-2025. A cela s'ajoutent les entretiens non-structurés avec des personnes consommant de la cocaïne dans le cadre du *drug checking* réalisé à l'ECS depuis fin 2022. La question de l'achat de la cocaïne est en effet souvent abordée dans le cadre de cette intervention.

6.2 Monitorage du marché

En 2023 et 2024, la situation décrite pour le canton de Vaud n'était pas très différente de celle décrite dans le rapport MARSTUP de 2018. Les principales sources d'approvisionnement en cocaïne étaient toujours principalement les Pays-Bas/la Belgique et l'Espagne, mais aussi l'Italie et, plus récemment, la France voisine. Certaines personnes allaient chercher la drogue directement en Amérique du Sud. Les prix de gros étaient plutôt en baisse ou stables selon les observations, autour de l'équivalent de 30'000 CHF par kilo à l'achat au niveau de gros en Europe, revendus ensuite autour de 45'000 CHF aux vendeurs puis 70-80'000 CHF aux personnes qui consomment en Suisse. Ce qui semblait changer concernait la diminution du coupage et donc l'augmentation de la pureté de la cocaïne. En parallèle, on observait une baisse notable du prix des boulettes de cocaïne en rue, passant à 10 CHF par unité.

En 2025, les brigades des stupéfiants relevaient des changements dans les pratiques du trafic de cocaïne dans les filières nigérianes avec de nouveaux circuits transitant par la Guyane ou les Antilles françaises, puis par Paris et ensuite des régions frontalières de la Suisse, notamment celle d'Annemasse. Ces nouvelles filières, apparemment presque entièrement sous le contrôle de Nigérians parfois déjà connus des services de police, étaient aussi associées à une baisse des prix à l'importation ce qui, a posteriori, pouvait donner une explication à la chute du prix des boulettes des années précédentes.

6.2.1 La vente

Au niveau des acteurs du marché, des personnes d'origine nigériane occupent toujours un rôle clé, notamment au niveau de la vente en rue. Certaines sont connues des services de police depuis de nombreuses années. Une attention croissante est portée à la question des Confréries nigérianes dont le rôle dans le trafic de cocaïne est jusqu'ici peu clair. L'intervention policière à l'avenue de Genève 85 à Lausanne a conduit à une dispersion des trafiquants et vendeurs qui étaient réunis en grand nombre dans cet immeuble. Les policiers notent aussi un changement des acteurs du trafic chez les Nigérians avec davantage de personnes provenant de l'ethnie Agbor et moins de membres de l'ethnie Igbo, jusqu'alors

dominante et dont certains membres occupent en 2025 les plus hauts niveaux du trafic local, soit le rôle d'importateur et de distributeur.

Le marché de la cocaïne ne se limite pas à l'activité des individus et groupes d'origine nigériane, mais inclut aussi et encore des ressortissants d'autres pays Ouest-Africains (notamment Gambiens), Latino-Américains (République Dominicaine, Brésil, Colombie, Venezuela, Panama, etc.), albanophones et autres incluant des jeunes des quartiers d'habitations à la périphérie de Lausanne. Certains acteurs sont également actifs dans le marché de rue, comme des Gambiens sur la place Chauderon à Lausanne, mais la plupart des autres acteurs mentionnés ci-dessus fournissent généralement des marchés plus spécifiques, comme des communautés hispanophones ou lusophones pour les sud-américains, des boîtes de nuit ou des salons de prostitution. Les collaborations entre ressortissants de différentes origines ne sont pas la règle mais existent.

Parmi les personnes rencontrées, toutes s'accordent d'ailleurs à relever la très grande accessibilité de la cocaïne. Elle ne manque jamais, rapportent les personnes qui consomment. Des spécificités existent toutefois selon la région/ville. Ainsi, à Lausanne la vente de cocaïne est très présente et visible, avec la vente de boulettes « dose » de 0.2 g qui se fait principalement en rue. Les bus sont aussi utilisés pour réaliser des transactions. Les personnes consommatrices décrivent cette vente comme étant généralement le fait de ressortissants d'origine africaine, des Nigérians mais aussi des Gambiens qui « se répartissent » la ville. La police, elle, identifie toujours jusqu'à 70 à 80 personnes qui vendent à certains moments de la journée. Ce chiffre explique sans doute leurs pratiques parfois insistantes. Les personne consommatrices mentionnent l'existence d'une concurrence importante entre personnes qui vendent en raison probablement de leur grand nombre eu égard au nombre de client·e·s. Cette situation peut parfois être à l'origine de tensions, voire de bagarres entre vendeurs. Dans tous les cas, Lausanne dispose d'un marché très développé qui attire aussi des acheteurs provenant d'autres parties du canton et de certaines parties de la Romandie.

A Vevey et Yverdon-les-Bains, une partie importante du trafic se déroule autour de la gare et est, lui aussi, souvent très visible. A Yverdon-les-Bains, il semble y avoir des différences géographiques selon le type de produit vendu. Les vendeurs à la gare, qui sont souvent très nombreux, vendent tous de la cocaïne HCl. Quelques vendeurs de crack déjà préparé, apparemment d'origine Sénégalaise ou Nigériane, peuvent être rencontrés ailleurs dans la ville. Les unités de vente de rue de la cocaïne HCl semblent aussi plus importantes en dehors de Lausanne, puisque la boulette à 10 CHF n'y est pas forcément vendue. Une raison à cela pourrait être que la relative segmentation du marché lausannois (marché de rue pour personne dépendante avec vente de « doses » vs marché avec des unités plus larges avec 0.5 g ou 1 g) est plus difficile à appliquer dans des villes plus petites. La concurrence peut aussi jouer un rôle.

D'autres modalités de vente existent en parallèle et concernent souvent des quantités plus importantes, soit entre une boulette de 0.5 g et des quantités de 10 g ou plus. Des vendeurs d'origine ouest africaine sont ici aussi actifs mais leur commerce est mené de façon plus discrète. La transaction requiert souvent que l'acheteur ait été présenté préalablement à la

personne qui vend ou qu'il soit accompagné par une personne initiée jusqu'au lieu de vente. Comme il s'agit de quantités plus importantes, perçues aussi comme étant de meilleure qualité, le montant déboursé par le client est lui aussi plus élevé. Les clients, une fois introduits, peuvent se rendre seuls sur place, apparemment sans rendez-vous.

D'après certaines personnes qui consomment de la cocaïne, les vendeurs en rue ne connaissent pas ou mal la marchandise qu'ils vendent, même s'ils essaient de mettre en avant la bonne qualité de leur produit. En réalité, ils n'en savent généralement rien et la plupart ne sont pas des personnes qui consomment. Ils doivent donc s'en remettre au retour/feedback des personnes consommatrices. Ces derniers achètent souvent auprès d'une même personne s'ils estiment la qualité satisfaisante et la personne fiable. Cela est perçu comme une assurance qualité mais constitue aussi un moyen de pression sur la personne qui vend s'agissant de la qualité tout comme du prix. En réalité, la personne qui vend ne connaît probablement que le coupage qu'elle a elle-même effectué et ne peut souvent intervenir qu'à ce niveau pour modifier la qualité du produit.

6.2.2 Le crack

La situation à Lausanne

A Lausanne la vente de cailloux de crack déjà prêts à être consommés ne semble concerner jusqu'ici que la revente entre usager·ère·s. Lorsqu'elles ou ils basent leur cocaïne HCl, elles ou ils consomment une partie seulement du/des cailloux obtenus et revendent parfois l'autre pour financer leur prochaine consommation. La présence de « galettes » ou « taffes » déjà prêtes, comme celles qui étaient vendues à Genève, est mentionnée à titre exceptionnel. Pour l'essentiel, les personnes qui consomment du crack à Lausanne continuent à acheter des boulettes de poudre HCl puis à les transformer en cocaïne base en vue de leur consommation.

La situation à Yverdon-les-Bains

A Yverdon-les-Bains, la vente en rue de cailloux de crack déjà préparés par des dealers africains a été identifiée à différentes reprises. Des vendeurs de crack sénégalais semblent avoir été arrêtés et, selon certaines personnes, il restait un vendeur nigérian de crack.

6.2.3 Les canaux de vente digitaux[t]

Cryptomarchés

L'émergence du trafic de stupéfiants via les espaces numériques, apparue il y a un peu plus d'une dizaine d'années, constitue un phénomène en constante évolution faisant l'objet de nombreux questionnements. Bien que l'absence de données spécifiques au canton de Vaud impose une analyse à l'échelle nationale, il apparaît qu'en Suisse, la vente de substances

[t] Cette section a été préparée par Guillaume Grenier et Quentin Rossy de l'École des sciences criminelles de l'UNIL.

psychoactives sur les plateformes en ligne demeure minoritaire comparativement au marché physique.

Les espaces numériques offrent néanmoins la possibilité à quiconque de commercialiser ou d'acquérir des substances psychoactives et facilitent la commercialisation de substances dont certaines seraient difficiles à obtenir localement. À cette problématique s'ajoute également la possibilité que des stupéfiants, dont les principes actifs ont été substitués ou modifiés, soient vendus à l'insu des acheteur·euse·s.

Parmi les divers canaux de distribution en ligne, les cryptomarchés se distinguent par les technologies d'anonymisation utilisées (p.ex. les réseaux Tor et i2p). Les traces laissées par les utilisateurs de ces espaces génèrent des données qui permettent le suivi des substances commercialisées et la détection des vendeurs les plus actifs (Rossy and Décary-Hétu, 2017).

Pour cette étude, quatre cryptomarchés ont été sélectionnés selon leur popularité (Tableau 6). Celle-ci a été évaluée sur la base de la fréquence des discussions sur leurs canaux dédiés du forum Dread, ainsi que par le nombre d'annonces et de vendeurs affichés sur ces plateformes. Au total, 130 944 annonces de stupéfiants ont été répertoriées. Parmi celles-ci, 2 980 annonces (environ 2 %), publiées par un total de 110 vendeurs distincts[u] indiquent une expédition depuis la Suisse.

Tableau 6 Nombre d'annonces de stupéfiants expédiés depuis la Suisse par cryptomarché

Cryptomarchés	Dates de collecte	Nb. Collectes	Annonces (Mondial)	Annonces (Suisse)
Archetyp	2022.12.20 – 2025.04.14	36	46 661	1 252 (2,7%)
Dark Matter	2024.03.06 – 2026.01.09	23	24 356	380 (1,6%)
Drughub	2026.01.04 – 2026.01.17	2	19 325	452 (2,3%)
Torzon	2026.01.20 – 2026.01.26	1	40 602	896 (2,2%)

Le nombre d'annonces de stupéfiants expédiées depuis la Suisse ne représente qu'une faible proportion de l'ensemble. Néanmoins, en pondérant le nombre de ventes et de vendeurs par le nombre d'habitant·e·s, la Suisse se situe au 5e rang mondial en nombre de vendeurs par habitant·e·s (derrière la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande) et au 3e rang mondial en nombre de ventes par habitant·e·s (derrière la Suède et le Royaume-Uni).

[u] Un profil de vendeur peut être géré par un individu ou un groupe. Ces entités peuvent être actives sur plusieurs cryptomarchés simultanément ; le nombre de vendeurs est ici évalué à l'aide des clés PGP publiques, qui servent d'identifiant (Broséus et al., 2016).

Environ 31 % des annonces expédiées depuis la Suisse sont destinées au marché interne et plus de la moitié des vendeurs se concentrent sur le marché national. Ensuite, 30 % des annonces proposent une livraison vers un ou plusieurs pays d'Europe. Finalement, 39 % portent la mention *Worldwide* ou affichent une destination hors d'Europe, indiquant une livraison potentielle à l'international.

Il est important de noter que les annonces du cryptomarché Torzon n'indiquent que la mention *Worldwide* ou le continent comme destination (pas de pays spécifique). L'absence d'une telle information explique que la proportion d'annonces destinées au marché national est inférieure à celle observée lors d'études antérieures (Zobel et al., 2024a).

Ventes de cocaïne

Les estimations de ventes sont basées sur le nombre de feedbacks laissés par les utilisateurs depuis le 1er janvier 2024. À noter qu'un acheteur ne laisse pas systématiquement de feedback après un achat ; par conséquent, les analyses basées sur ces traces tendent naturellement à sous-évaluer le volume du marché. Les feedbacks laissés sur les cryptomarchés Archetyp, Dark Matter et Torzon affichent le montant d'achat ou les quantités achetés, voire les deux. De telles informations ne sont pas disponibles dans les feedbacks de Drughub.

Globalement, 26 472 ventes de produits stupéfiants expédiés depuis la Suisse ont été comptabilisées sur la base du nombre de feedbacks publiés depuis le 1er janvier 2024, pour un chiffre d'affaires total estimé à environ 3,65 millions d'euros (Tableau 7).

Tableau 7 Principales catégories de substances expédiées depuis la Suisse depuis janvier 2024

Catégories	Nombre de feedbacks	Chiffre d'affaires [euro]	Parts de marché [%]
Produits de cannabis	9546	1 049 125	28.7
Substances de type cocaïne	**4672**	**1 182 092**	**32.4**
Substances de type amphétamines (ATS)	4504	545 049	14.9
Kétamines et analogues	1615	203 843	5.6
Substances de type tryptamine	1508	158 068	4.3
Benzodiazépines	1482	109 997	3.0
Opiacés et autres opioïdes	1459	232 673	6.4
Cathinones et dérivés	1116	117 841	3.2
Autres	570	52 940	1.4

Les principales substances expédiées depuis la Suisse sont les produits dérivés du cannabis et les stimulants de type cocaïne ou amphétamine ; ces deux catégories totalisent à elles seules plus de la moitié des parts de marché. Globalement, ces proportions sont similaires

à celles de 2022 à 2023 où il était observé 34% de produits de cannabis, 28% de cocaïne, 17% de stimulants de type amphétamines. On observe tout de même que la part des produits de type cocaïne a pris le pas sur les produits cannabiques et représente désormais la plus grande part de marché sur les plateformes considérées.

Volume et prix

Globalement, les quantités vendues semblent très faibles en regard de la taille du marché des stupéfiants. Si les 16.5 kg de cocaïne vendus par des vendeurs en Suisse représentent une légère augmentation par rapport à 2023 (10 kg), ils sont à mettre en perspective avec les 400-500 kg qui sont consommés chaque année dans le seul canton de Vaud (Zobel et al., 2018). De 2024 à 2026, le trafic de stupéfiants sur les cryptomarchés ne semble ainsi pas avoir constitué une part importante du marché global.

Le prix du gramme de cocaïne est légèrement inférieur à celui rapporté par les usager·ère·s intégré·e·s, qui rapportent généralement un prix de 100 CHF le gramme, mais reste globalement cohérent avec les prix pratiqués sur le marché vaudois. Globalement, les données indiquent une stabilité des prix moyens pour la majorité des substances par rapport à la période 2022–2023. Une légère augmentation est constatée pour la cocaïne (de 74 à 83€/g), tandis qu'une diminution plus marquée est observée pour la kétamine (passant de 28 à 12 €/g) (Zobel et al., 2024b).

Tableau 8 Marché suisse par type de stupéfiants

Substances	Nb annonces	Volume	Prix moyen
Cannabis et haschich	655	97 085 g	10 ± 3 € / g
Cocaïne	**175**	**16 544 g**	**83 ± 22 € / g**
Amphétamine	83	34 298 g 1 223 pilules	15 ± 10 € / g 15 ± 9 € / pilule
Kétamine	71	20 586 g	12 ± 6 € / g
MDMA/Ecstasy	102	8343 g 21 158 pilules	14 ± 7 € / g 4 ± 2 € / pilule
Alprazolam	32	49 748 pilules	2 ± 0 € / pilule
Héroïne	29	1830 g	63 ± 12 € / g
LSD	42	8 805 unités	7 ± 3 € / unité
Métamphétamine	40	2722 g	56 ± 19 € / g
4-MMC	34	2961 g	31 ± 8 € / g
Psilocybine (Champignons)	37	2406 g	13 ± 3 € / g
2C-B	30	3 642 pilules 319 g	5 ± 1 € / pilule 159 ± 16 € / g
Oxycodone	9	4 548 pilules	26 ± 7 € / pilules
3-MMC	19	900 g	30 ± 5 € / g

Bien que les volumes commercialisés sur les cryptomarchés apparaissent comme relativement modeste, plusieurs vendeurs génèrent des revenus d'importants. En effet, 6 vendeurs sur les 109 détectés totalisent à eux seuls plus de 60 % du chiffre d'affaires total. Le vendeur le plus prolifique génère un chiffre d'affaires de plus de huit cent mille euros. Dans l'ensemble, 54 % des vendeurs ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 euros, 33 % entre 5 000 à 50 000 euros et 13 % supérieurs à 50 000 euros.

Dans la continuité de ce qui avait été observé précédemment (Zobel et al., 2024b), environ 57% des vendeurs vendent plus d'un type de stupéfiant, suggérant que les vendeurs en ligne ont la capacité de s'approvisionner de plusieurs types de stupéfiants.

Trafic sur les réseaux sociaux

Le trafic de stupéfiants sur les cryptomarchés exige une maîtrise des technologies d'anonymisation (réseau Tor, cryptomonnaies, clés PGP, etc.). Pour contourner cette complexité technique, certains individus se tournent vers des applications de messagerie sécurisée ou des réseaux sociaux, tels que Telegram ou Snapchat, pour réaliser leurs transactions. Sur Telegram, la plupart des groupes identifiés prétendent couvrir l'ensemble du territoire suisse, tandis que d'autres se concentrent sur des zones spécifiques (régions, cantons, voire villes). Les vendeurs y proposent diverses substances, principalement le cannabis (46 %), la cocaïne (22 %), la MDMA (21 %), mais également de l'héroïne (13 %). En raison des changements apportés par Telegram depuis 2024, les canaux de vente de stupéfiants semblent désormais plus privés et difficiles à détecter. De plus, le trafic de stupéfiants sur ces espaces ne laisse pas de traces comme des feed-back ou des indicateurs du nombre de ventes. Quantifier l'étendue du trafic sur ces espaces est donc difficile, en particulier lors de communications privées. Sur ces espaces, l'évaluation des vendeurs est rendue plus difficile, ouvrant la porte à la prolifération des arnaques.

6.3 Brève synthèse sur le monitorage de la structure et l'organisation du marché

Les données provenant de la police et celles provenant des personnes qui consomment de la cocaïne suggèrent que la structure du marché de la cocaïne a globalement peu évolué depuis 2017 (Zobel et al., 2018), mais que certaines de ses caractéristiques (diversité, concurrence, taille) se sont renforcées. Les situations à Lausanne, mais aussi à Yverdon-les-Bains et à Vevey, suggèrent un marché en expansion, mais qui est probablement partiellement contenu par la présence et les interventions policières d'une part et, d'autre part, par la demande pour cette drogue qui reste malgré tout limitée à une partie de la population. Les canaux digitaux prennent sans doute aussi une importance croissante mais

encore restreinte par leur difficulté à répondre à la demande immédiate chez certains types de personnes qui consomment. Des services de livraison rapide ont toutefois déjà été identifiés et pourraient s'étendre comme on l'a vu ailleurs.

Le principal changement observé ces dernières années, et qui pourrait expliquer une partie de la baisse des prix et de la hausse de la pureté de la cocaïne à Lausanne, est le développement de nouvelles filières d'importation depuis l'Amérique du Sud et qui ne transitent plus par les Pays-Bas et l'Espagne mais par la France, en passant auparavant par la Guyane ou les Antilles françaises. Ces filières seraient associées à une baisse des prix des importations ainsi qu'à une optimisation des flux, désormais sous le contrôle de quelques personnes.

L'hyper accessibilité (nombre et type de vendeurs, prix des unités de vente et taux de pureté) de la cocaïne pour les personnes qui consomment cette substance, sous forme de sel ou de base, de manière régulière ou compulsive, constitue un défi majeur. La possibilité d'obtenir de la cocaïne 24 heures sur 24, auprès de nombreux vendeurs et à un prix très bas représente une difficulté supplémentaire pour les personnes qui ne contrôlent pas leur consommation et pour celles qui essaient de la contrôler. Dans ce sens, la situation s'est péjorée depuis l'étude MARSTUP de 2018.

7 Conclusions sur le monitorage de la cocaïne

Les données de monitorage du marché de la cocaïne vaudois pour 2024-2025 montrent différents développements, qui peuvent être résumés comme suit :

Les produits en circulation dans le canton de Vaud continuent d'afficher une pureté élevée et ce, pour tous les segments de marché. Ils atteignent régulièrement des taux de pureté à plus de 85%, avec un niveau un peu plus bas en moyenne pour les boulettes de rue (environ 70%). Si on n'a pas observé de nouvelle baisse des prix, on remarque qu'ils ne sont certainement pas remontés et que des rabais supplémentaires continuent d'exister. Ainsi, certaines personnes rapportent des achats de trois boulettes pour 25 CHF ou d'une quatrième boulette offerte avec l'achat de trois pour 30 CHF. Ces prix, qui valent pour Lausanne, sont en général inférieurs à ceux d'autres villes, mais il est possible que les écarts se resserrent, peut-être parce que la clientèle réclame de tels prix. Les données disponibles sur les autres marchés, qui ne sont pas principalement liés à la rue, suggèrent que les prix y ont beaucoup moins évolué et que le prix de 90-100 CHF le gramme reste fréquent.

Dans tous les cas, le prix de la cocaïne pure reste à des niveaux inconnus jusqu'ici. La hausse de la pureté et la baisse conjointe des prix ont mené vers une situation nouvelle d'hyper-disponibilité de la cocaïne qui a aussi rendu l'usage de crack plus accessible. Cette situation est problématique, notamment pour les personnes dépendantes, qui peuvent très facilement consommer de grandes quantités de cocaïne pure et s'exposer ainsi de plus en plus à la toxicité bien connue de cette substance, ou aux conséquences de leurs modes de consommation (problèmes pulmonaires ou de bouche, maladies infectieuses, abcès, etc.). Une augmentation des risques et dommages (problèmes cardio-vasculaires, hallucinations, malaises, etc.) est ainsi très vraisemblable même si on peine à la mesurer avec les indicateurs disponibles.

Les données provenant de l'analyse des eaux usées indiquent que la consommation de cocaïne reste répandue dans l'ensemble du canton de Vaud, que ce soit en comparaison nationale ou internationale. Lausanne, Yverdon-les-Bains et Payerne semblent être les localités où la consommation de cette substance est particulièrement élevée, les deux premières affichant une hausse de cette consommation ces dernières années et des valeurs élevées pour la consommation de crack. L'évolution vers ce produit s'observe dans les ECS de Lausanne avec une augmentation générale du nombre d'épisodes et surtout une inversion de tendance entre la cocaïne HCl et le crack, ce dernier prenant largement le dessus depuis 2023.

Ainsi, le tableau d'une cocaïne de moins en moins chère et de plus en plus pure, se complète avec celui de villes où la consommation semble être élevée et parfois croissante. Toutes ne sont toutefois pas égales, et certaines localités, particulièrement Lausanne et Yverdon-les-Bains, ressortent comme des lieux de très forte consommation.

Les données provenant de la police et celles provenant des personnes qui consomment de la cocaïne suggèrent un marché en expansion partiellement contenu par la présence et les interventions policières. Le principal changement observé ces dernières années, et qui pourrait expliquer une partie de la baisse des prix et de la hausse de la pureté de la cocaïne à Lausanne, est le développement de nouvelles filières depuis l'Amérique du Sud et qui ne transitent plus par les Pays-Bas et l'Espagne, mais par la France. Quant aux canaux digitaux, ils prennent sans doute aussi une importance croissante mais encore restreinte par leur difficulté à répondre à la demande chez certains types de personnes qui consomment.

Une grande partie des évolutions notées ci-dessus (baisse des prix, hausse de la pureté grande accessibilité, optimisation des filières) s'observe aussi au niveau international, et reflète sans doute la hausse de la production et l'amélioration des circuits de distribution depuis l'Amérique latine. Quant à la violence attachée à ce marché, elle semble de plus en plus présente en Europe, même si elle ne touche encore que très partiellement la Suisse. Une grande attention doit toutefois être accordée à cet aspect car les organisations criminelles liées au trafic de cocaïne, comme les cartels mexicains ou la Mocro Maffia en Europe, qui recourent à la violence, peuvent ensuite rapidement menacer non seulement des groupes et des personnes, mais aussi certaines institutions et représentants de l'État.

L’héroïne (monitorage 2024-2025)

8 Rappel des résultats de MARSTUP (2017)

Le marché des opioïdes a fait l'objet d'une analyse dans le premier rapport du projet « Structure et produits du marché des stupéfiants » - MARSTUP (Zobel et al., 2017) dont nous résumons les principaux résultats ci-dessous.

Ce marché était principalement un marché d'héroïne. Il y avait quelques cas de vente de méthadone, de morphine ou d'opium, mais cela restait comparativement rare. L'analyse des échantillons d'héroïne saisis par la police avait mis en évidence d'importantes variations du taux de pureté. Le taux de pureté des minigrips® et pacsons/paquet (destinés aux usagers) était compris entre 10 et 15%, alors que la pureté des « pains » (unité d'importation) pouvait atteindre 60%. Ces taux de pureté suivaient une légère tendance à la hausse. En revanche, les combinaisons de produits de coupage restaient stables, incluant des diluants et des adultérants (essentiellement paracétamol et caféine, plus rarement avec des substances telles que le mannitol, le glucose et le lactose).

L'estimation de la demande ainsi que l'analyse des eaux usées donnaient une estimation du volume d'héroïne consommé dans le canton de Vaud dans l'intervalle de 145 à 205 kg par an. Le volume total du marché (incluant les saisies de la police) était estimé entre 163 et 223 kg par an. Le chiffre d'affaires provenant du marché de l'héroïne était estimé à environ 8-11 millions de francs par an. Néanmoins, moins de la moitié de ce chiffre d'affaires était réalisé par les groupes criminels, la majorité concernait la revente entre usagers afin de financer la consommation. Les revenus des trafiquants étaient estimés quant à eux entre 2.2 et 4.1 millions de francs par an.

Basé sur les différentes enquêtes et sur l'estimation des volumes consommés sur la base de l'analyse des eaux usées, les usagers d'héroïne dans le canton de Vaud étaient estimés entre 1'343 – 1'894 personnes, dont 603 - 850 en traitement de substitution, 160 - 226 hors traitement avec usage régulier et 580 - 818 hors traitement avec usage occasionnel.

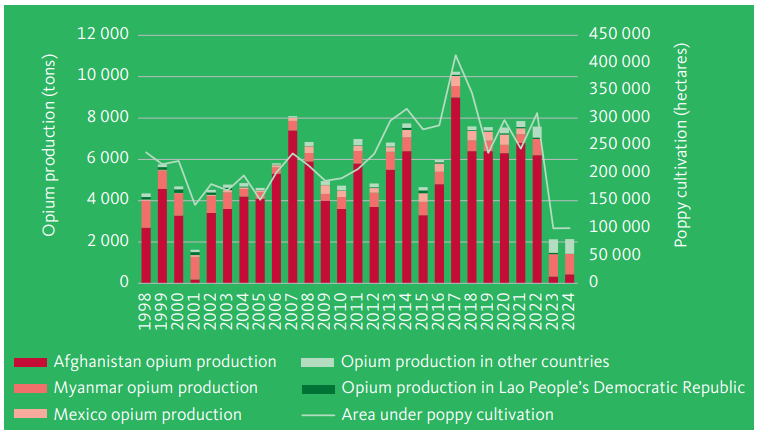
D'après les interviews menées avec des policiers et des usager·ère·s d'héroïne, le marché de l'héroïne dans le canton de Vaud avait une structure de base relativement simple et stable. Il s'agissait d'un marché secondaire, avec des canaux de distribution et de vente hybrides et une part importante de revente entre usager·ère·s. Le marché de l'héroïne était prévisible et générait peu de violence. L'héroïne, provenant presque exclusivement d'Afghanistan, arrivait en Suisse via l'Iran, la Turquie, puis les Balkans. C'était un marché essentiellement contrôlé par les groupes albanophones ou assimilés, qui s'occupaient autant de l'importation et du coupage que de la distribution et de la vente. La vente aux personnes consommatrices se réalisait souvent en impliquant l'acheteur·euse, un·e vendeur·euse qui reste invisible et organise la transaction par téléphone et des livreur·euse·s qui ne résident en Suisse que durant quelques mois. Un autre niveau de vente concernait celui des usagères-revendeuses et usagers-revendeurs qui achetaient et revendaient des grips tels quels ou en paquets afin de financer leur consommation individuelle.

9 Contexte international et national

9.1 Contexte international

Les agences internationales rapportent une production d'opium en baisse depuis 2022 (Figure 46; United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Cette diminution est notamment liée à la situation politique et sécuritaire en Afghanistan, qui produisait environ 80% de la production mondiale d'opium illicite. À la suite de la prise de pouvoir des talibans en août 2021 et de l'annonce, en avril 2022, d'un décret interdisant la culture du pavot et d'autres drogues - décret qui prohibe également l'usage, le transport, la fabrication, le commerce, l'exportation et l'importation de tous les types de stupéfiants - la production d'opium en Afghanistan a apparemment chuté de 95 % en 2023. Elle est restée faible pour la deuxième année consécutive et, malgré une légère hausse entre 2023 et 2024, demeure largement inférieure à son niveau de 2022 (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025).

Figure 46 Culture et production d'opium, 1998-2024[v]



La superficie consacrée à la culture du pavot en Afghanistan a été considérablement réduite et la production d'opium a fortement diminué, tout comme la quantité d'héroïne destinée à l'exportation (Mansfield, 2023). Toutefois, la culture du pavot persiste dans certaines zones, malgré l'interdiction et de faibles niveaux de culture dans le reste du pays (European Union Drugs Agency, 2025b). Le marché européen de l'héroïne étant presque exclusivement approvisionné par l'Afghanistan, l'interdiction effective par les talibans pourrait avoir un impact significatif sur la disponibilité de l'héroïne en Europe, avec de graves pénuries d'approvisionnement dans les années à venir. Néanmoins, l'impact à long terme de l'interdiction de la culture de l'opium est difficile à prévoir et la manière dont le marché européen de l'héroïne sera affecté par la nouvelle situation politique en Afghanistan est incertaine. La dernière interdiction nationale imposée par les talibans, en 2000 et 2001, n'a pas provoqué de perturbations majeures car il y avait suffisamment de stocks d'opium tout au long de la chaîne d'approvisionnement et que la culture a rapidement repris (United Nations

[v] (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025)

Office on Drugs and Crime (UNODC), 2023a). L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime estimait qu'il était peu probable que les stocks disponibles ou que la production par d'autres pays puissent compenser la forte réduction d'héroïne à destination du marché européen.

À l'heure actuelle, l'EUDA ne relève aucun signe de pénurie d'héroïne sur le marché européen (European Union Drugs Agency, 2025a). Il convient toutefois de noter que les réseaux criminels sont très flexibles ; une réduction de l'offre peut entraîner des changements dans les habitudes d'approvisionnement et de consommation de drogues et pourrait potentiellement avoir de graves conséquences (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025).

Le Myanmar est devenu l'un des principaux producteurs mondiaux suite à l'interdiction de production en Afghanistan (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2024). Bien que le pays reste l'une des principales sources d'opium produit illégalement, les quantités ne suffisent pas à combler la diminution de la production afghane, ne permettant donc pas nécessairement de garantir l'approvisionnement du marché européen (Caulkins et al., 2024). Néanmoins, un rapport de l'EUDA indique que la présence de stocks d'opium en Afghanistan a permis de maintenir l'approvisionnement des marchés internationaux, malgré deux années consécutives de faibles niveaux de culture du pavot (European Union Drugs Agency, 2025b). Par ailleurs, face aux pénuries, les chaînes d'approvisionnement mondiales couperaient plus sévèrement les marchés les moins lucratifs : les trafiquants de drogue décideraient de détourner une partie de l'offre destinée à l'Afrique et l'Asie, où les prix de détail sont beaucoup plus bas, vers le marché européen, plus rentable (Caulkins et al., 2024; European Union Drugs Agency, 2025a). Ainsi, la consommation européenne ne semble que modérément affectée, même si la consommation d'héroïne diminue plus fortement ailleurs.

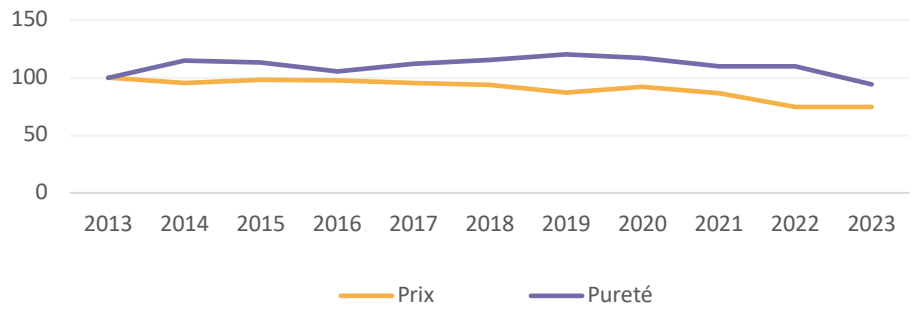
Une conséquence de la réduction de l'offre aurait pu être une augmentation des taux de polytoxicomanie chez les personnes consommatrices d'héroïne, une réduction de la pureté ou encore l'adultération de l'héroïne avec des substances autres que le paracétamol et la caféine, qui sont actuellement largement utilisés. Cela pourrait également stimuler l'émergence d'alternatives plus nocives, en comblant les lacunes du marché par de puissants opioïdes synthétiques, y compris de puissants dérivés du fentanyl et des nitazènes, ce qui entraînerait des répercussions négatives importantes sur la santé et la sécurité publique. Le marché de détail peut s'adapter aux pénuries en remplaçant l'héroïne par d'autres opioïdes synthétiques, qui sont bon marché, puissants et facilement accessibles en ligne. L'expérience en Amérique du Nord, où le fentanyl a dépassé l'héroïne sur les principaux marchés de la drogue, illustre la façon dont un opioïde synthétique facilement disponible peut entraîner des changements dans les habitudes de consommation (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2023a). Concernant un transfert vers d'autres substances, l'ONU relève une augmentation de la disponibilité en Afghanistan des drogues de synthèse, notamment (méth-)amphétamines (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), 2023a). Bien que ces substances circulent davantage dans la région, l'approvisionnement en aval vers les marchés internationaux n'a pas été impacté (Khoruk, 2025). Quant au remplacement de l'héroïne par d'autres opioïdes synthétiques, y compris fentanyl et nitazènes, rien ne semble indiquer un tel changement pour le moment en Europe. Il en va de même pour la réduction de la pureté, qui est marginale en 2023 (European Union Drugs Agency, 2025a, 2025b).

Le trafic d'héroïne vers l'Europe repose de plus en plus sur les routes maritimes et, en particulier, sur l'utilisation de conteneurs. Quatre itinéraires sont couramment documentés pour le trafic d'héroïne de l'Afghanistan vers l'Europe : la route des Balkans, la route du Sud, la route du Caucase et la route du Nord (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). La route des Balkans est considérée comme principale pour le trafic des opiacés. Cependant, le conflit armé en Ukraine semble avoir perturbé les routes existantes et modifié les itinéraires du trafic d'héroïne (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025).

Une fois arrivée en Europe, l'héroïne est ensuite distribuée sur les marchés de consommation. Les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, la Belgique, la Bulgarie, la France et l'Allemagne, restent des plaques tournantes importantes pour le trafic d'héroïne à l'intérieur de l'Europe. Après un pic de 9,5 tonnes en 2021, les saisies d'héroïne par les États membres de l'UE ont chuté à 8,0 tonnes en 2022 (-16 %) puis à 5,4 tonnes en 2023 (-33 %), avec les plus grandes quantités enregistrées en Belgique (2,9 t), France (1,1 t), Espagne (322 kg) et Italie (260 kg). En parallèle, la Turquie a saisi 3,3 tonnes, soit 58 % de moins qu'en 2022 (European Union Drugs Agency, 2025a). Les réseaux criminels turcs continuent de dominer le trafic massif d'héroïne vers le marché européen. Cependant, une multitude d'autres réseaux facilitant le trafic d'héroïne sont également actifs, y compris des groupes originaires ou liés à la région des Balkans (notamment les organisations albanophones).

Entre 2013 et 2023, le marché européen de l'héroïne s'est caractérisé par des prix qui n'ont cessé de baisser tandis que la pureté a fluctué au cours de cette période et a connu une légère baisse en 2023 (Figure 47 ; European Union Drugs Agency, 2025a). En 2023, le prix moyen se situait entre 23 et 38 euros le gramme et la pureté moyenne de l'héroïne au détail entre 5 % et 40 % (la moitié des pays européens ont déclaré une pureté moyenne entre 13 % et 21 %). Cependant, le prix et la pureté variaient considérablement, tant à l'intérieur d'un pays qu'entre eux.

Figure 47 Évolution des indices de pureté et de prix de l'héroïne en Europe (2013-2023)[w]



Note. Base de l'indice : 2013 = 100.

L'héroïne est l'opioïde illicite le plus fréquemment consommé. Concernant la demande pour l'héroïne, il semble que le nombre de personnes qui consomment soit relativement stable. L'UNODC estime qu'en 2023 environ 61 millions de personnes étaient engagées dans la

[w] (European Union Drugs Agency, 2025a)

consommation d'opioïdes à des fins non médicales dans le monde, dont 30 millions étaient des consommateur·trice·s d'opiacés, principalement d'héroïne (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). L'Asie du Sud est le plus grand marché de consommation d'opiacés au monde. Si l'héroïne reste de loin l'opioïde illicite le plus répandu sur le marché au niveau de l'Europe, le fentanyl et ses dérivés, ainsi que les puissants opioïdes à base de benzimidazole (nitazène), restent peu disponibles sur le marché européen des opioïdes. En outre, dans le monde, il y a actuellement deux épidémies impliquant l'usage non médical d'opioïdes, à savoir le fentanyl en Amérique du Nord et le tramadol en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). L'actuelle crise des opioïdes en Amérique du Nord n'a pas été associée à une augmentation importante du nombre de consommateur·trice·s d'opioïdes, mais plutôt à des décès par surdose, principalement attribuables à la consommation de fentanyl. En effet, aux États-Unis en 2024, il y a eu plus de 48 000 décès liés aux opioïdes synthétiques (dont le fentanyl) et environ 7 000 décès au Canada. Malgré le niveau de décès liés au fentanyl extrêmement haut, cette crise s'est stabilisée entre 2021 et 2023 et semble avoir diminué en 2024 (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Néanmoins, les agences internationales constatent une augmentation des décès par surdose liée à l'émergence des nitazènes – autre opioïde synthétique – dans plusieurs pays (UNODC, 2025b).(United Nations Office on Drugs and Crime, 2025). Par ailleurs, au Mexique, le fentanyl a entraîné une augmentation significative du nombre de personnes en traitement ou en soins pour troubles liés à la consommation de drogues entre 2018 et 2023 (United Nations Office on Drugs and Crime, 2025).

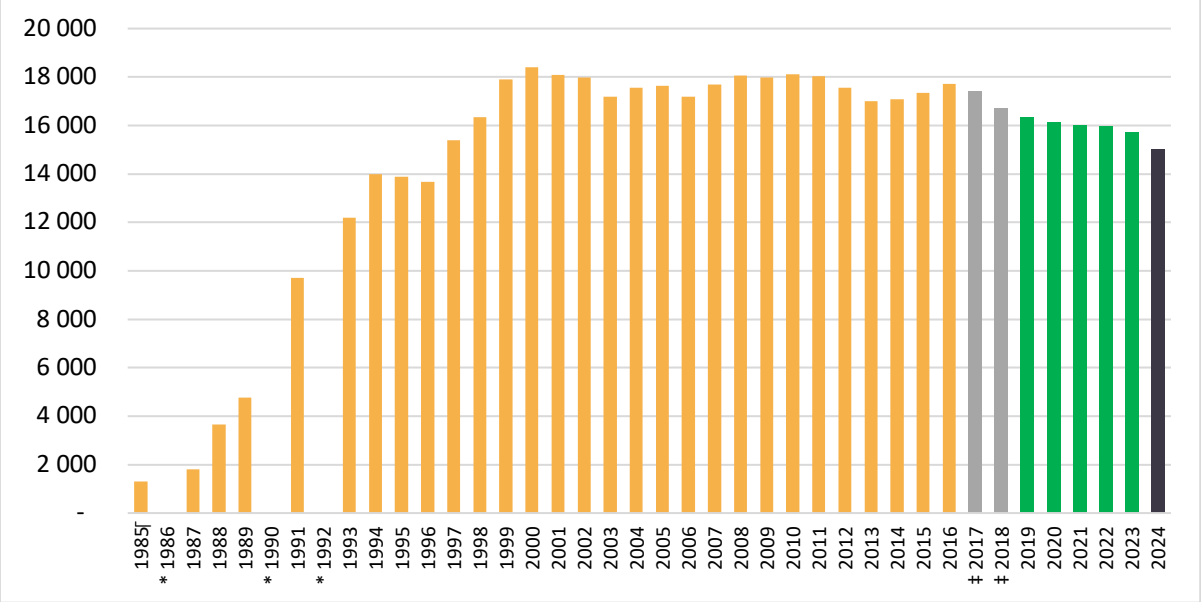
La violence associée au marché de l'héroïne en Europe semble relativement limitée, en grande partie en raison de la stabilité du marché et de la coopération entre les réseaux criminels. En revanche, la consommation d'opioïdes illicites génère des coûts sociaux plus larges, comprenant l'impact des scènes de drogue ouvertes, les coûts associés aux crimes d'acquisition qui peuvent être commis par les personnes dépendantes aux opioïdes, ainsi que les dépenses consacrées aux services de santé et de soutien social ainsi qu'au système de justice pénale (European Union Drugs Agency, 2025a).

9.2 Contexte suisse

9.2.1 Données épidémiologiques

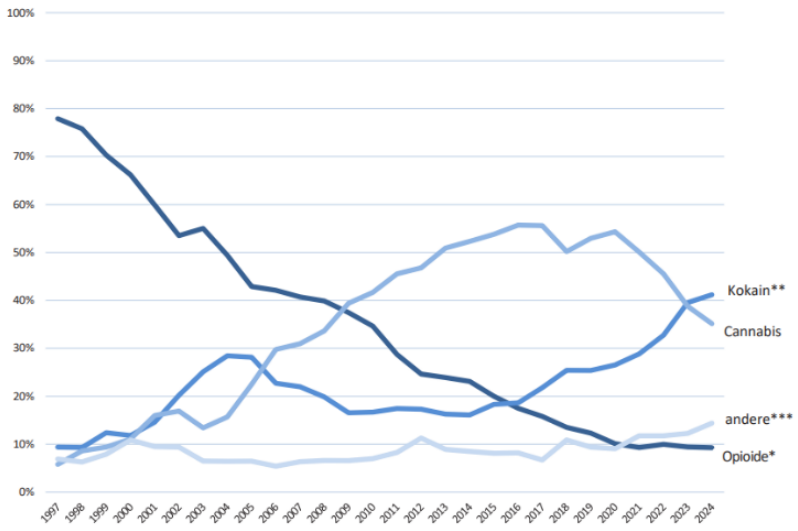
La statistique des traitements par agoniste opioïde (TAO, incluant notamment la méthadone, la morphine et la buprénorphine) montre que ceux-ci sont en baisse depuis quelques années, avec un peu moins de 15'000 personnes en traitement en 2024 alors qu'il y en avait 18'000 il y a 25 ans (Figure 48 ; Labhart and Amos, 2025). Cette baisse se déroule parallèlement à un vieillissement des personnes en TAO, qui avaient moins de 35 ans en moyenne au tournant du siècle, et qui désormais ont en moyenne 49 ans (Labhart and Amos, 2025). Les données TAO vaudoises renvoient à une situation similaire avec un nombre en baisse (1'553 en 2023 contre 1'826 en 2016) et un âge moyen de près de 48 ans en 2023 (Jotterand et al., 2025).

Figure 48 Nombre de personnes sous TAO en Suisse (1985 à 2024)[x]



La baisse des demandes de traitement liées aux opioïdes est aussi observée dans les autres parties de la statistique nationale des traitements act-*info* (Krizic et al., 2025) puisqu'elles n'ont cessées de diminuer depuis 1997 et représentaient en 2024 un peu moins de 10% des demandes enregistrées pour toutes les substances confondues (Figure 49).

Figure 49 Évolution de la proportion des demandes de traitement selon les substances (1997 – 2024, statistiques SAMBAD et FOS)[y]



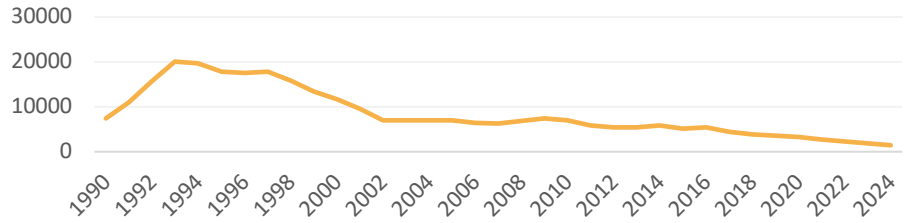
Note. * Opioïdes : héroïne, méthadone (usage abusif), buprénorphine (usage abusif), autres opioïdes
** Cocaïne : cocaïne HCl, crack, autre forme de cocaïne
*** Autres : autres substances psychotropes (alcool et tabac exceptés)

[x] (Labhart and Amos, 2025)

[y] (Krizic et al., 2025)

Le nombre de dénonciations pour consommation d'héroïne (Office Fédéral de la Statistique (OFS), 2025) a atteint son niveau le plus élevé en 1993, avec plus de 20'000 cas, avant de diminuer fortement au tournant du millénaire (Figure 50). Le déclin s'est poursuivi à un rythme plus lent au cours des 15 dernières années (1 444 dénonciations en 2024).

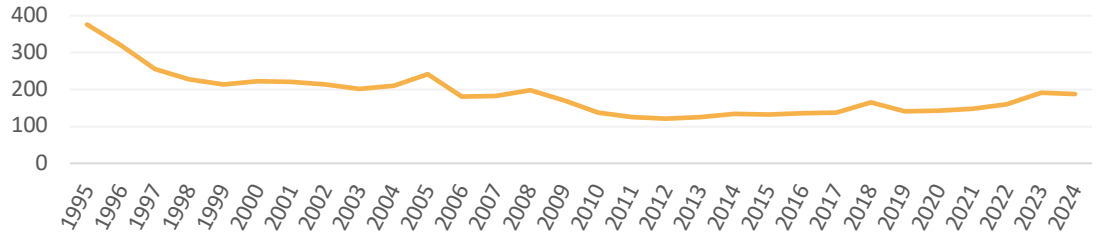
Figure 50 Consommation d'héroïne : infractions à la loi sur les stupéfiants* (1990-2024)



* en 2009, la méthode de collecte de données a été modifiée ; les catégories méthadone et autres opioïdes ne sont pas incluses.

Le nombre de décès liés à la drogue, toute substance confondue, a fortement diminué entre 1995 et 2010 (Figure 51 ; OFSP and Obsan, 2025). Depuis, ce nombre tend à ré-augmenter progressivement (188 décès en 2024), ce qui pourrait être dû au vieillissement de la cohorte des usager·ère·s d'héroïne mais aussi à la consommation en parallèle d'autres substances, notamment la cocaïne.

Figure 51 Nombre de décès dus à la drogue (1995-2024)



Note. En 2009, la méthode de collecte de données a été modifiée ; les catégories méthadone et autres opioïdes ne sont pas incluses.

9.2.2 Données de la police

L'analyse de l'évolution des saisies d'héroïne entre 2017 et 2024 met en évidence une diminution du nombre de saisies liées à l'héroïne en Suisse et dans le canton de Vaud (Figure 52). Les volumes saisis au niveau national diminuent depuis 2020 (168 kg en 2020 et 81.5 kg en 2024 ; Figure 53). Au niveau vaudois, les saisies fluctuent entre environ 2 kg et 10 kg par an (6.2 kg en 2024 ; Figure 53). La hausse des saisies d'héroïne dans le canton de Vaud relevée entre 2021 et 2022 suggère le retour d'un marché d'héroïne local, plus uniquement implémenté à Genève (voir plus loin).

Figure 52 **Évolution du nombre de saisies d'héroïne en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**

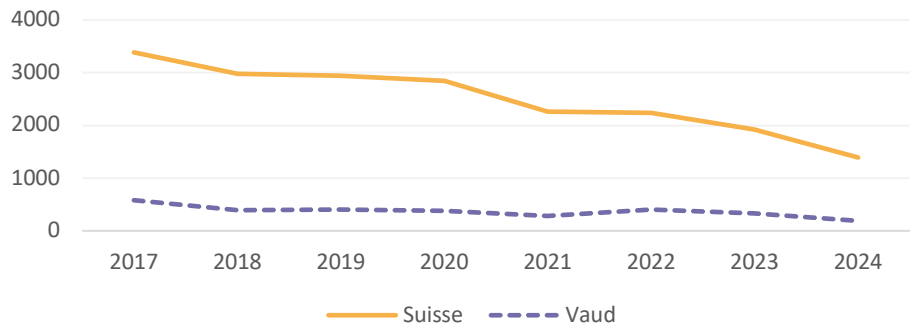
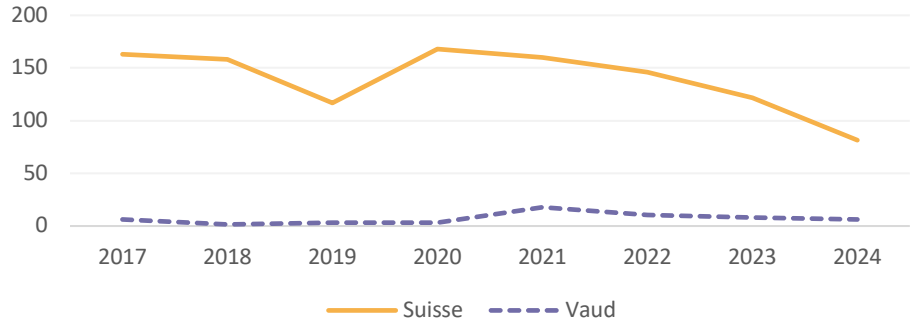


Figure 53 **Évolution des quantités d'héroïne (kg) saisies en Suisse et dans le canton de Vaud (2017-2024)**



9.3 Synthèse du contexte international et national

L'actualité internationale des marchés des opioïdes de ces dernières années a surtout été marquée par deux éléments. Le premier concerne l'interdiction de la culture et de la production de l'opium par les Talibans dans le principal pays producteur au monde, qui est à la source de l'approvisionnement d'héroïne des pays européens, et donc aussi de la Suisse. Le second est la diffusion en Amérique du Nord depuis une quinzaine d'année d'opioïdes de synthèse, principalement des dérivés du fentanyl et des nitazènes, et la vague de décès par overdose qui en a résulté. Ces deux phénomènes ont parfois été assimilés ces dernières années avec la crainte que la pénurie d'héroïne Afghane ne conduise à une diffusion d'opioïdes de synthèse.

A l'heure actuelle, on n'observe encore ni l'un ni l'autre. Du côté de l'approvisionnement en héroïne, il ne semble pas encore y avoir de pénuries. Les stocks, l'amélioration de la production et la diffusion de la production d'opium et d'héroïne, y compris dans d'autres pays producteurs, semblent encore suffire pour approvisionner les marchés européens. Quant aux opioïdes de synthèse, des échantillons sont certes saisis en Europe et des décès sont rapportés dans certains pays, mais leur présence semble encore très limitée.

Les données épidémiologiques et policières suisses renvoient également à une situation stable qui pourrait refléter une baisse de la demande pour l'héroïne dans un marché des drogues dominé depuis plus d'une décennie par la cocaïne.

10 Monitorage des produits (2025)

10.1 Introduction

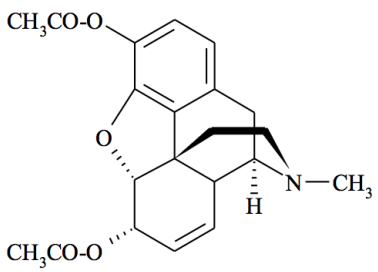
L'héroïne est produite à partir de la morphine extraite du pavot somnifère ou Papaver somniferum. La morphine est concentrée dans l'opium, le suc blanc laiteux produit en pratiquant une incision des capsules de pavot. La composition chimique de l'opium est complexe. Il contient de l'eau (10% - 15%), des sucres (20%), des acides organiques, de l'acide méconique (substance typique des Papaver) et bien entendu des morphinanes dont le plus abondant (~10%) est la morphine. On retrouve également d'autres substances d'intérêt comme la codéine (2,5% – 5%), la thébaïne, la papavérine et la noscapine (Bruneton, 2016).

La morphine est un alcaloïde (substance azotée) salifiable qui peut donc se trouver sous sa forme de base ou de sels. L'extraction est basée sur la solubilité différentielle de la forme de base, qui est soluble dans des milieux organiques, et de ses sels, qui sont solubles dans des milieux aqueux.

L'isolement des alcaloïdes de l'opium débute par une série d'opérations de dissolution et d'ébullition, afin de les rendre solubles et de les séparer des substances indésirables. La morphine base, qui est insoluble dans l'eau froide, est ensuite transformée en son sel, le morphinate de calcium qui lui est parfaitement soluble. Il faut alors ajouter du chlorure d'ammonium avant de laisser refroidir la solution pour que la morphine précipite. On filtre encore le tout et la morphine base se trouve sous la forme d'une poudre beige-brune.

La transformation de la morphine en diacétylmorphine (héroïne) nécessite l'utilisation d'un produit d'acétylation comme l'anhydride acétique. Une solution de cette substance est ajoutée à la morphine (sous forme de base, de sel hydrochloré ou sulfaté). La dernière opération consiste à ajouter du carbonate de sodium afin de faire précipiter l'héroïne base. Une filtration permet d'obtenir une poudre granuleuse brune. C'est cette substance que l'on retrouve sur le marché suisse.

Figure 54 Molécule d'héroïne (Diacétylmorphine)

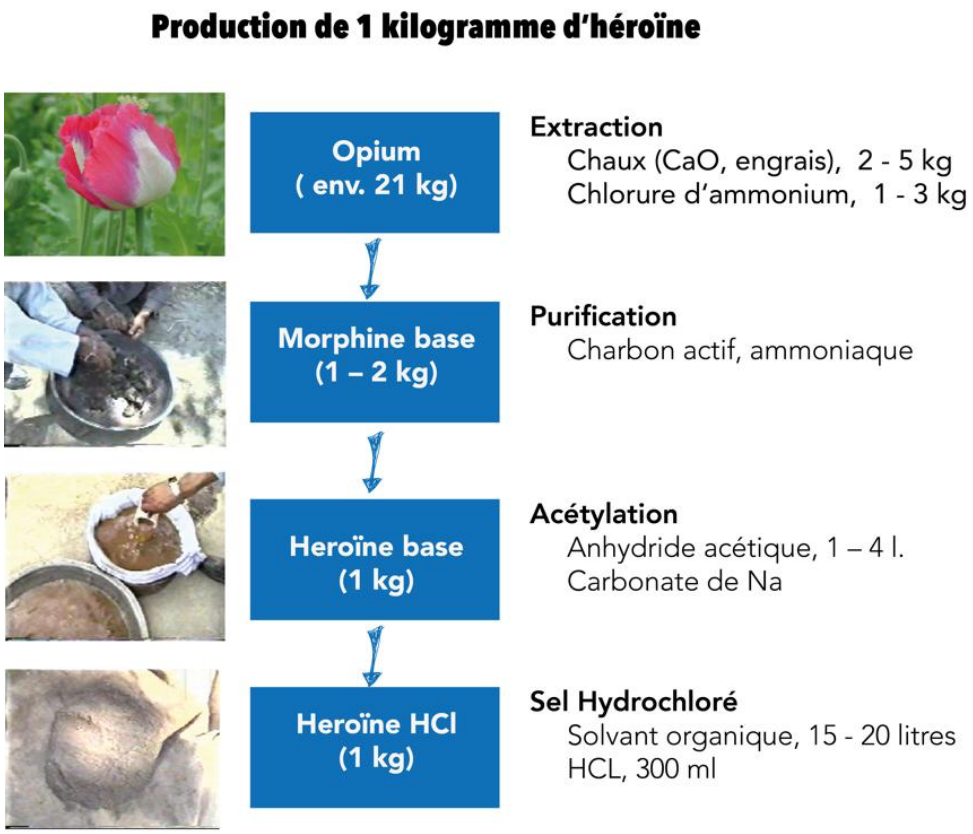


Il est encore possible de transformer cette héroïne base en héroïne HCL en utilisant de l'alcool éthylique, de l'éther et de l'acide chlorhydrique. Le produit obtenu est alors une fine poudre blanche dont la teneur en héroïne peut être très élevée (~80%). Ce produit (héroïne

hydrochlorée) était fabriqué dans les années 1960 à 1980 par les chimistes de la French et de la Pizza Connections. De nos jours, l'héroïne provient majoritairement d'Afghanistan. L'isolement de la morphine et sa transformation en héroïne s'effectuent parfois dans des bergeries de montagne où les phases de purification sont souvent omises, de même que la transformation en héroïne hydrochlorée qui constitue l'étape la plus sophistiquée (Figure 55).

L'héroïne se consomme notamment par voie intraveineuse. Afin de pouvoir dissoudre le stupéfiant dans un milieu aqueux, il faut ajouter un peu de solution acide comme de l'acide ascorbique ou citrique (les usagers utilisent parfois quelques gouttes de jus de citron). Cela va transformer la forme basique du stupéfiant en son sel qui sera soluble et permettra une injection. Un autre mode de consommation est l'inhalation des vapeurs de l'héroïne base chauffée (chasser le dragon). La forme basique se prête particulièrement bien à la fumigation du fait de son point de fusion bas et, donc, de sa facilité à se sublimer. La prise de poudre par voie nasale (sniff) constitue un troisième mode de consommation. L'usage par voie intraveineuse est le mode de consommation qui induit un « flash » plus rapide et intense que le sniff et l'inhalation.

Figure 55 **Schématisation de la production d'héroïne**



(Zerell et al., 2005)

10.2 Unités de conditionnement

L'héroïne peut être conditionnée de différentes manières en fonction du niveau de marché (Figure 56). Les spécimens de moins de 5 g, souvent conditionnés sous forme de paquets ou « pacsons » d'environ 0.2 g, sont présents principalement dans la vente entre usagers, avec une pureté d'environ 10 à 20%. Ceux de 5 g, conditionnés sous forme de sachets minigrips®, se retrouvent fréquemment dans la vente des trafiquants aux usagers. La pureté est également comprise entre 10 et 20%, car il n'y a généralement pas d'étape de coupage entre les minigrips et les pacsons. On trouve également des minigrips de plus de 5 g, généralement à un niveau plus élevé du marché, et qui peuvent être reconditionnés en unités plus petites avant la vente aux usagers. Finalement, l'héroïne importée en Suisse est généralement conditionnée sous forme de pains de 500 g à 1 kg. Peu coupée à ce stade, la pureté de l'héroïne peut atteindre 60%. La Figure 56 illustre ces différents types de conditionnement rencontrés dans ce marché.

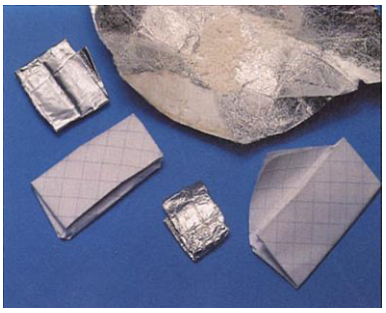
Figure 56 Forme de conditionnement de l'héroïne saisie



Saisie sous forme de pain



Saisie sous forme de minigrip®



Paquets ou pacsons

Les saisies présentent majoritairement des masses aux alentours de 100 g parce que, de manière générale, seules les saisies pouvant conduire à une condamnation pour cas grave au sens de l'art. 19 al. 2 LStup sont envoyées pour analyse[z] . La plupart des spécimens (il peut y en avoir plusieurs dans une saisie) présentent des poids de 5 g ce qui correspond à la principale unité de vente (sous forme de sachets minigrips®) de l'héroïne.

10.3 Étude des produits

L'étude des différents produits stupéfiants présents sur le marché vaudois a été menée par l'analyse de différents jeux de données, notamment en confrontant les données issues des saisies policières avec celle obtenues dans le cadre du *drug checking* (DC).

[z] En considérant une pureté moyenne en héroïne des spécimens saisis comprise entre 10% à 15% il faut que la saisie effectuée ait un poids compris entre 80 g et 120 g pour atteindre les 12 g d'héroïne pure requises pour le cas grave.

Il en ressort que les saisies d'héroïne sont moins communes auprès de la police vaudoise que celles de cocaïne ou de produits cannabiques. En effet, entre le 01.11.24 et le 31.07.25, 90 saisies d'héroïne ont été effectuées, représentant 3.6% de toutes les saisies (a Figure 13.

Figure 13). De même, à la permanence du *drug checking*, 65 (3.5%) spécimens ont été analysés entre 2022 et juillet 2025 (Figure 14), alors qu'un seul spécimen a été présenté dans le cadre du *drug checking* aux festivals (Figure 15).

Suite à l'annonce du bannissement de la production d'opium par les talibans en Afghanistan en 2022, une certaine incertitude plane sur le futur du marché de l'héroïne européen. En effet, si une pénurie d'héroïne devait se produire, il est raisonnable d'envisager que les trafiquants trouveraient une manière de compenser ce manque de matière première. Concrètement, cela pourrait se manifester par une baisse de la pureté de l'héroïne ou par l'ajout de produits mimant les effets de l'héroïne, comme les opioïdes de synthèse. La crainte d'une arrivée des opioïdes de synthèse sur le marché suisse et d'une dégradation de la situation à l'image de la crise actuelle aux Etats-Unis a été évoquée. Elle est également en partie alimentée par de nombreuses interventions médias qui mentionnent une éventuelle apparition de ces substances sur le marché suisse. A l'heure actuelle, aucune indication de la présence et d'un marché de ce type de produits n'a pu être observée mais une attitude proactive, au travers d'un monitorage et d'une attention particulière aux évolutions de ce marché sont nécessaires afin de détecter les éventuels signes précoces d'une arrivée de ces produits sur le marché suisse.

Pour ce faire, la pureté des spécimens d'héroïne a été monitorée au travers des trois mêmes jeux de données, à savoir les analyses effectuées par les polices vaudoises entre 2022 et 2025 (N = 479), celles provenant de la permanence du *drug checking* (n=65) et enfin celles de l'ECS (n=87). En parallèle, une recherche systématique d'opioïdes de synthèse (fentanyl et nitazènes) a été effectuée dans le cadre des actions de DC lorsque des échantillons d'héroïne étaient testés.

10.3.1 Pureté

Sur la base des analyses des saisies policières, on observe que la pureté moyenne de l'héroïne oscille entre 10 et 25% avec une tendance à la baisse depuis 2023, particulièrement marquée en 2024 (Figure 57). Certaines saisies présentent néanmoins des taux de pureté plus élevés, entre 40 et 50%. Il s'agit en toute vraisemblance de saisies plus importantes, pas encore coupées, qui concernent donc des niveaux plus élevés du marché.

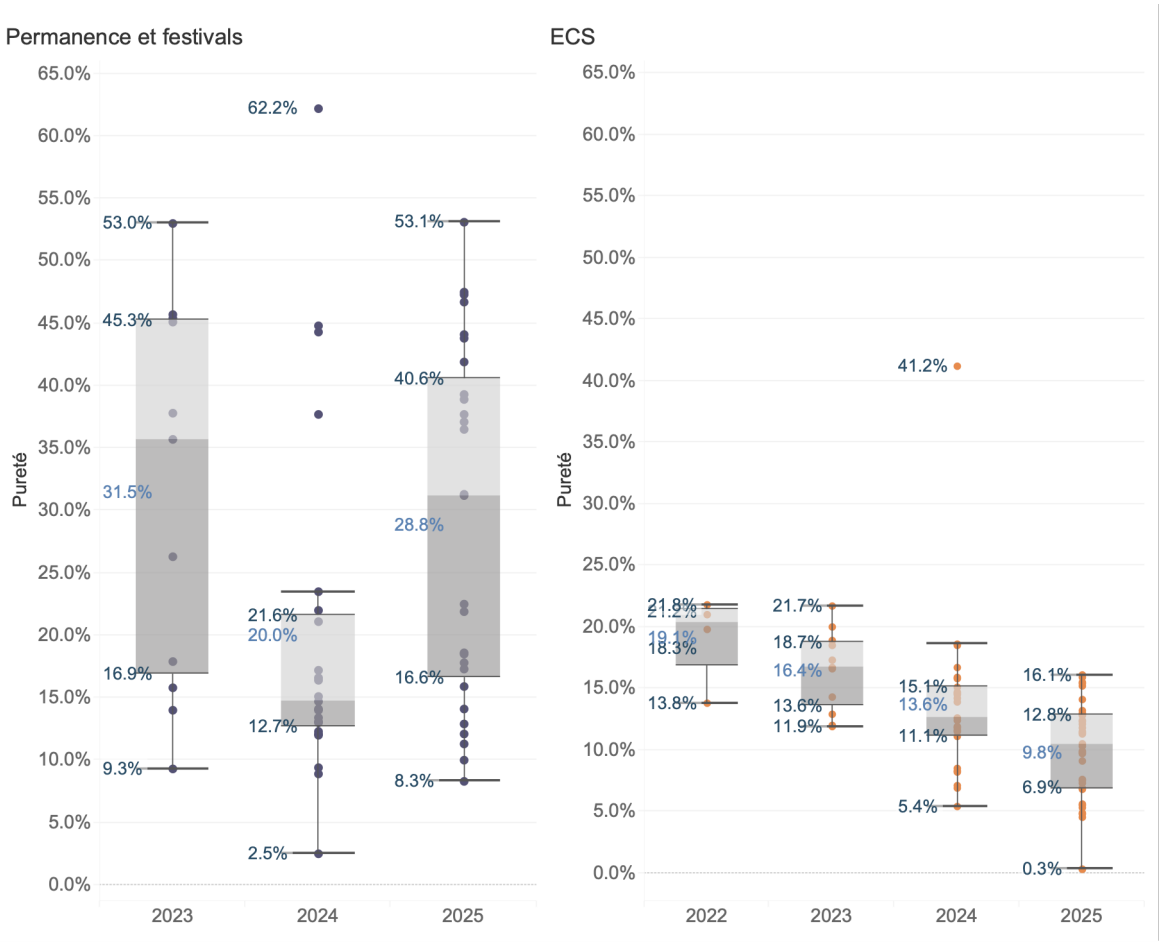
Figure 57 Évolution de la pureté de l'héroïne saisies par les polices vaudoises entre 2020 et 2025 (N = 479)



Les données du *drug checking* offre deux perspectives différentes (Figure 58). D'une part, les spécimens analysés à la permanence présentent des taux de pureté relativement élevés, plutôt autour des 20-30%. La baisse observée dans les données policières se fait ressentir surtout en 2024, mais n'est pas aussi prononcée, d'autant plus que les taux de pureté semblent repartis à la hausse en 2025.

En contraste, la pureté moyenne des spécimens apportés à l'ECS est inférieure aux autres sources de données, oscillant plutôt entre 10 et 20%. On constate également une baisse de pureté graduelle mais marquée entre 2022 et 2025. Les données de la première moitié de 2025 indiquent d'ailleurs que la pureté moyenne est passée en-dessous de 10%. Ces analyses soulignent ainsi une baisse de la qualité de l'héroïne destinées aux usager·ère·s dépendant·e·s. Il est donc central de continuer à monitorer la situation et à tester la présence éventuelle d'opioïdes de synthèse.

Figure 58 **Évolution de la pureté des spécimens d'héroïne analysés par le DC vaudois lors de la permanence entre 2023 et 2025 (N = 64) et à l'ECS entre 2022 et 2025 (N = 86).**



10.3.2 Produits de coupage

Une étude des analyses de saisies d'héroïne entre 2006 et 2015 avait mis en évidence que 99% des spécimens contenaient des produits de coupage. Il s'agissait essentiellement du mélange paracétamol-caféine, bien que la griséofulvine (un fongicide) avait aussi été détectée, en moindre mesure. De plus, seuls 15% des spécimens d'héroïne étaient coupés avec des sucres comme le mannitol, le glucose et le lactose (Broséus et al., 2015).

Depuis 2023, les données à disposition concernant les produits de coupage proviennent du *drug checking*, à la permanence comme à l'ECS. Le NIR, l'appareil utilisé, est en effet en mesure de détecter les produits de coupage communs s'ils sont présents en quantités suffisantes. Si le spécimen est ultérieurement apporté au laboratoire, l'analyse en GC-MS apporte des précisions supplémentaires. Les résultats sont présentés dans le Tableau 9. Ils mettent en évidence une certaine constance dans le coupage de l'héroïne, avec seulement 8 (4.4%) spécimens où des adultérants différents de la caféine et/ou du paracétamol ont été identifiés.

Tableau 9 Produits de coupage détectés dans les spécimens d'héroïne du *drug checking*

Drug checking	Produits de coupage	Nombre de spécimens	Méthode analytique
Permanence	Caféine	42	NIR
Permanence	Caféine + paracétamol	16	NIR
Permanence	Caféine + paracétamol	29	GC-MS
Permanence	Autres combinaisons[a]	8	GC-MS
ECS	Caféine	67	NIR
ECS	Caféine + paracétamol	19	NIR

[a]Les autres combinaisons comprennent : noscapine (en quantité importante), paracétamol (en faible quantité), traces de caféine (3 spécimens), paracétamol, caféine, phénacétine (en faible quantité), lactose (2), alcaloïdes naturels (1), paracétamol, caféine, noscapine (en quantité importante) (1), paracétamol, caféine, méthrophane (1).

Monitorage des opioïdes de synthèse

Comme mentionné plus haut, une étude spécifique sur les opioïdes de synthèse a été réalisée dans le cadre du *drug checking* sur les échantillons analysés entre 2022 et 2025. À l'heure actuelle, si des opioïdes de synthèse devaient apparaître sur le marché suisse, on pense qu'ils pourraient aussi toucher les usager·ère·s dépendant·e·s consommant des opiacés comme l'héroïne. Pour cette raison, des strip tests immunologiques (BTNX) ont été ajoutés de manière systématique à la séquence d'analyse des échantillons d'héroïne, d'abord pour la détection du fentanyl et ses analogues dès 2023, puis dès 2024 également pour la xylazine[aa] et les nitazènes (Figure 59). A l'heure actuelle aucune de ces substances n'a été mise en évidence dans des spécimens présentés au *drug checking*.

Figure 59 Strip tests pour la détection du fentanyl (bleu), de la xylazine (rouge) et des nitazènes (vert, deux sachets différents, même aspect de la bandelette)



10.3.3 Prix

L'étude MARSTUP avait mis en évidence des prix de l'héroïne en nette baisse depuis les années 1980. Ainsi, en 2017, les unités de 0.2 g d'héroïne se vendaient entre 10 et 20 CHF, pour un prix de revient entre 50 et 100 CHF le gramme. Le prix des minigrips de 5 g s'élevait quant à lui à 100-200 CHF, donc entre 20 et 40 CHF le gramme.

[aa] Molécule sédative utilisée en médecine vétérinaire et qui s'est diffusée sur les marchés noirs en Amérique du Nord, notamment sous le nom de « Tranq » ou comme produit de coupage d'autres drogues. Il ne s'agit pas d'un opioïde mais sa consommation peut aussi conduire à un arrêt respiratoire.

Afin d'observer l'évolution des prix de ces deux dernières années, deux sources de données ont été prises en compte. D'une part, les données issues de l'enquête PAPU et d'autre part les données du *drug checking* aux ECS. L'analyse de ces deux jeux de données est présentée ci-dessous.

PAPU

Pour rappel, l'enquête PAPU documente les comportements des consommateur·trice·s régulier·ère·s de drogues qui fréquentent les structures à bas-seuil d'accessibilité (CABS). Des questions sur les prix payés pour les substances ont été introduites en 2022 et, dès 2023, le lieu de remplissage du questionnaire a été également renseigné, tout en sachant que celui-ci ne correspond pas forcément au lieu d'achat.

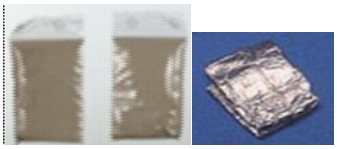
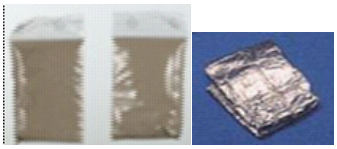
En raison de la confusion qui existe parfois entre le prix à l'unité (par exemple, le prix pour un minigrip) ou le prix au gramme, les réponses ont été filtrées pour supprimer les valeurs aberrantes. Des fourchettes larges ont toutefois été conservées et sont précisées dans le Tableau 10.

Tableau 10 Prix en fonction du conditionnement

Substance	Conditionnement	Borne inférieure	Borne supérieure
Héroïne	Pacson	3	60
	Minigrip	25	250

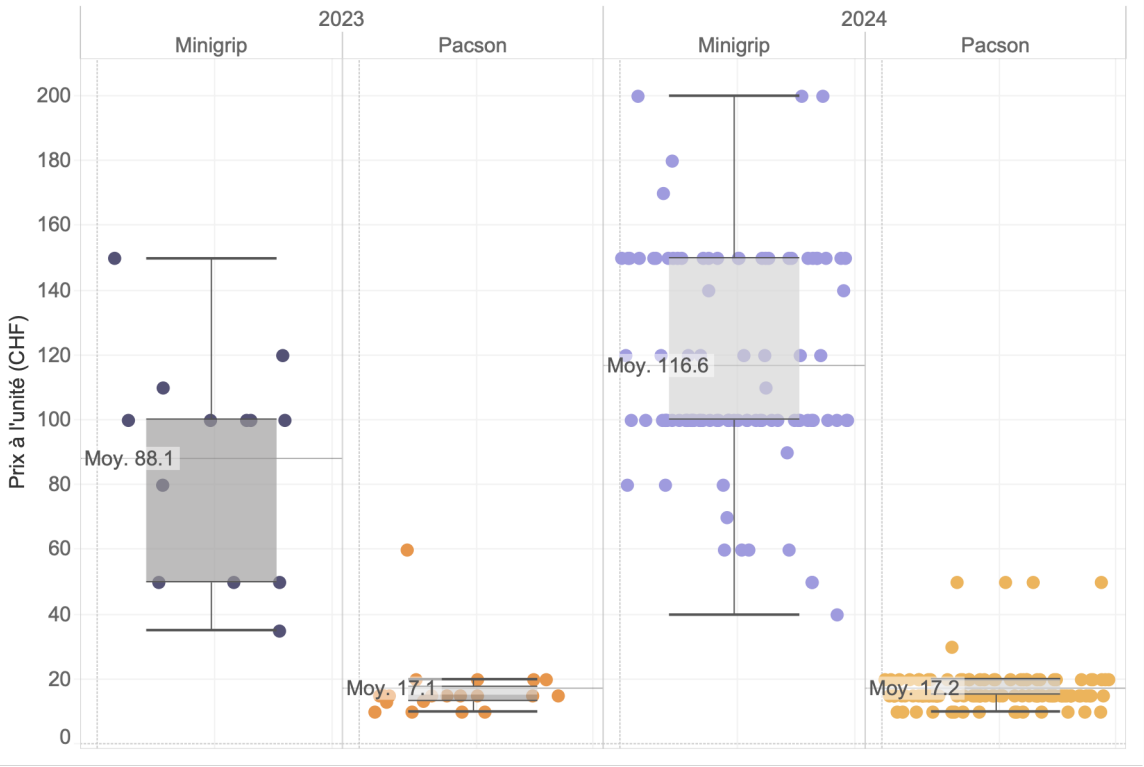
Pour l'héroïne, le format des questions concernant le prix est resté le même entre 2023 et 2024 (Tableau 11). En 2024, la question était cependant destinée à toutes les personnes répondant à l'enquête, alors qu'en 2023 elle ne visait que les personnes ayant acheté de l'héroïne durant le dernier mois. Pour cette substance, les données de 2023 et 2024 sont utilisées conjointement pour les analyses.

Tableau 11 Formulation des questions sur les prix payés pour acquérir des produits dans les vagues d'enquête 2022 à 2024

Substance	Année	Personnes ciblées	Forme des questions
Héroïne	2022	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	Quelle quantité avez-vous achetée ? (Réponse en grammes) Quel prix avez-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2023	Personnes ayant acheté la substance dans les 30 derniers jours	Sous quelle forme l'avez-vous achetée ? (minigrip ou pacson, avec photo)  Quelle quantité avez-vous acheté ? (Réponse en « unités », nombre de minigrips et/ou de pacsons) Quel prix avez-vous payé ? (Réponse en CHF)
	2024	Tous les répondants	Savez-vous combien coûte actuellement dans le canton de Vaud… ? (Réponse en CHF) Un minigrip  Un pacson /paquet

Il ressort des données du PAPU et de la Figure 60 que la grande majorité des répondant·e·s paient 10, 15 ou 20 CHF pour un pacson, le prix moyen se situant donc à 17 CHF l'unité. Pour les minigrips en revanche, il semble que le prix rapporté en 2024 soit généralement de 100 ou 150 CHF, pour un prix moyen de 116.6 CHF. S'il apparaît que la situation n'a pas beaucoup évolué entre 2023 et 2024 pour les pacsons, il semblerait que le prix du minigrip ait subi une légère augmentation. Cependant, il convient de souligner que le nombre de réponses en 2023 est très faible. Bien que la moyenne se situe à 88.1 CHF, la médiane est, elle, à 100 CHF, tout comme c'est le cas en 2024. Cette évolution reste donc pour le moment peu claire.

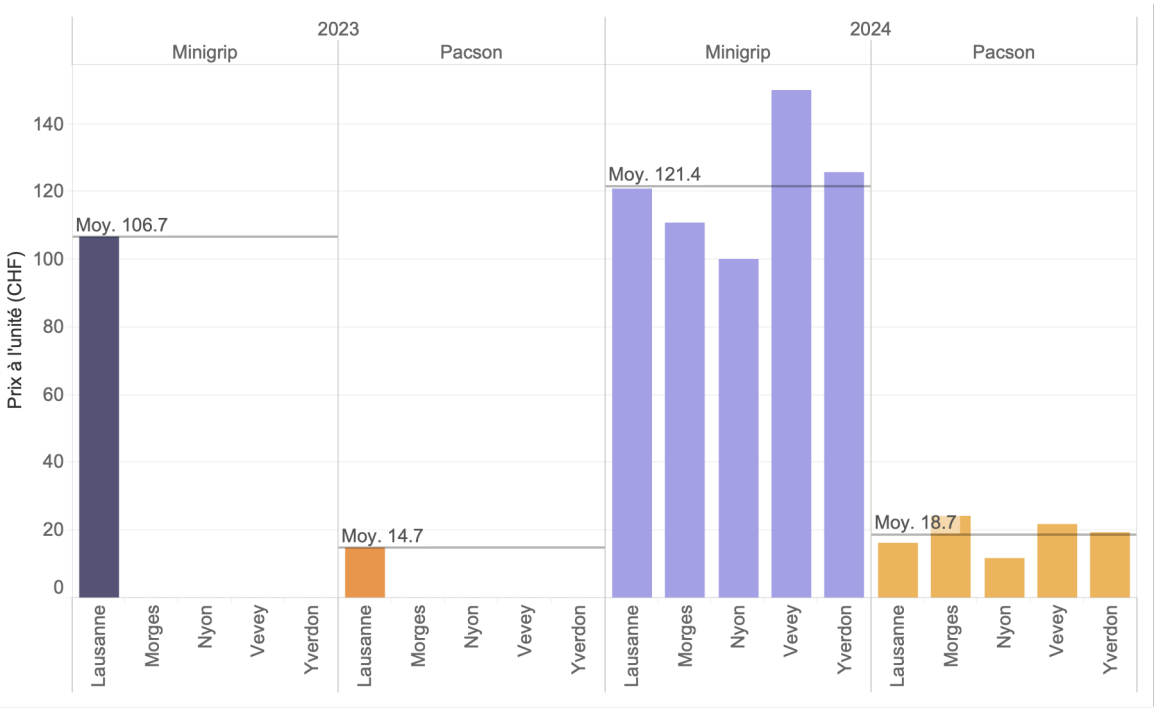
Figure 60 Prix à l'unité par conditionnement et par année



Les prix rapportés par lieu de remplissage sont présentés à la Figure 64. En 2023, seule Lausanne a été conservée, car moins de cinq réponses étaient disponibles pour les autres lieux. A noter que sur la base de ces quelques données, ces autres lieux présentaient des moyennes sensiblement inférieures à celles de Lausanne.

En 2024, les données mettent en évidence quelques différences entre les lieux de remplissage (Figure 61). Notamment, il semblerait que les prix soient moins élevés à Nyon, tant pour le pacson que pour le minigrip, ce qui pourrait être lié à la proximité avec Genève et son marché de l'héroïne. Au contraire, à Vevey, les minigrips semblent se vendre à un prix plus élevé. A Morges, se sont plutôt les pacsons qui ont un prix légèrement supérieur à la moyenne. Globalement, les différences sont beaucoup plus ténues pour les pacsons que pour les minigrips. A Lausanne, on constate une augmentation du prix des minigrips, mais pas des pacsons, entre 2023 et 2024.

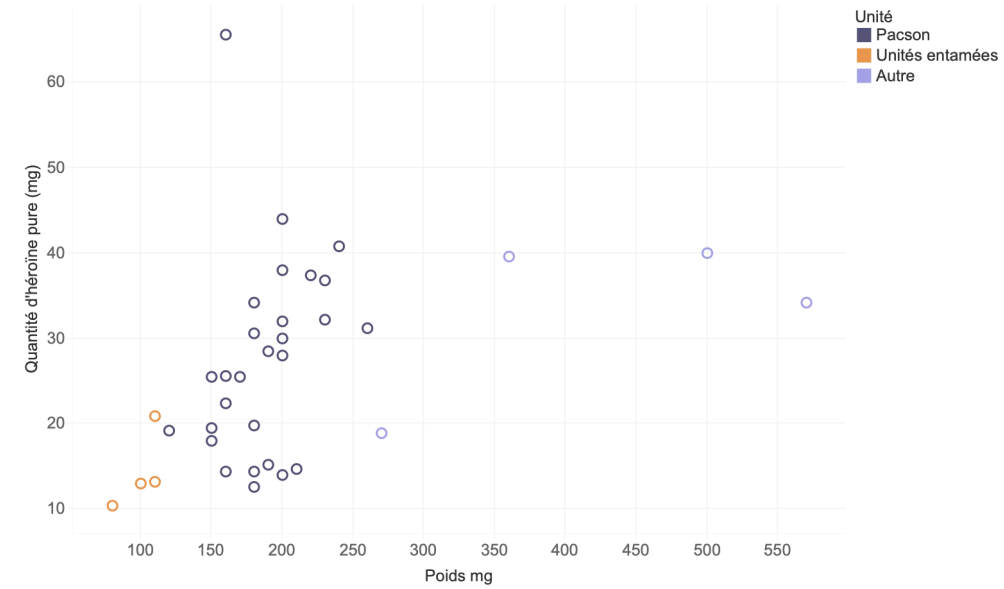
Figure 61 **Prix à l'unité par type de conditionnement et selon le lieu de remplissage du questionnaire**



ECS

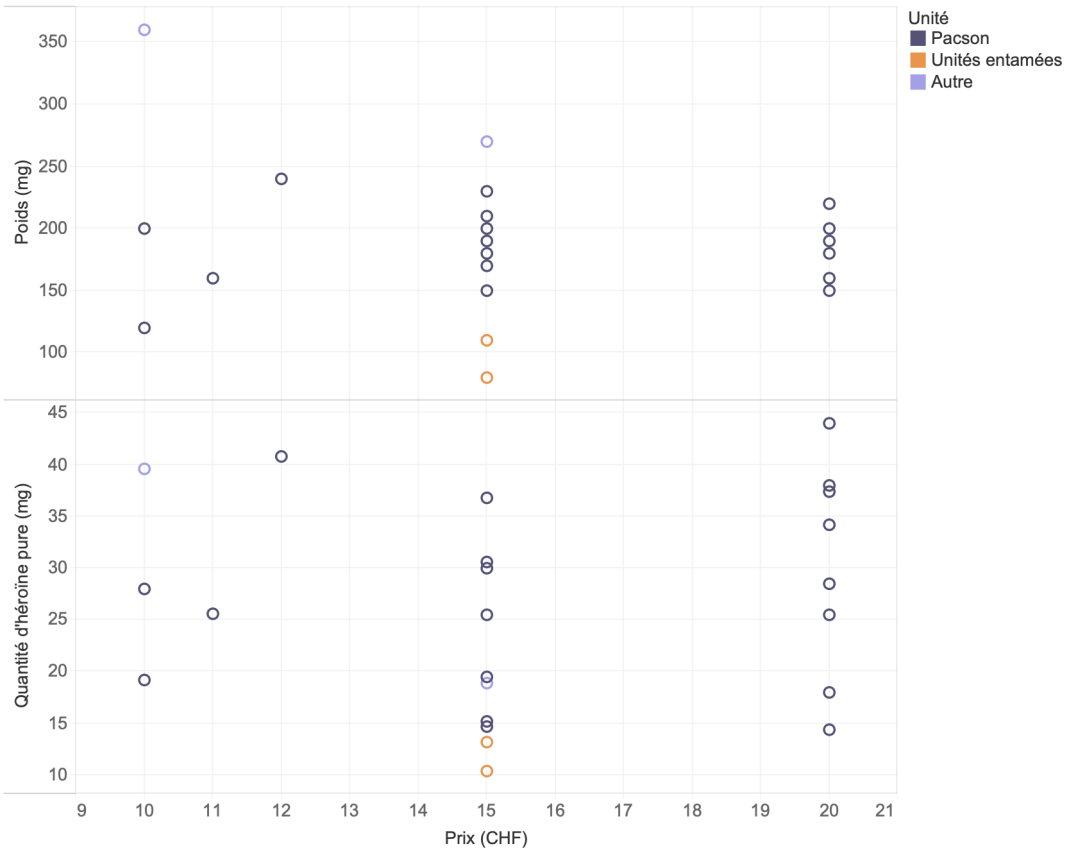
Entre 2023 et mi-2025, 62 spécimens d'héroïne ont été analysés par le *drug checking* à l'ECS. Des données de pureté, de poids et, dans certains cas, ont également été renseignées, permettant d'étudier la quantité d'héroïne pure présente dans les spécimens ainsi que les prix payés. La Figure 62 illustre, sur l'axe x, le poids des spécimens apportés et, sur l'axe y, la quantité d'héroïne pure, calculée sur la base de la pureté mesurée par le NIR. La majorité des pacsons contiennent entre 100 et 250 mg d'héroïne, avec une pureté très variable. En effet, la quantité d'héroïne pure varie généralement entre 10 et 50 mg, ce qui est cohérent avec une pureté avoisinant les 10%.

Figure 62 Poids et quantité d'héroïne pure contenue dans les spécimens *du drug checking* à l'ECS (N = 37)



Les prix payés pour les pacsons concordent avec les observations qui ressortent du PAPU. A l'ECS également, il semble que ces unités coûtent entre 10 et 20 CHF. Comme illustré à la Figure 63, le prix n'apparaît pas lié au poids de l'unité, ni à la quantité d'héroïne pure. Par exemple, pour 15 ou 20 CHF, il est possible d'obtenir des unités de 100 à 250 mg contenant entre 10 et 45 mg d'héroïne pure. Cela donne une très large variabilité si on rapport ces prix au gramme d'héroïne pur. Sur la base de ces données, ces prix oscilleraient en effet entre 400 et 1 400 CHF le gramme pur.

Figure 63 **Prix, poids et quantité d'héroïne pure contenue dans les spécimens du *drug checking* à l'ECS (N = 24)**



10.4 Brève synthèse sur le monitorage des produits

Le marché global de l'héroïne semblait voué à d'importants changements en raison du bannissement par les talibans de la culture et production d'opium en Afghanistan, principal producteur mondial d'héroïne. Cela a fait craindre une pénurie de ce produit et, éventuellement, une potentielle porte d'entrée pour des opioïdes de synthèse, qui ont plongé le continent Nord-Américain dans une crise sanitaire sans précédent.

Il est donc important de surveiller le marché de l'héroïne afin de détecter d'éventuels signes précoces d'une pénurie ou d'une modification des produits disponibles. Au monitorage de la pureté s'ajoute désormais l'utilisation systématique, dans le cadre du *drug checking*, de strip tests pour la détection d'opioïdes de synthèse (fentanyl et dérivés, nitazènes) et de la xylazine dans les échantillons d'héroïne. Jusqu'à présent, aucun cas de présence de ces substances n'a été mis en évidence.

On observe toutefois une diminution de la pureté de l'héroïne. Cette baisse est observable dans les saisies des polices vaudoises ainsi qu'à la permanence du *drug checking* à Lausanne, mais elle est particulièrement manifeste dans le cadre du *drug checking* à l'ECS. La pureté moyenne des spécimens d'héroïne analysés est passée d'environ 20% en 2022 à environ 10%

en 2025. Le coupage de l'héroïne n'a, lui, pas changé ; la quasi-totalité des spécimens analysés étant coupés avec de la caféine et/ou du paracétamol.

Les pacsons d'héroïne sont généralement vendus entre 10 et 20 CHF, tandis que le prix des minigrips s'élève généralement à environ 100 CHF, ce qui ne représente pas d'évolution majeure depuis l'étude MARSTUP qui portait sur des données d'il y a dix ans environ. Les prix semblent également peu corrélés avec le poids du pacson ou la pureté de l'héroïne. Ainsi, un pacson d'héroïne payé 15 CHF peut contenir entre 10 et 45 mg d'héroïne pure, ce qui, rapporté au gramme, équivaut à une fourchette de 400 à 1'400 CHF le gramme pur.

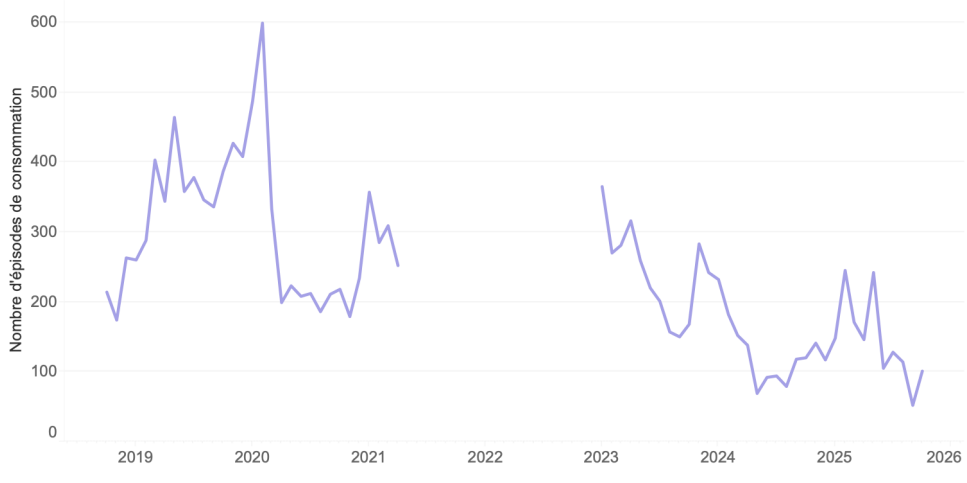
Il semble ainsi que le marché de l'héroïne n'ait finalement pas beaucoup changé depuis la fin des années 2010, à l'exception de la récente baisse de pureté observée surtout à l'ECS. Dans le contexte d'une certaine incertitude liée à l'approvisionnement afghan d'héroïne, cette évolution appelle à une certaine vigilance.

11 Monitorage de la consommation (2025)

11.1 Évolution de la consommation dans les ECS à Lausanne

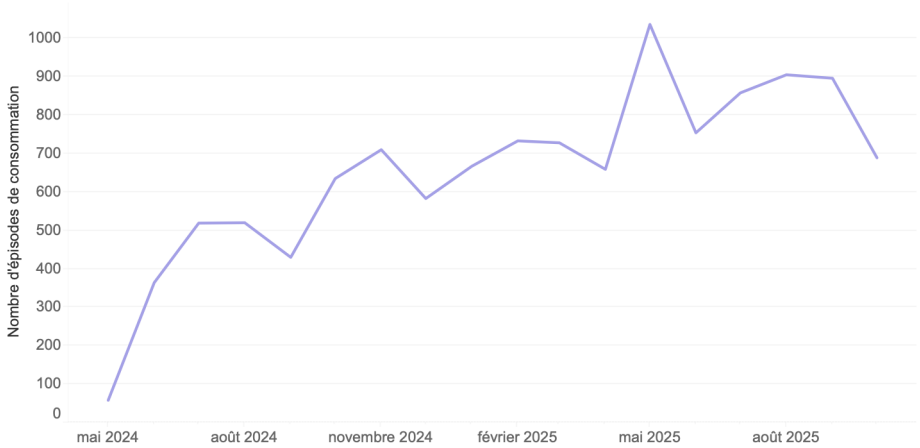
Le nombre d'épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS du Vallon a subi diverses fluctuations, dont une forte diminution en début d'année 2020, ce qui correspond au début de la pandémie de COVID-19. Depuis 2023, ce nombre est en diminution, avec certains mois où il passe sous la barre des 100 épisodes de consommation (Figure 64).

Figure 64 Nombre d'épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS du Vallon



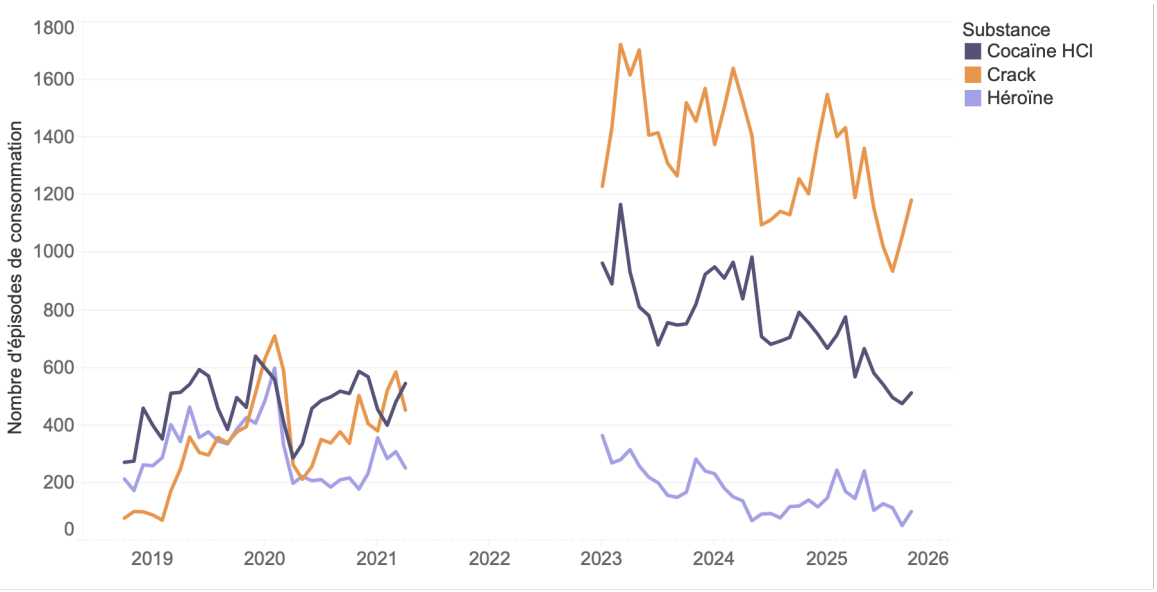
Cette baisse pourrait être expliquée par l'ouverture de l'Antenne de la Riponne, où le nombre d'épisodes de consommation a progressivement augmenté entre 2024 et 2025 (Figure 65).

Figure 65 Nombre d'épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS de l'Antenne à la Riponne



La Figure 66 permet de mettre en perspective les épisodes de consommation d'héroïne par rapport à ceux de cocaïne et de crack. On remarque que le nombre d'épisodes de consommation était dans le même ordre de grandeur pour les trois produits entre 2019 et 2021 au Vallon. Dès 2023, la cocaïne et, encore davantage, le crack dépassent clairement l'héroïne. A l'Antenne de la Riponne, la situation est similaire : le nombre d'épisodes augmente initialement en 2024 pour les trois substances, mais le crack se détache clairement, tandis que la cocaïne diminue ensuite progressivement pour se rapprocher des valeurs de l'héroïne.

Figure 66 **Nombre d'épisodes de consommation de cocaïne HCl, de crack et d'héroïne à l'ECS du Vallon**



11.2 Autres données de monitorage de la consommation

Les données concernant la consommation d'héroïne sont beaucoup plus limitées que celles à disposition pour la cocaïne. Les eaux usées constituent une importante source de données qui renseignent sur les volumes consommés mais leur utilisation pour l'héroïne est très complexe en raison de la nature des molécules analysées. L'héroïne se dégrade rapidement en un métabolite exclusif, la 6-monoacétylmorphine (6MAM). Celui-ci constituerait un marqueur idéal, s'il n'était pas lui aussi très rapidement dégradé en morphine, de sorte que seules de très faibles concentrations de 6MAM sont généralement détectées dans les eaux usées.

Dans le cadre des analyses des eaux usées des villes participantes à MonitorStup et DroMedARio, la concentration de 6MAM est effectivement inférieure à la limite de quantification de la méthode analytique pour la vaste majorité des prélèvements effectués. Seule la ville de Zurich fait figure d'exception, avec seulement 25% de prélèvements dont la concentration est inférieure à la limite de quantification. Ainsi, il paraît vraisemblable que la consommation d'héroïne y soit un peu plus importante que dans d'autres villes suisses.

La morphine étant largement utilisée dans le domaine médical, y.c. dans les TAO, sa mesure dans les eaux usées ne renseigne pas vraiment sur la consommation illicite d'héroïne. Il est théoriquement possible de calculer la contribution de la morphine utilisée dans les contextes légaux aux charges détectées dans les eaux usées, comme cela avait été fait à l'époque dans MARSTUP. Cependant, cela nécessite de nombreuses données et implique un travail considérable qui dépasse le cadre du présent projet. De plus, la morphine issue de l'héroïne consommée illégalement constituerait une proportion si faible de la morphine totale que le résultat d'une telle soustraction pourrait produire un résultat incohérent.

11.3 Brève synthèse sur la consommation

On dispose désormais de très peu de données directes sur la consommation d'héroïne et d'autres opioïdes en Suisse et dans le canton de Vaud. Néanmoins, les quelques données disponibles et tous les indicateurs indirects (traitements, dénonciations) suggèrent une consommation stable ou en baisse au niveau Suisse et vaudois.

12 Évolution du marché (2025)

L'étude MARSTUP avait montré que le marché de l'héroïne était essentiellement contrôlé par des groupes albanophones ou assimilés qui importaient, coupaient, distribuaient et revendaient l'héroïne ensuite en sachets (grips) de 5 g. Ces groupes dominaient ce marché depuis au moins un quart de siècle. Leur présence s'expliquait par différents facteurs liés au trafic d'héroïne sur la route des Balkans, aux liens entretenus avec la Turquie et l'Italie, à la criminalité et aux communautarismes qui ont suivi la chute du communisme, à la faible mise en œuvre de la loi dans leur pays d'origine, ainsi qu'à une importante diaspora en Suisse.

L'achat d'héroïne auprès de ces groupes se faisait généralement (mais pas toujours) par un appel téléphonique à un vendeur qui pouvait être hors du canton/de Suisse. Celui-ci fixait le prix et le lieu de la transaction avant de contacter ses livreurs, de jeunes hommes albanophones qui ne résidaient souvent en Suisse que quelques mois. La transaction se réalisait lors de la rencontre entre le livreur et l'acheteur.

Le marché de l'héroïne dans le canton de Vaud semblait être un marché secondaire avec des canaux de distribution et de vente de différents types. Une large partie du marché concernait la vente entre usagers, avec de l'héroïne initialement achetée surtout à Genève auprès des groupes albanophones. La vente locale entre usagers s'adressait généralement à un nombre limité et relativement stable de clients connus, dans un marché qui ne semblait pas chercher à s'étendre. Tant la police que les usagers interviewés rapportaient peu de violences dans ce marché.

12.1 Données

Comme pour la cocaïne, une série d'interviews a d'abord été reconduite avec les polices municipales de Lausanne et cantonales vaudoise et zurichoise durant l'hiver-printemps 2023. Puis, des rencontres avec les équipes des brigades des stupéfiants vaudoise et de la ville de Lausanne ont été organisées à mi-2024 et mi-2025. A cela s'ajoutent les entretiens non-structurés avec des personnes consommant de l'héroïne dans le cadre du *drug checking* réalisé à l'ECS depuis fin 2022.

12.2 Monitorage

Les informations fournies par les brigades des stupéfiants lausannoise et vaudoise indiquent une situation changeante ces dernières années s'agissant du trafic d'héroïne. Dans une première période, jusqu'à 2022-2023, la police a d'abord observé un retour de « plans » albanais dans le canton. Ensuite, la situation s'est rétablie comme auparavant avec des achats qui se faisaient en 2024-2025 surtout à Genève.

La première phase (jusqu'à 2022-2023) a été marquée par le retour d'un trafic local qui reposait notamment sur de jeunes vendeurs et des « cuisiniers » (personnes qui coupent et

préparent le produit) albanais agissant dans le canton en s'appuyant parfois sur des usagers-revendeurs locaux dont ils utilisaient le logement pour être hébergés et/ou pour stocker la marchandise. Cette période a été caractérisée par une hausse des arrestations de vendeurs, souvent assez peu adroits, et des saisies d'héroïne par les polices. Apparemment, celles-ci ont conduit à un retour à la situation antérieure avec l'essentiel des ventes qui se font à nouveau à Genève ou dans la région frontalière en France, avec parfois l'émergence de trafics locaux plus limités dans le canton de Vaud. A Lausanne, on observe aussi en 2025 une présence plus importante de vendeurs d'héroïne d'origine nord-africaine aux abords de l'ECS de la Riponne.

Les sources d'approvisionnement en héroïne rapportées par la police sont Genève et la France voisine, notamment la région d'Annemasse, et, pour certaines importations de plus grandes quantités, certaines régions de Suisse alémanique. Ni le prix ni le coupage de la drogue semblent avoir fondamentalement changé selon la police. Lors du retour des trafiquants albanais dans le canton de Vaud en 2022-2023, des prix plus bas (60-80 au lieu de 100-120 CHF) pour des achats de grips (5 g) ont été mentionnés mais ils étaient généralement liés à l'achat de plusieurs de ces unités à la fois.

De manière générale, le trafic d'héroïne semble toujours rester fermement en mains albanophones avec des pratiques qui se modifient parfois de façon marginale mais pas fondamentale, et ce depuis plusieurs décennies. Ainsi les pratiques et produits de coupage semblent rester les mêmes. Enfin, la police ne mentionne pas d'autres cas de trafic d'opioïdes, notamment d'opioïdes de synthèse, qu'elle aurait observé. Elle ne mentionne pas non plus d'indications d'une pénurie d'héroïne, et observe aussi que cette substance, si elle est toujours consommée, n'est pas aussi recherchée que la cocaïne à l'heure actuelle.

12.2.1 Les canaux de vente digitaux

Comme cela a été présenté dans la partie sur la cocaïne à la section 6.2.3, le trafic de stupéfiants s'est également adapté à l'évolution technologique en étendant la commercialisation de substances illicites sur les espaces digitaux, notamment les cryptomarchés.

Pour rappel, dans le cadre de cette étude, les quatre cryptomarchés les plus populaires ont été sélectionnés et les annonces concernant des stupéfiants ont été répertoriées. A noter que l'absence de données spécifiques au canton de Vaud nécessite de prendre en compte l'ensemble du territoire suisse.

Sur les 26 472 ventes de produits stupéfiants expédiés depuis la Suisse depuis le 1er janvier 2024, 1 459 concernent les opioïdes, pour un chiffre d'affaires estimé à 232 673 euros, représentant environ 6.4% des ventes (chiffre d'affaires total estimé à 3.65 millions d'euros). Le nombre de feedbacks laissés par les acheteur·euse·s est utilisé comme proxy pour estimer ces ventes. Ainsi, sur la base de 1459 feedbacks concernant les opioïdes, cette catégorie de stupéfiants se classerait 7ème, derrière les produits du cannabis, les substances de type cocaïne et amphétamine, la kétamine, les tryptamines et les benzodiazépines. En revanche, en termes de parts de marché, elle occupe la 4ème place.

Il semble ainsi que les cryptomarchés attirent davantage une clientèle à la recherche d'autres substances. La consommation d'opioïdes s'inscrit souvent dans une situation de dépendance nécessitant une consommation rapide. Or, le fonctionnement des cryptomarchés impose de planifier une commande et d'attendre la livraison. Ce délai semble plus difficilement compatible avec la gestion d'une dépendance, ce qui devrait conduire les usager·ère·s à privilégier l'achat dans la rue (Ormsby, 2016; Van Hout and Bingham, 2013, 2014).

Dans la catégorie des opioïdes, l'héroïne et l'oxycodone[bb] sont les substances les plus vendues, totalisant à elles seules 90 % du chiffre d'affaires de ce groupe (Tableau 12). Il est intéressant de souligner que l'oxycodone représente un chiffre d'affaires presque aussi important que l'héroïne, même si le nombre de ventes est beaucoup moins élevé.

Tableau 12 Opiacés et autres opioïdes les plus vendus depuis la Suisse depuis janvier 2024

Substances	Nb feedbacks	Chiffre d'affaires [euro]	Parts de marché des opioïdes [%]
Héroïne	838	112 572	48.4
Oxycodone	336	96 881	41.6
O-Desméthyltramadol	91	8084	3.5
Morphine	47	1852	0.8
Méthadone	44	2471	1.1
Tramadol	34	1976	0.8
SR-17018	32	4422	1.9
Dihydrocodéine	15	1780	0.8
Tapentadol	6	636	0.3
Codéine	5	1481	0.6

Volume et prix

Les résultats indiquent que la majorité des quantités d'héroïne ou d'oxycodone achetées semblent relever de la vente au détail (Tableau 13). Pour l'héroïne, un seul feedback mentionne une quantité maximale de 50 g, tandis que pour l'oxycodone, seuls cinq feedbacks affichent une quantité supérieure à 60 pilules, avec un maximum de 200 pilules. Il s'avère toutefois difficile de tirer des conclusions sur la vente de tels volumes. Bien que ces indicateurs puissent soutenir l'hypothèse d'une redistribution, il n'est pas exclu que certaines personnes constituent des réserves pour leur consommation personnelle.

[bb] Antalgique puissant utilisé en médecine et dont la prescription a notamment été à l'origine de la première phase de la crise des opioïdes aux Etats-Unis au début des années 2000.

Tableau 13 Répartition des quantités d'héroïne et d'oxycodone achetées selon les feedbacks

Substances	Nb feedbacks[a]	Quantités achetées
Héroïne	441 (56.9%)	≤ 1g
	258 (35.7%)	> 1g à 5g
	49 (6.8%)	> 5g à 10g
	4 (0.6%)	> 10g
Oxycodone	227 (73.7%)	≤ 10 pilules
	54 (17.5%)	> 10 à 30 pilules
	22 (7.5%)	> 30 à 60 pilules
	5 (1.6%)	> 60 pilules

[a]Archetyp, Dark Matter et Torzon

L'une des préoccupations liées à la vente d'opioïdes sur les cryptomarchés réside dans la possibilité d'accès à des substances synthétiques puissantes, telles que le fentanyl et ses dérivés ou les nitazènes. En l'absence d'analyses chimiques sur les échantillons achetés, il n'est pas possible de confirmer ou d'exclure la présence de tels opioïdes dans l'héroïne ou l'oxycodone expédiés depuis la Suisse sur ces plateformes.

Aucune vente explicite de fentanyl et de ses dérivés ou de nitazènes en provenance de Suisse n'a été identifiée dans ces données depuis 2024, mais leur commercialisation sur le territoire helvétique reste possible. À titre d'exemple, en 2023, un vendeur expédiant depuis la Suisse proposait des patchs de fentanyl ainsi que du métonitazène. Huit transactions avaient alors été observées : sept pour des patchs (en faible quantité) et une pour 500 mg de métonitazène. Ce type de transaction est particulièrement préoccupant du point de vue de la santé publique, dans la mesure où la substance implique un risque élevé de surdosage. Par ailleurs, une faible proportion d'annonces publiées par des vendeurs expédiant depuis l'étranger mentionne explicitement la vente de fentanyl et de ses dérivés ou de nitazènes avec une expédition internationale (*Worldwide* ou Europe). Dans de tels cas, une personne localisée en Suisse pourrait obtenir ces substances, sous réserve que la livraison ne soit pas interceptée par les douanes et que le produit contienne effectivement la substance attendue.

Globalement, les quantités d'opioïdes vendues depuis les principaux cryptomarchés semblent faibles en regard de la taille du marché de l'héroïne (Tableau 14). Ainsi, les 1 830 g d'héroïne vendus par des vendeurs en Suisse sont à mettre en perspective avec l'estimation de 145 à 205 kg consommés chaque année dans le canton de Vaud (Zobel et al., 2017). Le trafic de stupéfiants sur les cryptomarchés ne semble ainsi pas avoir constitué récemment une part importante du marché.

Le prix payé pour l'héroïne est légèrement inférieur à ce qui a été observé antérieurement (Rossy et al., 2018; Zobel et al., 2024b). En revanche, le prix unitaire d'oxycodone est beaucoup plus élevé que celui en pharmacie. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que le prix inclut non seulement la substance, mais également l'accès à celle-ci sans ordonnance. Un acheteur peut également être tenté de payer plus cher pour un produit dans

son blister d'origine, un indice de confiance qui a une certaine valeur face aux risques de contrefaçon ou de présence de substances inattendues.

Tableau 14 Volume et prix moyen de l'héroïne et de l'oxycodone sur les cryptomarchés

Substances	Nb. Annonces	Volume	Prix moyen
Héroïne	29	1830 g	63 ± 12 € / g
Oxycodone	9	4548 pilules	26 ± 7 € / pilule

La majorité des vendeurs sur ces plateformes proposent plus d'un type de stupéfiant. C'est notamment le cas pour les opioïdes, aucun vendeur n'étant spécialisé exclusivement dans la vente d'héroïne ou d'oxycodone. Tous les vendeurs proposant ces substances vendent donc aussi d'autres produits.

Finalement, le trafic d'opioïdes, notamment d'héroïne, semble également toucher les réseaux sociaux, comme Snapchat ou Telegram. En effet, les vendeur·euse·s proposent via ce dernier différentes substances et l'héroïne serait vendue par environ 13% d'entre elles·eux. Le monitorage du trafic sur ces réseaux, caractérisés par l'absence d'indicateurs de ventes et des canaux de vente désormais plus privés et donc plus difficiles à détecter, est beaucoup plus complexe. Les arnaques y sont d'autant plus fréquentes.

12.3 Brève synthèse sur la structure du marché

Le trafic d'héroïne est toujours en mains albanophones avec des pratiques qui se modifient parfois, mais de façon marginale, et ce depuis plusieurs décennies. L'histoire du marché vaudois semble se développer au gré de tentatives d'implantation de certains groupes ou individus en terre vaudoise, qui seront généralement interpellés par la police, puis à un retour vers des achats dans d'autres régions, le plus souvent à Genève. En 2025, c'était le petit trafic aux abords du local de consommation de la Riponne à Lausanne qui semblait constituer la principale préoccupation de la police.

L'héroïne a aussi une place très limitée sur les cryptomarchés. Ce qui inquiète surtout à ce niveau concerne l'accès que ces marchés peuvent donner à des substances beaucoup plus dangereuses, de manière explicite ou dissimulées dans d'autres produits, provenant notamment des marchés nord-américains. Jusqu'ici, ces opioïdes de synthèse, dont on craint la diffusion, n'ont pu que très rarement être identifiés en Suisse et en tout cas pas récemment dans le canton de Vaud. Toutefois, la vigilance reste de mise.

13 Conclusions héroïne et autres opioïdes (2025)

Le premier constat concernant l'héroïne et les autres opioïdes est qu'on dispose actuellement de très peu de données pour observer l'évolution tant de la demande que de l'offre. En parallèle, deux évènements au plan international – l'interdiction de la culture de l'opium par les Talibans en Afghanistan et la diffusion des opioïdes de synthèse en Amérique du Nord – font craindre des bouleversements dangereux sur ce marché. On se prépare ainsi à une évolution que l'on comprend assez mal parce qu'on manque de données pour évaluer le contexte dans lequel elle pourrait avoir lieu.

La lecture des rapports internationaux montre que, jusqu'ici, le scénario d'une pénurie d'héroïne et un remplacement de cette substance par des opioïdes de synthèse ne se confirme pas. D'une part, l'approvisionnement en héroïne provenant de la région de l'Afghanistan se poursuit et, d'autre part, les saisies ou identifications d'échantillons de fentanyls ou de nitazènes restent occasionnelles dans la plupart des pays européens.

Parmi les évolutions observées, la baisse de la pureté de l'héroïne sur le marché vaudois, une légère hausse des décès par overdose en Suisse et la promotion de pilules d'oxycodone sur les cryptomarchés par des vendeurs qui déclarent livrer en Suisse sont les plus préoccupantes. Toutefois, les autres indicateurs, comme la stabilité voire la baisse des prix de l'héroïne, les données des traitements et des dénonciations en baisse, la stabilité ou réduction des épisodes de consommation d'héroïne à l'ECS de Lausanne, l'absence de résultats positifs avec les strip tests pour les échantillons d'héroïne ou le maintien de certaines pratiques (coupage, emballage, distribution) par les acteurs qui vendent cette substance, renvoient à une situation qui ne paraît pas connaître de développements très préoccupants.

Pour l'héroïne et les opioïdes, il s'agit donc surtout d'être vigilants, de continuer à monitorer les indicateurs qui existent et d'utiliser surtout le *drug checking* comme outil pour identifier la transformation des produits sur le marché. Des achats sur les marchés digitaux pourraient aussi permettre de mieux comprendre les produits disponibles et les dangers qui sont à craindre. C'est en effet des sites qui connectent les personnes qui consomment des opioïdes dans le canton de Vaud avec les marchés notamment nord-américains ou anglo-saxons que le principal danger pourrait venir.

14 Synthèse sur le monitorage 2024-2025

On retiendra de ce second rapport du monitorage du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud, portant cette fois tant sur la cocaïne que sur l'héroïne/les autres opioïdes, que l'omniprésence de la première se confirme de plus en plus alors que les secondes semblent devenir de plus en plus marginales, même s'il existe des risques aussi à ce niveau.

La situation liée à la cocaïne/au crack ne s'est pas détendue depuis le premier rapport MonitorStup. La drogue est très présente, à des taux de pureté et des prix jusqu'ici inconnus, et avec des canaux d'accès qui semblent très nombreux. La consommation dans les villes du canton de Vaud est quant à elle élevée, en termes de quantités, si on la compare à d'autres villes en Suisse et à l'étranger. Lausanne et Yverdon affichent des valeurs très élevées, tant pour la cocaïne que pour le crack, alors que Payerne pourrait être un autre *hotspot*, ce qu'il s'agira de conformer ou d'infirmer ces prochaines années.

Avec la hausse de la pureté de la cocaïne et la diffusion du crack, l'hypothèse la plus vraisemblable est que les consommatrices et consommateurs existants de cocaïne consomment de plus en plus de produits de plus en plus forts. On ne peut pas, avec ces données, se prononcer sur l'évolution de la prévalence de la consommation de cocaïne en population générale, mais on peut faire l'hypothèse que les personnes consommant beaucoup de cocaïne sont en augmentation dans le canton, puisque ce sont elles qui impactent le plus les résidus que l'on trouve dans les eaux usées.

Ces évolutions ont une dimension locale et internationale. D'une part, elles reflètent l'expansion du marché international et européen de la cocaïne qui s'observe aussi dans les pays voisins. D'autre part, elles indiquent que l'accessibilité et la consommation de cocaïne ont augmenté dans le canton de Vaud avec des prix, des nombres de vendeurs visibles ou des résidus dans les eaux usées qui reflètent une situation locale loin d'être optimale.

Pour l'héroïne, la situation est très différente, d'abord parce que l'on dispose de très peu de données pour suivre l'évolution du marché et que, en même temps, on se prépare à des évolutions redoutées en raison du contexte international. Les indicateurs disponibles, dans leur majorité, montrent que les craintes d'une pénurie d'héroïne et de l'arrivée d'opioïdes de synthèse n'ont pas été confirmées jusqu'ici. Hormis une baisse de la pureté de l'héroïne testée à l'ECS de Lausanne, les autres données suggèrent plutôt que les opioïdes ont une place décroissante et que l'héroïne continue à être trafiquée comme elle l'est depuis plusieurs décennies.

15 Références

Broséus J, Gentile N, Bonadio Pont F, et al. (2015) Qualitative, quantitative and temporal study of cutting agents for cocaine and heroin over 9 years. *Forensic Science International* 257: 307–313.

Broséus J, Rhumorbarbe D, Mireault C, et al. (2016) Studying illicit drug trafficking on Darknet markets: Structure and organisation from a Canadian perspective. *Forensic Science International* 264: 7–14.

Bruneton J (2016) *Pharmacognosie, phytochimie, plantes médicinales*. 5e éd. Paris: Lavoisier Tec & doc.

Casale JF and Klein RF (1993) Illicit Production of Cocaine. *Forensic Science Review* 5(2): 95–107.

Castiglioni S, Bijlsma L, Covaci A, et al. (2013) Evaluation of Uncertainties Associated with the Determination of Community Drug Use through the Measurement of Sewage Drug Biomarkers. *Environmental Science & Technology* 47(3). American Chemical Society: 1452–1460.

Caulkins JP, Tallaksen A, Taylor J, et al. (2024) The Baltic and Nordic responses to the first Taliban poppy ban: Implications for Europe & synthetic opioids today. *International Journal of Drug Policy* 124: 104314.

Chavanne J, Schmidhauser V, Udrisard R, et al. (2025) *Enquête Européenne en Ligne sur les Drogues : Principaux résultats de l'enquête suisse 2024*. Addiction Suisse. Available at: https://www.addictionsuisse.ch/publication/enquete-europeenne-en-ligne-sur-les-drogues-principaux-resultats-de-lenquete-suisse-2024/ (accessed 28 April 2026).

Ching JA and Smith DJ (2012) Levamisole-induced necrosis of skin, soft tissue, and bone: case report and review of literature. *Journal of Burn Care & Research: Official Publication of the American Burn Association* 33(1): e1-5.

Coppey F, Bécue A, Sacré P-Y, et al. (2020) Providing illicit drugs results in five seconds using ultra-portable NIR technology: An opportunity for forensic laboratories to cope with the trend toward the decentralization of forensic capabilities. *Forensic Science International* 317: 110498.

Debons J and Samitca S (2023) *Etude qualitative sur la consommation de cocaïne base dans le canton de Vaud (freebase/crack)*. Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté). Available at: https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-352 (accessed 28 April 2026).

Egli Anthonioz N and Zobel F (2023) *La problématique du crack à Genève : situation et réponses (Crack problematic in Geneva: situation and responses)*. 153. Lausanne: Addiction Suisse. Available at: https://www.addictionsuisse.ch/publication/la-problematique-du-crack-a-geneve/ (accessed 31 January 2025).

EUDA and Europol (eds) (2022) *EU Drug Market: Cocaine: In-Depth Analysis*. Lisbon, Portugal: EMCDDA.

EUDA and SCORE (2024) Wastewater analysis and drugs — a European multi-city study. Available at: https://www.euda.europa.eu/publications/pods/waste-water-analysis_en.

European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (2016) *Assessing Illicit Drugs in Wastewater: Advances in Wastewater-Based Drug Epidemiology*. EMCDDA insights 22. Luxembourg: Publication office of the European Union.

European Union Drugs Agency (ed.) (2025a) *European Drug Report 2025: Trends and Developments*. Luxembourg: Publications Office.

European Union Drugs Agency (2025b) *Understanding the impact of the Taliban drug ban: situational analysis of Afghanistan to inform EU policymakers.* Lisbon: European Union Drugs Agency.

Ferré S (2008) An update on the mechanisms of the psychostimulant effects of caffeine. *Journal of Neurochemistry* 105(4): 1067–1079.

Gianola E (2025) Mise en œuvre d'une méthode d'analyse rapide de stupéfiants dans une optique de drug checking. Epub ahead of print 6 October 2025.

Hofmaier T, Luf A, Seddik A, et al. (2014) Aminorex, a metabolite of the cocaine adulterant levamisole, exerts amphetamine like actions at monoamine transporters. *Neurochemistry International* 73. The Brain in Flux: Genetic, Physiologic, and Therapeutic Perspectives on Transporters in the CNS: 32–41.

Jotterand M, Stadelmann S, Amiguet M, et al. (2025) *Traitements agonistes opioïdes dans le canton de Vaud : Suivi épidémiologique entre 2015 et 2023*. Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne. Available at: https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante-essentiels/raisons-sante-essentiels-59 (accessed 28 April 2026).

Khoruk M (2025) Afghanistan's illicit drug economy after the opium ban. In: *Global Initiative against transnational organized crime*. Available at: https://globalinitiative.net/analysis/afghanistans-illicit-drug-economy-after-the-opium-ban/ (accessed 28 April 2026).

Krizic I, Balsinger N, Labhart F, et al. (2025) *act-info Jahresbericht 2024: Suchtberatung und Suchtbehandlung in der Schweiz. Ergebnisse des Monitoringsystems.* Berne: Bundesamt für Gesundheit.

Kühnl R, Bergmann H, Mathäus F, et al. (2023) *Crack – Trendspotter-Update*. Deutschland: IFT Institut für Therapieforschung.

Labhart F and Amos J (2025) *Statistique nationale des traitements par agonistes opioïdes – Résultats 2024*. Addiction Suisse. Available at: https://www.addictionsuisse.ch/publication/statistique-nationale-des-traitements-par-agonistes-opioides-resultats-2024/ (accessed 28 April 2026).

Mansfield D (2023) Truly Unprecedented: The Taliban Drugs Ban. Available at: https://www.alcis.org/post/taliban-drugs-ban (accessed 28 April 2026).

McCredie M, Stewart JH and Day NE (1993) Different roles for phenacetin and paracetamol in cancer of the kidney and renal pelvis. *International Journal of Cancer* 53(2): 245–249.

Moffatt A (1987) Clarke's Isolation and Identification of Drugs. *Journal of Pharmaceutical Sciences* 76(5): 420–421.

Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2024) *Enquête suisse sur la santé 2022. La consommation de médicaments en hausse depuis 30 ans.* Neuchâtel: Office Fédéral de la Statistique (OFS).

Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2025) Statistique policière de la criminalité (SPC). Loi sur les stupéfiants (LStup): Infractions de consommation par substances et répartition des substances consommées. Available at: https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police/substances-stupefiantes.assetdetail.34387416.html.

OFSP and Obsan (2025) Décès dus à la drogue (indicateur MonAM). Available at: https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/monam/_201.

Ormsby J (2016) Silk Road: insights from interviews with users and vendors. In: Mouteney J, Bo A, Oteo A, et al. (eds) *The Internet and Drug Markets*. Luxembourg: Publications Office.

Romero-Noreña A, Contreras-Martinez HJ and Mendivil-Perez M (2024) Toxicology of anhydroecgonine methyl ester: A systematic review of a cocaine pyrolysis product. *Toxicology Reports* 13: 101690.

Rossy Q and Décary-Hétu D (2017) Internet traces and the analysis of online illicit markets. In: Rossy Q, Décary-Hétu D, Delémont O, et al. (eds) *The Routledge International Handbook of Forensic Intelligence and Criminology*. 1st edn. Routledge, pp. 249–263. Available at: https://www.taylorfrancis.com/books/9781134888955/chapters/10.4324/9781315541945-21 (accessed 28 April 2026).

Rossy Q, Staehli L, Rhumorbarbe D, et al. (2018) *Drogues sur Internet - Etat des lieux sur la situation en Suisse*. 98. Lausanne: Addiction Suisse et Ecole des Sciences Criminelles.

Société Suisse de Médecine Légale (2024) Statistiques stupéfiants de contenu héroïne et cocaïne, valeurs 2012-2024.

Stadelmann S and Samitca S (2020) *Pointage Annuel du Profil des Usager·ères (PAPU) : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2019*. Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté). Available at: https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante-essentiels/raisons-sante-essentiels-19 (accessed 28 April 2026).

Stadelmann S, Notz G and Samitca S (2022) *Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2021*. Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté). Available at: https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante-essentiels/raisons-sante-essentiels-41 (accessed 28 April 2026).

Stadelmann S, Notz G and Samitca S (2023) *Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2022*. Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté). Available at: https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante-essentiels/raisons-sante-essentiels-50 (accessed 28 April 2026).

United Nations Office on Drugs and Crime (2023) *World Drug Report 2023*. Erscheinungsort nicht ermittelbar: United Nations.

United Nations Office on Drugs and Crime (2025) *World Drug Report 2025*. Erscheinungsort nicht ermittelbar: United Nations.

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2021) *Cocaine – a spectrum of product*. Cocaine Insights 2. Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2023a) *Afghanistan opium survey 2023*. Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2023b) *Global report on Cocaine 2023 – Local dynamics, global challenges.* Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2024) *Myanmar Opium Survey 2024: Cultivation, Production, and Implications.* Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

Van Hout MC and Bingham T (2013) 'Surfing the Silk Road': a study of users' experiences. *The International Journal on Drug Policy* 24(6): 524–529.

Van Hout MC and Bingham T (2014) Responsible vendors, intelligent consumers: Silk Road, the online revolution in drug trading. *International Journal of Drug Policy* 25(2): 183–189.

Wollschläger M and Schori D (2019) *Consommation récréative de substances psychoactives Evaluation des questionnaires des consommateurs/-trices de 2018*. Berne: Infodrog.

Zerell U, Ahrens B and Gerz P (eds) (2005) *Documentation of a Heroin Manufacturing Process in Afghanistan*. Bulletin on Narcotics 57. Available at: https://digitallibrary.un.org/record/572925 (accessed 28 April 2026).

Zobel F, Esseiva P, Udrisard R, et al. (2017) *Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 1. Les opioïdes.* Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences Criminelles, Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

Zobel F, Esseiva P, Udrisard R, et al. (2018) *Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 2. Cocaïne et autres stimulants*. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences Criminelles, Institut universitaire de médecine sociale et préventive. Available at: https://www.addictionsuisse.ch/publication/le-marche-des-stupefiants-dans-le-canton-de-vaud-partie-2/ (accessed 21 January 2025).

Zobel F, Esseiva P, Udrisard R, et al. (2020) *Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud. Partie 3: Les cannabinoïdes*. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences Criminelles, Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

Zobel F, Esseiva P, Samitca S, et al. (2024a) *MonitorStup (suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud) : la cocaïne.* Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des sciences criminelles, Unisanté.

Zobel F, Esseiva P, Samitca S, et al. (2024b) *MonitorStup (suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud) : la cocaïne (MonitorStup (monitoring and analysis of illicit drugs market in the Vaud region): cocaine)*. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences Criminelles, Unisanté. Available at: https://www.addictionsuisse.ch/publication/monitorstup-suivi-et-analyse-du-marche-des-stupefiants-dans-le-canton-de-vaud-la-cocaine/ (accessed 9 October 2025).